

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

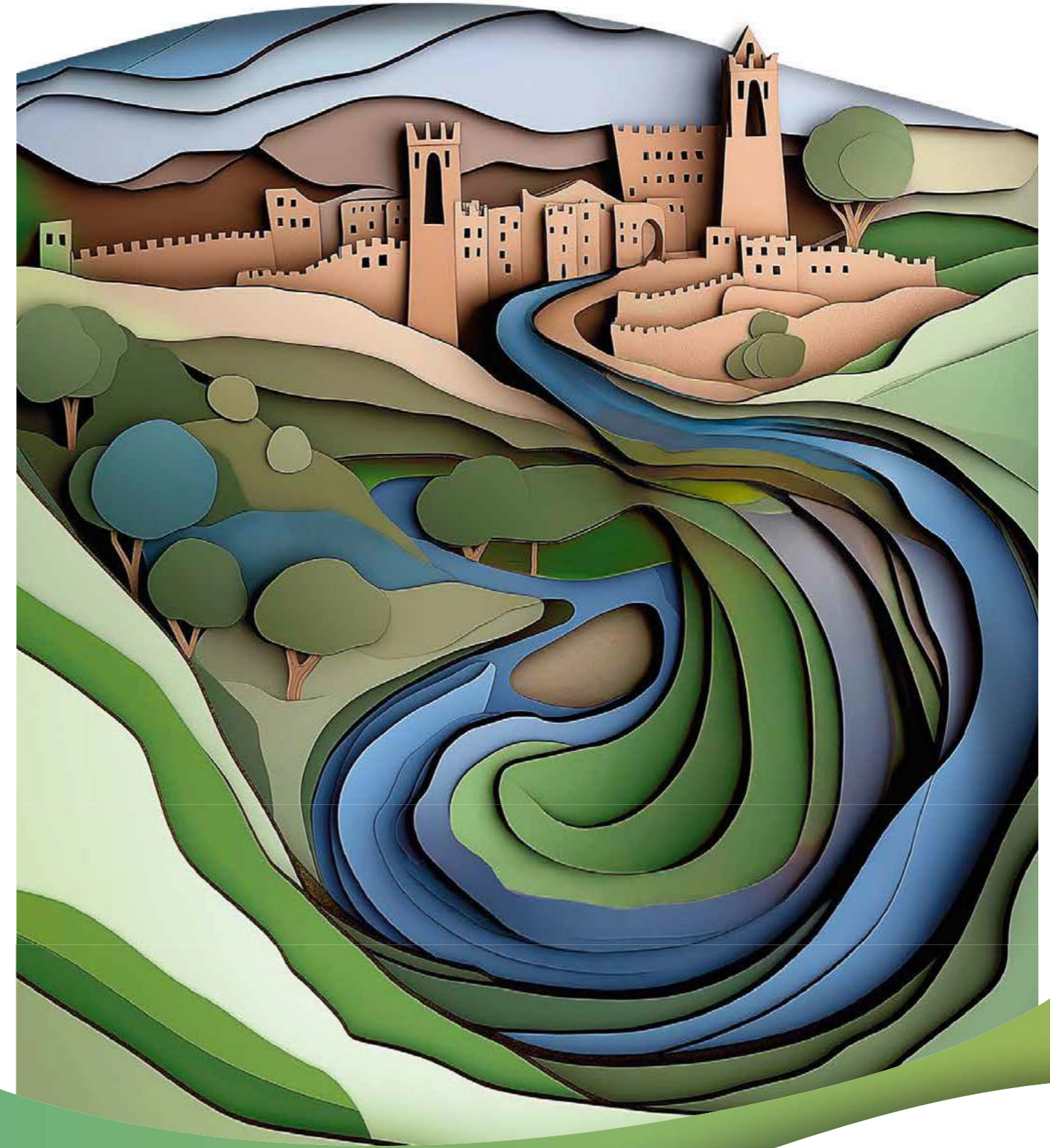
2024

20^{ème} ÉDITION



RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2024
20^{ème} ÉDITION





LA VISION ÉCLAIRE LE FUTUR

GRI 2-22

Lettre aux parties prenantes

Chères parties prenantes,

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le **vingtième Rapport de Développement Durable du Groupe Lucart**, une réalisation qui témoigne de notre engagement constant en faveur d'un développement responsable, transparent et tourné vers l'avenir. Au cours de ces vingt années, nous avons relevé des défis importants et géré la croissance de l'entreprise en gardant toujours à l'esprit l'objectif de créer une valeur partagée pour les personnes, l'environnement et le territoire.

En 2024, nous avons continué à récolter les fruits des investissements en installations et en organisation que nous avons réalisés précédemment, atteignant un chiffre d'affaires important, conforme à nos attentes, et consolidant notre place sur tous les marchés de référence. Avec l'entrée d'Azzurra Capital dans le capital de la holding, nous disposons désormais de davantage de ressources pour accélérer notre croissance internationale, tout en maintenant notre engagement en matière de durabilité et d'innovation. Notre stratégie est claire : croître de manière responsable, renforcer notre compétitivité et regarder vers de nouveaux marchés à fort potentiel.

Nous sommes particulièrement fiers des résultats évoqués dans ce rapport, car ils constituent la démonstration la plus tangible de la manière dont une entreprise peut obtenir d'excellentes performances économiques tout en atteignant un niveau très élevé en termes environnementaux et sociaux. Pour réaliser un véritable modèle de développement durable, nous avons, dès le départ, appliqué une méthode scientifique reposant sur deux piliers : la **mesure des performances** et la **certification par des tiers indépendants**. Mais surtout, nous avons toujours pensé que la durabilité des produits et des processus industriels devait s'inscrire dans une véritable vision à long terme, afin de créer non seulement un avantage concurrentiel, mais aussi des valeurs partagées.

Je souhaite souligner **deux étapes** que nous avons franchies en 2024, en avance sur les prévisions. Elles sont le fruit, d'une part, de la **vision de l'entreprise** et, d'autre part, des **importants efforts de nos employés**. En effet, nous avons atteint l'objectif de certifier toutes les usines de production du Groupe selon la norme **ISO 45001** afin de garantir une gestion systémique de la santé et de la sécurité au travail, et nous avons atteint l'objectif de **90 % de déchets à revaloriser**.

En outre, pour la troisième année consécutive, l'**agence de notation indépendante EcoVadis** nous a attribué la note la plus élevée en matière de responsabilité sociale, en nous décernant la **medaille de platine**.

Forts de nos réalisations et malgré la situation géopolitique complexe et les pressions exercées pour ralentir la transition écologique, nous continuerons à poursuivre des modèles de développement véritablement durables au profit de toutes les parties prenantes, en jouant notre rôle dans la création d'un avenir meilleur.



Francesco Pasquini
Directeur général



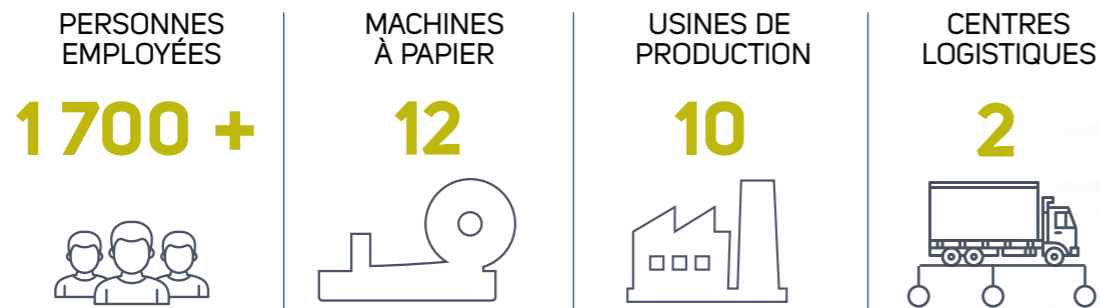
Index

	Lettre aux parties prenantes	2
IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE ET INDICATEURS DE PERFORMANCE	Groupe Lucart En Synthèse	6
	Résultats et objectifs d'amélioration	8
	Vision, Mission et Objectifs	10
	Chaîne de valeur et Objectifs de développement durable	12
	Les Principes du Global Compact	14
	Notation sur la durabilité	15
	SBTi, Amfori BSCI	16
Analyse de Matérialité	17	
1 GOUVERNANCE	1.1 Groupe Lucart, son histoire	22
	1.2 Usines du Groupe	26
	1.3 Typologie de papiers produits	28
	1.4 Capacité de production	29
	1.5 Le Processus productif et cycle de vie du produit tissue	30
	1.6 Le Processus de production et cycle de vie du produit Cosmétique	32
	1.7 Aires d'activités	34
	1.8 Aire Away from Home (AFH)	36
	1.9 Aire Consommateur	41
	1.10 Aire Business to Business (BtoB)	45
	1.11 Certifications	46
	1.12 Circularité et durabilité comme leviers commerciaux stratégiques	48
	1.13 Organisation	55
	1.14 Modèle d'organisation	57
	1.15 Code d'éthique	58
	1.16 Gestion du Risque	60
2 SOCIÉTÉ ET PERSONNES	2.1 Principes	68
	2.2 Plan de communication avec les parties prenantes	69
	2.3 Relations avec le personnel	73
	2.4 Structure du personnel Lucart	76
	2.5 Santé et sécurité au travail	83
	2.6 Relations avec les parties prenantes	86
	2.7 Activités de communication aux parties prenantes	98
3 ENVIRONNEMENT	3.1 Évaluation des impacts sur l'environnement	106
	3.2 Déclaration environnementale de produit (EPD®)	107
	3.3 Matières premières	109
	3.4 Emballages	112
	3.5 Ressources hydriques	114
	3.6 Ressources énergétiques	118
	3.7 Emissions dans l'atmosphère	122
	3.8 Logistique	124
	3.9 Gestion des déchets	126
	3.10 Bilan quantitatif final	130
Note méthodologique	131	
Analyse des impacts liés aux sujets matériels	132	
Index du contenu GRI	133	
Rapport de l'auditor indépendant sur le rapport de durabilité 2024	137	

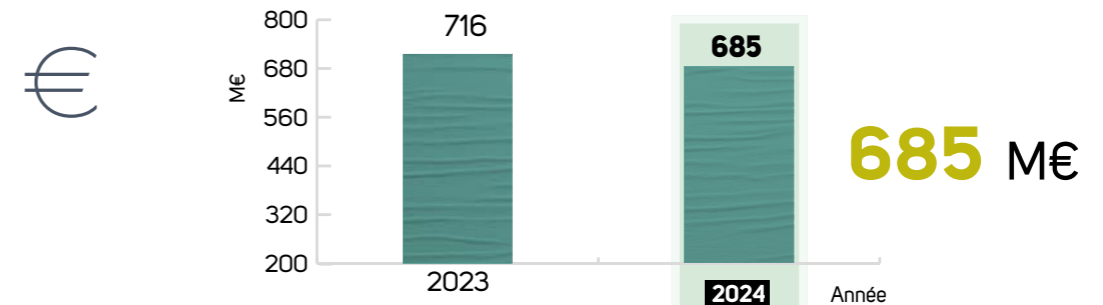
LUCART en Synthèse

GRI 2-6
201-1
203-1
301-2

LE GROUPE



CHIFFRE D'AFFAIRES¹



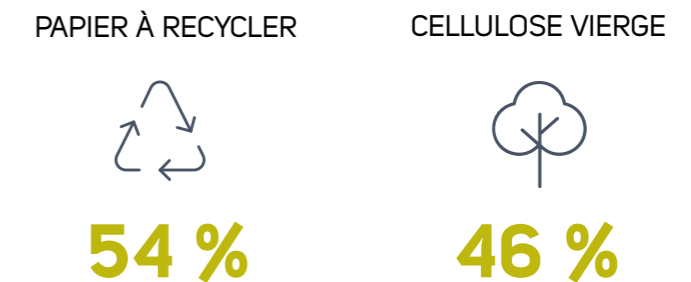
PRODUCTION



PAYS DESSERVIS



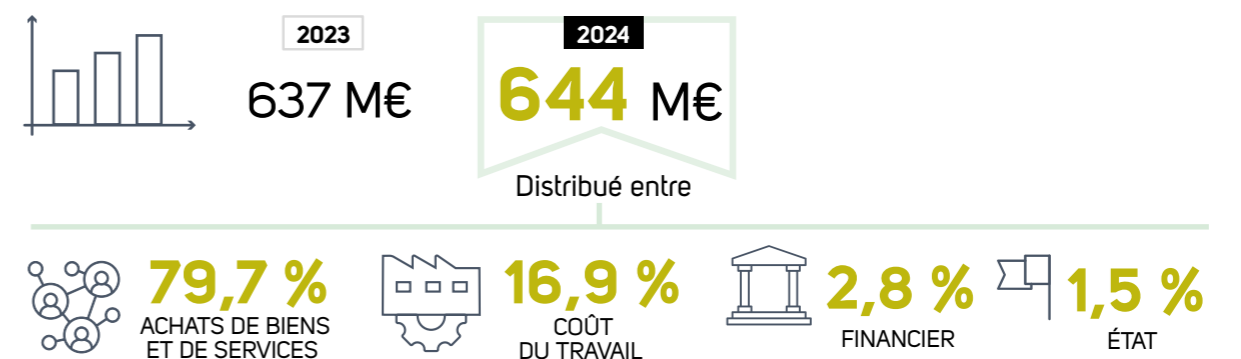
MATIÈRES PREMIÈRES UTILISÉES



AIRES D'ACTIVITÉS



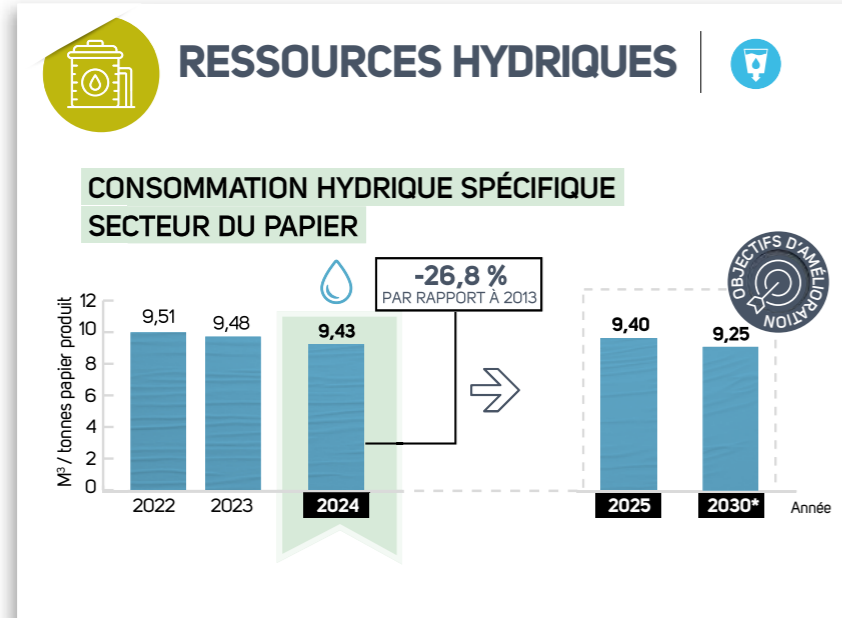
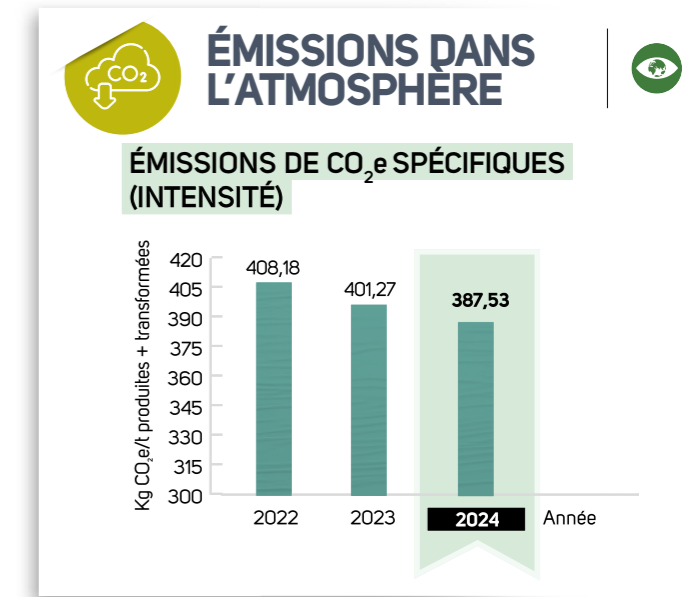
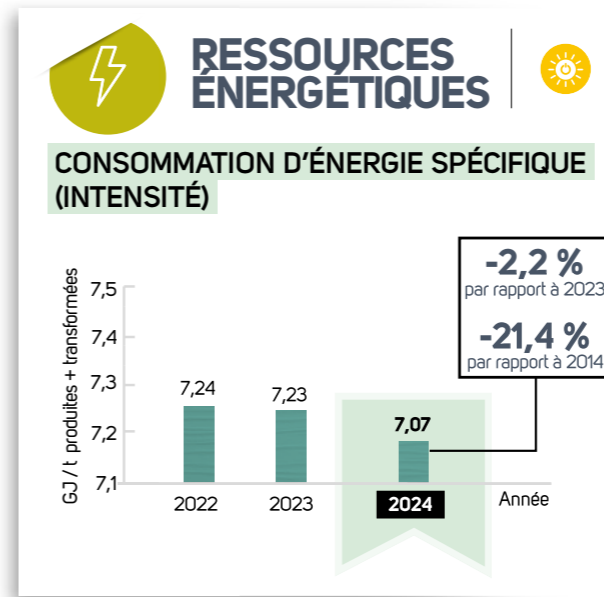
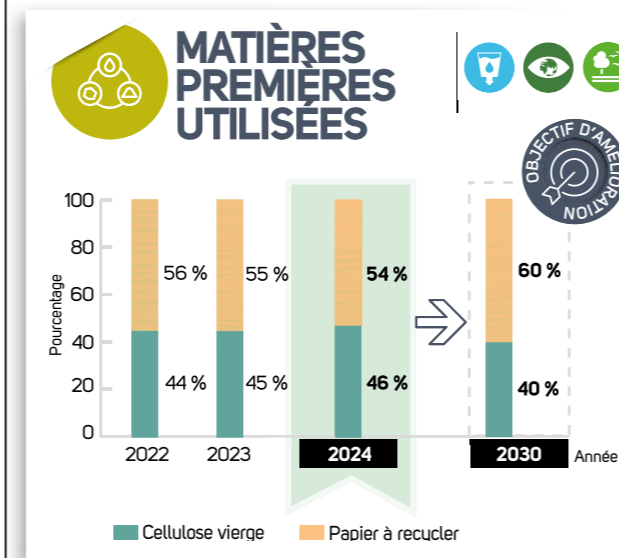
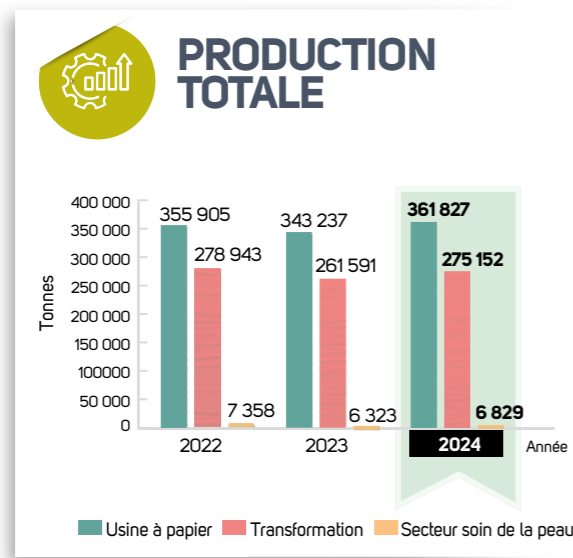
VALEUR ÉCONOMIQUE DISTRIBUÉE²



¹ Nous signalons l'application de la nouvelle norme comptable OIC 34 « Recettes » à partir de l'exercice 2024, qui a entraîné une reclassification de certains éléments d'escompte de clientèle (factures de clients pour des activités promotionnelles), précédemment comptabilisés dans le domaine des frais pour les services et dans le domaine financier (escomptes de règlement), en tant qu'éléments réduisant les recettes. Les données historiques des recettes et EBITDA figurant dans le document et relatives aux années antérieures à 2024 ont donc également suivi le même critère de reclassement, ce qui a donné lieu à un retraitement tel que requis par l'application de cette norme comptable.

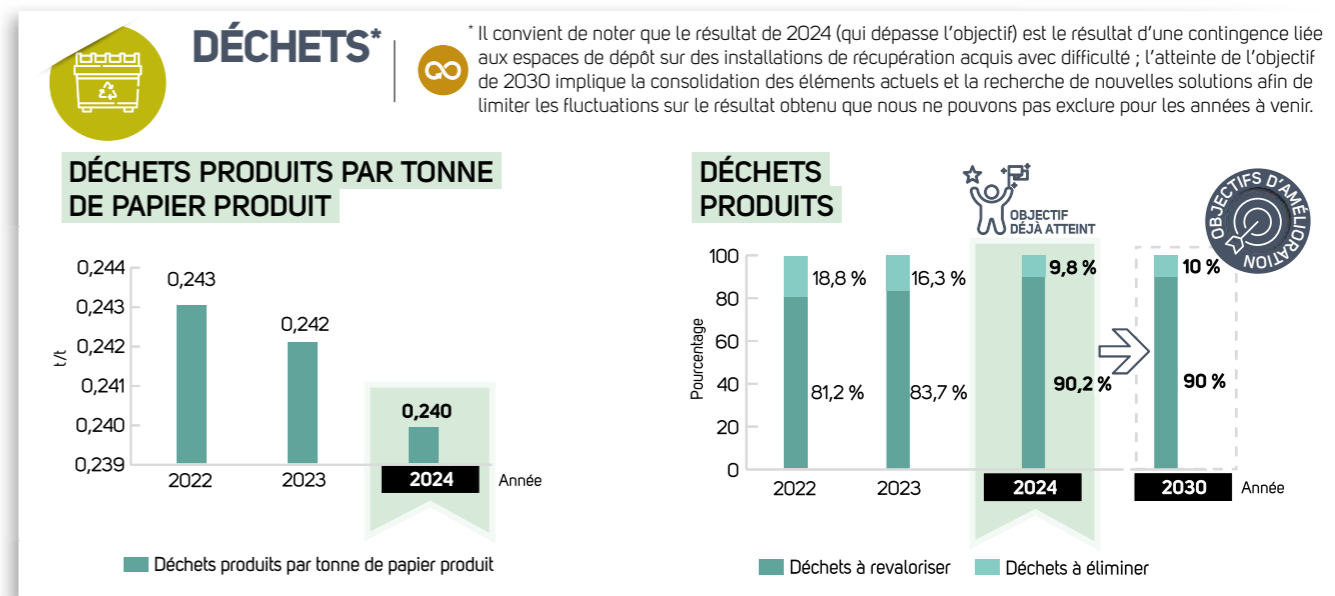
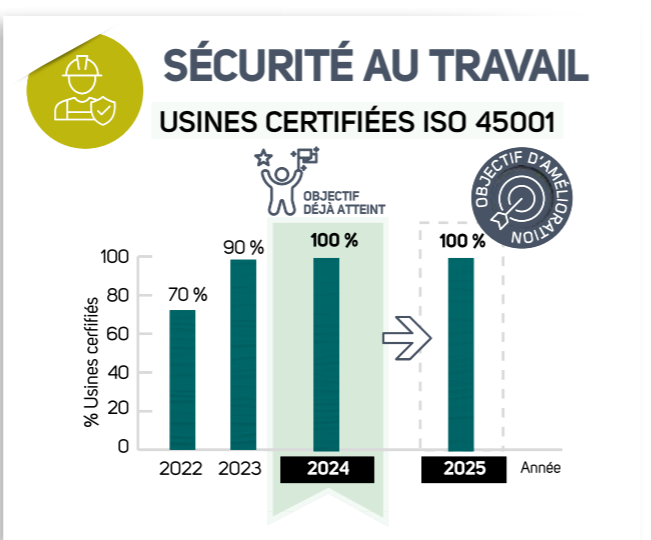
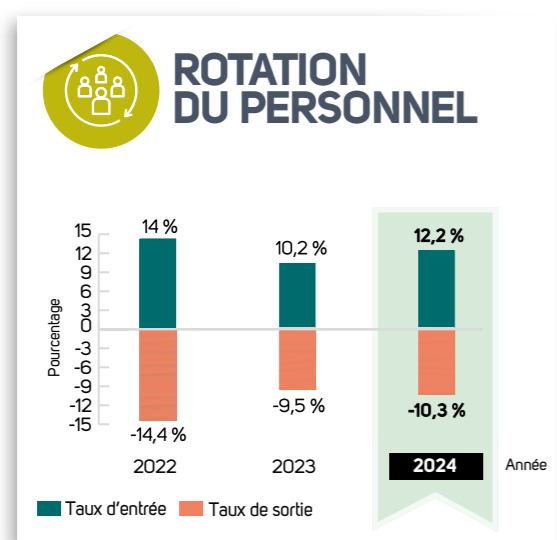
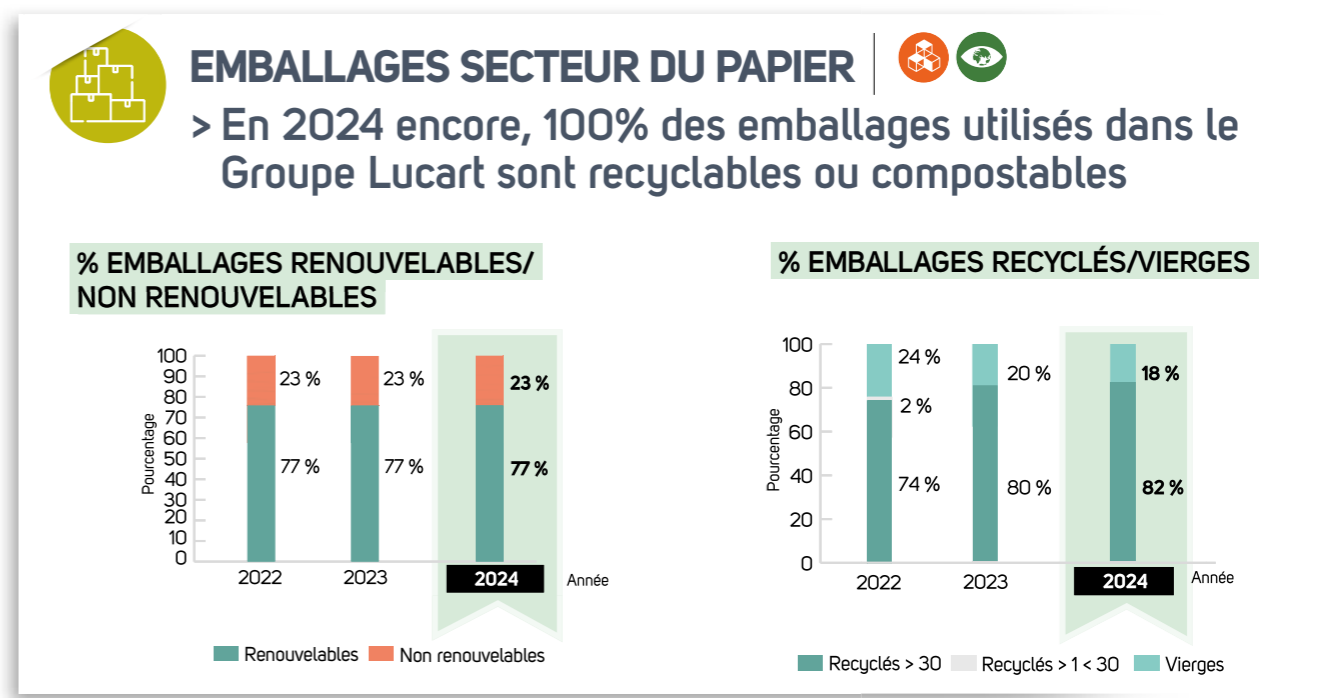
² Les données financières concernant le chiffre d'affaires (recettes nettes) et la valeur économique distribuée aux parties prenantes se réfèrent à la société mère Pasfin S.p.A. La valeur totale générée (chiffre d'affaires net, variations de stocks et autres revenus) est égale à 724 millions d'euros contre une valeur retenue de 80 millions d'euros. La mention concernant la valeur distribuée à la communauté sera intégrée dans les futurs rapports.

Résultats et objectifs d'amélioration



* L'objectif d'amélioration pour 2030 a été révisé de 8 à 9,25 m³/t afin de mieux refléter les tendances réelles des ventes des produits finis et la qualité des matières premières.

L'objectif actualisé reste très ambitieux, aligné avec les meilleures technologies disponibles, et bien au-dessus des moyennes de l'industrie. Cela représente une réduction de 29,8% par rapport aux chiffres de 2013.



GRI 2-22



VISION

Nous nous engageons à réaliser des modèles d'affaires circulaires pour régénérer et accroître les capitaux naturels, sociaux et économiques, parce que nous souhaitons partager un futur durable avec nos parties prenantes.



MISSION

Nous prenons soin des personnes et des lieux où elles vivent et travaillent, avec des solutions pour l'hygiène et la protection des produits. La durabilité est l'élément qui inspire nos innovations et les relations avec nos parties prenantes, pour bâtir un futur meilleur.



Objectifs



1. Impact positif

Lucart souhaite créer des produits de qualité en respectant les ressources de l'environnement et le bien-être des personnes. Les choix régissant les processus de production et la chaîne doivent donc tenir compte de l'impact qu'ils peuvent avoir directement ou indirectement sur les écosystèmes et les communautés.

Le Groupe s'engage à identifier régulièrement les impacts négatifs possibles résultant de ses actions et à mettre en œuvre les meilleures technologies et approches de gestion disponibles afin de les éliminer, de les atténuer ou, lorsque cela n'est pas possible, de les compenser.

Le Groupe souhaite promouvoir le progrès économique, social et environnemental des territoires avec lesquels il est en relation et, ce faisant, il s'engage à identifier et à mettre en œuvre des actions qui auront un impact positif sur les communautés.



2. Qualité

Il ne s'agit pas que de l'excellence des produits, mais d'une culture qui se traduit par la valeur du service, la transparence des relations, le respect des personnes, la volonté de s'améliorer.

L'accent mis sur la qualité se concrétise par le choix rigoureux des matières premières, la mise en œuvre de processus de production sûrs et contrôlés pour le bien-être de l'environnement et des travailleurs, et la certification des produits finis afin de garantir une transparence maximale pour les clients et les utilisateurs finaux.

Mais il s'agit aussi de la qualité des relations : le Groupe Lucart s'efforce de bâtir toujours des relations loyales et collaboratives avec toutes ses parties prenantes, ses partenaires et ses concurrents.



3. Innovation

Le Groupe Lucart aime imaginer le futur et créer des solutions pour le vivre au mieux, en recherchant constamment des modèles d'affaires de plus en plus innovants et durables.

Convaincu qu'il ne peut y avoir de durabilité sans innovation, Lucart investit constamment dans des ressources pour trouver des solutions inédites à des problèmes complexes, en encourageant de véritables partenariats avec les fournisseurs et les clients. En effet, une collaboration constante, qui dure dans le temps, est indispensable pour développer des projets d'éco-design impliquant la durabilité environnementale des produits et des processus tout en garantissant des niveaux élevés de qualité des produits et de compétitivité sur le marché.



4. Intégrité

Pour le Groupe Lucart, intégrité signifie loyauté, responsabilité et transparences des affaires.

Cela signifie agir de manière loyale et impartiale envers les salariés et les collaborateurs, lutter contre toute forme de discrimination et promouvoir l'épanouissement de l'individu.

Cela signifie entretenir des relations sincères et transparentes avec les communautés qui accueillent nos usines de production, gérer les relations avec les fournisseurs et les clients dans le respect des accords contractuels et exercer une concurrence loyale sur le marché.

Chaîne de valeur et Objectifs de développement durable

GRI 2-24

Le 25 septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé le programme de Développement Durable, qui comprend 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) valables pour la période 2016-2030. Les ODD représentent la voie la plus concrète pour construire un monde plus inclusif, équitable et respectueux de l'environnement.

La stratégie de Développement Durable de Lucart s'inscrit parfaitement dans le cadre d'action défini par les ODD. Pour confirmer ce choix, en 2020 Lucart a officiellement adhéré au Global Compact Network Italia des Nations unies.

ÉDUCATION ET RECHERCHE

Nous transmettons la culture de la durabilité dans les écoles, car nous sommes convaincus que seule une collaboration active entre les entreprises et les citoyens peut garantir le développement d'une société durable. Nos produits doivent inspirer les consommateurs vers un mode de vie responsable et durable. Nous soutenons l'Université et la recherche scientifique.



PARTENARIAT

Nous instaurons de véritables partenariats avec nos fournisseurs, clients et associations pour développer de nouvelles solutions innovantes et durables.



MATIÈRES PREMIÈRES DURABLES

Nous choisissons avec soin les matières premières, nous n'utilisons que des fibres récupérées et les celluloses provenant de filières gérées selon des critères de Développement Durable reconnus.



Notre objectif est la création de valeur pour toutes les parties prenantes

AUTOPRODUCTION D'ÉNERGIE ET CHALEUR

Nous auto-produisons une grande partie de l'énergie utilisée dans le processus de production avec des turbines en co-génération à gaz méthane à haute efficacité et en favorisant les énergies alternatives.



PRODUCTION DURABLE

Nous minimisons le gaspillage et nous réutilisons les déchets de production en adoptant des solutions d'avant-garde.

Nous respectons les procédures prévues par nos systèmes de gestion pour garantir aux clients et aux utilisateurs finaux la plus grande qualité, sécurité et conformité dans l'utilisation de nos produits.

Nous favorisons l'utilisation d'emballages durables à base de matériaux recyclés, recyclables ou compostables.

SYSTÈMES DE GESTION INTÉGRÉS

Nous garantissons la qualité, l'hygiène, le respect de l'environnement et la sécurité des travailleurs en mettant en œuvre une culture d'amélioration continue et en adoptant des systèmes de gestion intégrés.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Après une réflexion interne pour identifier la contribution de l'Entreprise pour réaliser les 17 objectifs, les objectifs prioritaires suivants ont été retenus :



MOBILITÉ DURABLE

Nous favorisons des solutions de mobilité durable comme le transport sur rail à la fois de matières premières et du produit fini si possible.



Les Principes du Global Compact



ENGAGEMENTS



DROITS DE L'HOMME

- > Nous promovons et respectons les droits de l'homme universellement reconnus et veillons à ne pas être, même indirectement, complices de violations des droits humains.



TRAVAIL

- > Nous soutenons la liberté d'association des travailleurs et nous reconnaissons le droit de négociation collective ;
- > nous réfutons toute forme de travail forcé, obligatoire et impliquant des enfants ;
- > nous rejetons toute forme de discrimination en matière d'emploi et de profession.



ENVIRONNEMENT

- > Nous soutenons une approche préventive à l'égard des défis environnementaux et menons des initiatives favorisant une plus grande responsabilité environnementale ;
- > nous encourageons le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- > Nous nous engageons à lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et les pots-de-vin.

Notation sur la durabilité

GRI 2-24

En septembre 2024, Ecovadis a attribué au Groupe Lucart la notation Platinum pour la troisième année consécutive : une évaluation obtenue par seulement 1 % des entreprises examinées au niveau mondial.

> Qui est Ecovadis

Ecovadis est l'Agence de notation ESG internationale qui examine chaque année plus de 130 000 entreprises issues de plus de 220 secteurs de production dans le monde, en évaluant leurs activités et leurs systèmes de gestion du point de vue de la protection de l'environnement et de la responsabilité sociale.

MODÈLE D'ÉVALUATION ECOVADIS

Ecovadis mesure les performances de durabilité se référant à 4 domaines :



ENVIRONNEMENT



TRAVAIL ET DROITS DE L'HOMME



APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE



ÉTHIQUE

PARCOURS D'AMÉLIORATION

Lucart a constamment amélioré sa propre notation de durabilité :



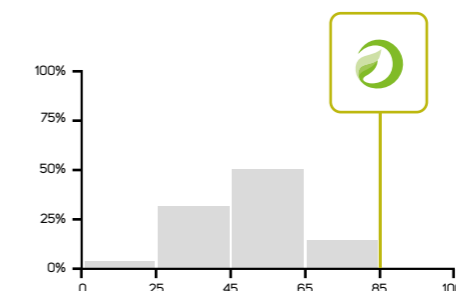
Score global
75/100



Score domaine environnement
84/100



Score domaine environnement
85/100 | Score global environnement
100/100



Pourcentage obtenu par les entreprises évaluées par EcoVadis dans le secteur de la fabrication d'autres articles en papier et carton.

SBTi



Lucart a rejoint l'initiative Science Based Target (SBTi) au début de l'année 2024 dans le but de développer une stratégie de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre basée sur les dernières preuves scientifiques et validée par un organisme tiers.

En rejoignant le programme, Lucart s'engage à atteindre des objectifs de réduction spécifiques d'ici 2026 sur les émissions directement contrôlées (Scope 1), les émissions indirectes provenant de la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur achetées au réseau (Scope 2) et les émissions indirectes provenant de sa propre chaîne de valeur (Scope 3).

Lucart s'est concentré en particulier, au cours de 2024, sur l'élaboration d'un Plan de décarbonation au niveau du Groupe, afin d'identifier et de développer des objectifs de réduction à moyen terme (Near-Term Reduction Targets) comme point de départ indispensable pour des stratégies climatiques encore plus ambitieuses. Ces objectifs seront soumis à une validation à la SBTi d'ici fin 2025.

Né en 2015 de l'accord entre le CDP (anciennement Carbon Disclosure Project), le Pacte mondial des Nations unies (UNGC), le World Resources Institute (WRI) et le World Wide Fund for Nature (WWF), le SBTi aide les entreprises à définir les bonnes pratiques et à fixer des objectifs fondés sur des preuves scientifiques, conformément à l'accord établi COP21 Paris 2015 sur le réchauffement climatique (limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C par rapport à la température préindustrielle en s'engageant à le limiter à 1,5 °C) et évalue de manière indépendante les programmes des entreprises visant à accroître leur avantage compétitif dans la transition vers une économie à faible émission de carbone.

Amfori BSCI



En 2025, Lucart s'engage à adhérer à l'Amfori – Business Social Compliance Initiative (Amfori BSCI) pour le suivi et l'amélioration des performances en matière de responsabilité éthique et sociale, tant à l'intérieur de l'entreprise que dans sa chaîne d'approvisionnement.

Les étapes concrètes mises en œuvre au deuxième semestre 2024 verront leur pleine réalisation au cours de l'année 2025 avec la finalisation d'un système de suivi structuré et d'une *due diligence* adéquate dans le domaine éthique, social et environnemental à appliquer à la fois en interne et tout au long de la chaîne de valeur.

Amfori BSCI est une initiative mondiale, fondée en 2003, qui vise à améliorer les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement globales. La certification BSCI repose sur un Code de conduite qui inclut les principes de l'Organisation internationale du travail (OIT), ainsi que des critères éthiques et environnementaux.

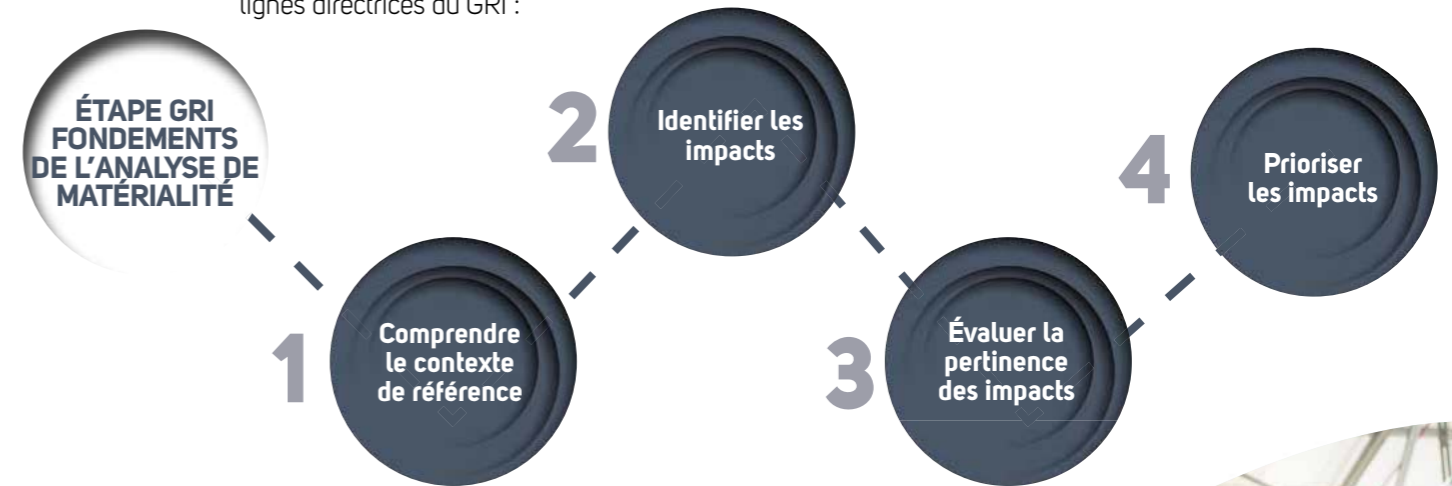
Analyse de Matérialité

GRI 2-12
2-13
2-25
2-29
3-1
3-2

Conformément aux exigences des normes du Global Reporting Initiative en matière de durabilité (normes GRI), ce rapport sur la durabilité se concentre sur des questions pertinentes (dites « matérielles »), c'est-à-dire les aspects de la durabilité qui reflètent les impacts économiques, environnementaux et sociaux significatifs pour l'entreprise ou qui peuvent influencer les évaluations et/ou décisions des parties prenantes.

Les questions matérielles ont été identifiées grâce à l'analyse de matérialité, qui a été renouvelée en 2023 afin de renforcer l'alignement sur la dernière version des normes GRI, publiée en 2021 et en vigueur depuis janvier 2023.

Lucart a donc fondé l'analyse de matérialité sur la cartographie et l'évaluation des impacts de l'organisation sur l'économie, l'environnement, les personnes et les droits de l'homme, conformément aux lignes directrices du GRI :



Le processus d'Analyse de Matérialité mené en 2023 s'est principalement basé sur l'identification des impacts actuels et potentiels, positifs et négatifs, les plus pertinents pour l'Entreprise et le contexte dans lequel elle opère. Ils sont répartis conformément aux trois dimensions liées à la durabilité : économie et gouvernance, enjeux sociaux et environnement. Afin d'évaluer quels impacts étaient les plus significatifs, un questionnaire a été soumis au comité ESG mis en place par la direction de l'entreprise. Pour chaque impact identifié, un niveau de pertinence a été défini, sur la base des aspects d'importance et de probabilité qui lui sont liés.

Sur la base des résultats obtenus, une liste de sujets prioritaires a été établie, dont l'ordre reflète le niveau de pertinence pour le Groupe. La liste des questions matérielles et d'impacts a été validée par la direction de l'entreprise en comité ESG le 20 octobre 2023.



Les questions matérielles mises à jour suite à l'analyse effectuée sont les suivantes :

CHAMP D'APPLICATION	LES QUESTIONS MATÉRIELLES DE LUCART	
GOUVERNANCE	INTÉGRITÉ ET DURABILITÉ DES ACTIVITÉS	Gestion des affaires et des relations avec les parties prenantes dans un souci de légalité, d'éthique et de transparence, en veillant à prévenir la corruption et à garantir une concurrence loyale, la sécurité des données et le respect de la confidentialité.
	APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE DES RESSOURCES LE LONG DE LA CHAÎNE	Acquisition de biens et de services sur la base d'indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, dans le respect des droits de l'homme et en cohérence avec les valeurs de l'entreprise.
	SÉCURITÉ DU PRODUIT	Respect des normes du marché de référence, y compris les risques pour la santé et la sécurité liés à l'utilisation des produits.
	SATISFACTION DES CLIENTS ET DES CONSOMMATEURS FINAUX	Volonté de satisfaire ou de dépasser les attentes des clients et des consommateurs finaux (par exemple, qualité des produits, politiques de fidélisation, etc.).
SOCIAL	SANTÉ ET SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS	Respect des normes en vigueur en matière de santé et de sécurité au travail (par ex., surveillance des accidents, mesures de prévention, éducation et formation en matière de santé et de sécurité, etc.).
	DÉVELOPPEMENT ET GESTION DU CAPITAL HUMAIN	Stratégies d'entreprise sur les programmes de formation et de développement des compétences, ainsi que des politiques d'égalité des sexes et de non-discrimination et la mise en œuvre d'un bien-être d'entreprise proche des besoins des employés, orienté vers l'amélioration du bien-être des personnes et un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.
	SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE	Envisager une redistribution des richesses par l'implication de partenaires stratégiques appartenant au territoire de référence (par ex. : relations avec le territoire pour des projets spécifiques, etc.).
ENVIRONNEMENTAL	RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION	Investir dans des activités de recherche et de développement impliquant des entités locales telles que des universités, des écoles, des centres de recherche, etc.
	LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Adoption de politiques et d'interventions techniques et d'installations visant à réduire et à optimiser les émissions directes et indirectes, la consommation d'énergie et d'eau et les déchets provenant des activités de l'entreprise (par ex., production et achat d'énergie provenant de sources renouvelables, recyclage de l'eau, installations de récupération, réduction de la disponibilité des ressources hydriques, etc.).
	DURABILITÉ DE PRODUIT ET DE PROCESSUS	Réalisation de produits dans le respect d'une gestion responsable des ressources économiques, environnementales et sociales, en mettant l'accent sur l'utilisation responsable des ressources hydriques et la réduction de l'impact lié à la production de déchets.

CATÉGORIES DE PARTIES PRENANTES POUR LUCART

- > Clients et consommateurs finaux
- > Actionnaires et financeurs
- > Salariés
- > Fournisseurs
- > Communauté locale
- > Organismes de réglementation et institutions
- > Médias
- > Écoles/Université et organismes de recherche
- > Associations de catégorie
- > Organisations syndicales
- > ONG
- > Partenaires stratégiques pour la circularité
- > Concurrents

En 2024 l'analyse de matérialité a été mise à jour uniquement pour la partie concernant les préoccupations des parties prenantes.

Les questions matérielles ont donc été soumises à l'appréciation des parties prenantes du Groupe Lucart selon différentes modalités.

Les représentants des catégories Salariés, Actionnaires et financeurs, ONG, Syndicats, Médias, Fournisseurs, Clients et consommateurs finaux, Communauté locale, et Associations de catégorie ont reçu un questionnaire portant sur les impacts que les activités de Lucart ont ou pourraient avoir sur l'environnement et les personnes, afin de déterminer leur importance du point de vue des parties prenantes.

Pour les catégories Organismes de réglementation, Écoles/Université et organismes de recherche, et Partenaires stratégiques pour la circularité, une analyse documentaire a été réalisée en recherchant, par mots-clés dans les documents et pages Web accessibles au public, la présence éventuelle des questions de durabilité prioritaires pour Lucart.

Les activités d'engagement décrites jusqu'à présent nous ont permis de comprendre le point de vue des parties prenantes prioritaires pour Lucart et de voir dans quelle mesure les attentes et les demandes externes correspondent au point de vue de l'entreprise sur les questions prioritaires et les plus urgentes que Lucart doit gérer.

La **Durabilité de produit et de processus** résulte être la question la plus importante pour les parties prenantes de Lucart, ainsi que le **Développement et gestion du capital humain** et la **Recherche, développement et innovation**. Les questions relatives à la **Lutte contre les changements climatiques**, à la **Santé et sécurité des travailleurs** et à la **Sécurité du produit** semblent quant à elles relativement moins prioritaires. En effet, d'après les commentaires reçus, les évaluations ont pris en compte le fort contrôle exercé par Lucart sur ces questions, de sorte que les impacts potentiels ont été interprétés comme étant moins pertinents ou moins probables dans le contexte spécifique de Lucart.

L'analyse n'a pas fait émerger de questions potentiellement importantes différentes de celles déjà incluses dans la matérialité de Lucart.

> Développement préliminaire d'analyse de matérialité financière

À partir de 2023, l'Entreprise a mené un exercice préliminaire d'analyse de la matérialité financière inspiré par les normes européennes d'information en matière de durabilité (ESRS), en particulier avec le concept de double matérialité qui y est inclus. Cet exercice n'a pas été pris en compte dans la définition des questions matérielles liées au présent Rapport de Développement Durable ; par conséquent, il n'engage pas l'auditeur, pas plus que les informations correspondantes.

Lucart a identifié et évalué la pertinence des risques et opportunités financiers significatifs pour le Groupe, en tant que première étape vers la mise en œuvre de l'analyse de matérialité financière.

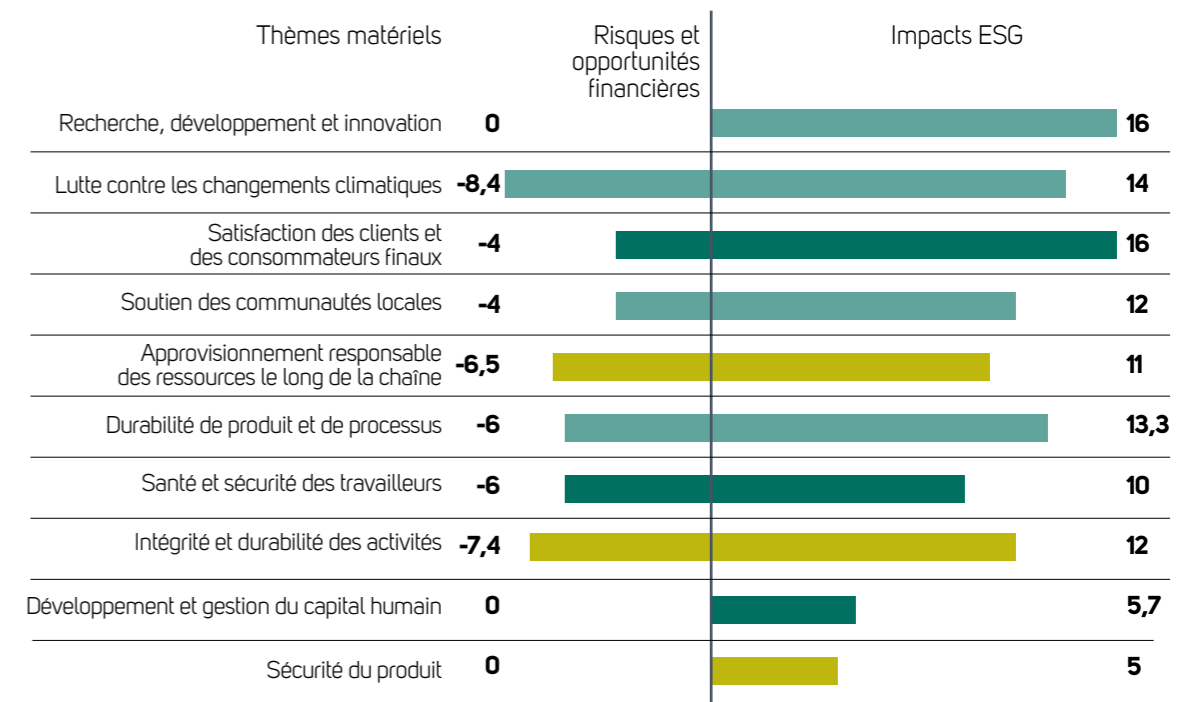
De même, les risques et opportunités financières liés aux questions de durabilité ont été identifiés, avec la coopération du Comité des risques du Groupe, et ont fait l'objet de la même évaluation d'importance de la part du Comité ESG et du Comité des risques.

L'analyse de matérialité qui en résulte a été confirmée également pour l'année 2024 et se trouve dans le schéma qui suit.

Pour plus de détails, voir la section 1.16 " Gestion des risques ".

DOUBLE MATÉRIALITÉ LUCART 2024

La représentation ne fait pas l'objet d'une assurance de la part du vérificateur.



LA JUSTE DIRECTION

GOUVERNANCE

SDGs



Nous prenons soin des personnes avec des solutions globales pour l'hygiène et la protection des produits. *Nous nous engageons à réaliser un modèle de gouvernance éthique et efficace parce que nous voulons être un point de repère sur les questions de la durabilité.*

1.1 Groupe Lucart, son histoire

GRI 2-1

L'innovation est l'attitude qui caractérise le Groupe depuis ses origines et aujourd'hui se traduit en produits à l'avant-garde à travers la création de solutions innovantes pour mieux vivre le futur et répondre aux nouveaux défis du marché.



> 1953 Cartiera Lucchese dei F.lli Pasquini : la fondation

La famille Pasquini travaille dans la production de papier officiellement depuis 1953 lorsque les frères Alessandro, Eliseo, Fernando, Raffaello et Tarcisio ont fondé la « Cartiera Lucchese dei F.lli Pasquini » dans un petit village sur les collines de Lucques appelé Villa Basilica, mais ils travaillaient déjà dans la production de papier dès les années 30 du siècle dernier. L'histoire de la famille Pasquini et de Lucart est liée à celle du territoire, puisque précisément à Villa Basilica entre 1830 et 1840, le pharmacien Stefano Franchi a inventé un moyen de produire du papier à partir de la paille, un matériau disponible sur place et en grandes quantités.

La production de papier de paille et de papier d'emballage, qui a commencé dans la première usine des frères Pasquini à Botticino, puis a continué dans le « Cartierino » dans la localité Biecina de Villa Basilica, sera affinée dans l'usine de Lucques située dans le centre-ville, où la force de l'eau qui déplaçait les meules de pierre représentait le processus de production fascinant de l'époque.

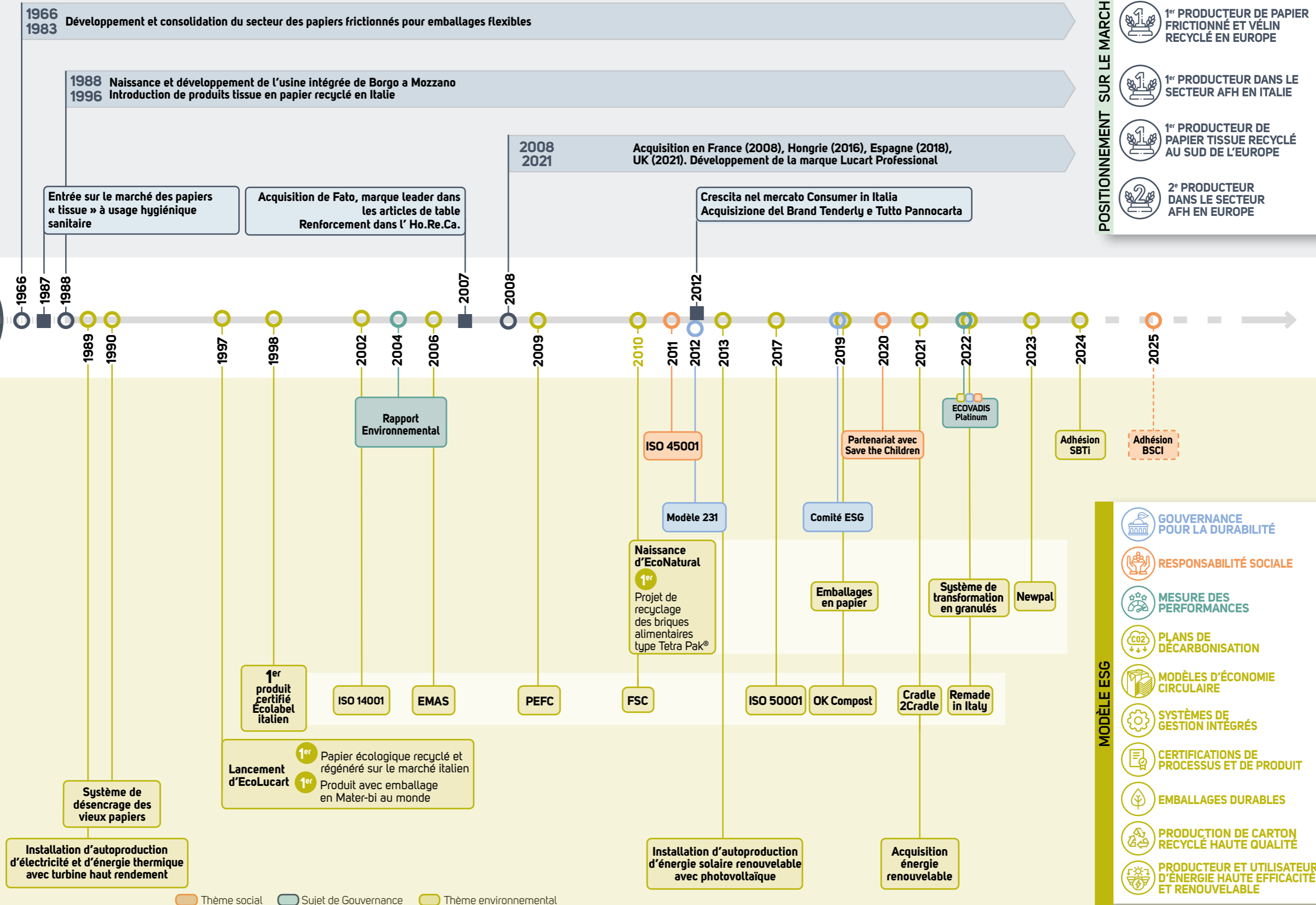
Aujourd'hui, ce mode de production serait appelé économie circulaire car on utilisait un déchet de l'agriculture comme matière première pour l'industrie manufacturière. C'est précisément pour cette raison historique, même si la paille n'est plus utilisée aujourd'hui et a été remplacée par la cellulose vierge ou à recycler, que dans la province de Lucques s'est développé un quartier très actif à la fois dans la production de papier d'emballage et de papier à usage sanitaire.



NOTRE HISTOIRE INDUSTRIELLE ET SUR LE MARCHÉ

1953 FONDATION DE CARTIERA LUCCHESI

NOTRE HISTOIRE DE DURABILITÉ



1.2 Usines du Groupe

Au 31 décembre 2024

GRI 2-1



(Royaume-Uni)

BLACKMORE PARK Lucart Hygiene Ltd.

Usine de seule transformation dédiée à la production d'articles en papier tissu pour l'hygiène dans le secteur Away from Home.

Lignes de transformation 5



(France)

LAVAL-SUR-VOLOGNE Lucart SAS

Située dans le département des Vosges, l'usine produit et transforme des bobines mères de ouate en papier tissu à partir de pure cellulose et de papier à recycler. Le site est le point de repère en France pour le recyclage du carton multicouche pour la production de papier tissu Fiberpack®.

Machines à papier 2
Lignes de transformation 9



(Espagne)

ARTZINIEGA Lucart Tissue & Soap S.L.U.

Usine dédiée aux produits pour l'hygiène. Elle transforme les bobines mères de ouate en papier tissu produites dans l'usine d'Aranguren en produits finis et réalise des produits cosmétiques comme des savons, détergents et désinfectants pour le marché Away from Home.

Lignes de transformation papier 4
Lignes soin de la peau 2



(Espagne)

ARANGUREN Lucart Tissue & Soap S.L.U.

Usine à papier pour la production de papier tissu en bobine mère de ouate à partir de cellulose vierge et de papier à recycler.

Machines à papier 2



(France)

SAINT-DIÉ-DES-VOGES Lucart SAS

Centre Logistique automatisé dédié aux produits Away from Home. Situé dans la zone commerciale de Hellieule, il couvre une superficie de plus de 22 000 m².



(Allemagne)

FRANCFORT Bureaux commerciaux



(Slovénie)

LJUBLJANA Circular Shield D.o.o.



(Hongrie)

NYERGESÚJFALU Lucart Kft.

Usine de seule transformation dédiée à la production d'articles pour le secteur Away from Home spécialisée dans le service des marchés d'Europe centrale et de l'Est.

Lignes de transformation 4



(Italie)

TORRE DI MOSTO (VE) Lucart S.p.A.

Usine dédiée à la transformation de la marque Fato, leader en Italie pour les couverts de table. Elle réalise des produits en papier imprimé, décoré et personnalisé, destinés principalement au marché Ho.Re.Ca.

Lignes de transformation 18



(Italie)

CASTELNUOVO DI GARFAGNANA (LU) Lucart S.p.A.

Usine intégrée avec un département usine à papier et un de transformation du papier, dédiés principalement à la production des articles de marque Tenderly et Tutto.

Machines à papier 1
Lignes de transformation 4



(Italie)

ALTOPASCIO (LU) Lucart S.p.A.

Centre Logistique automatisé dédié aux produits Away from Home. Situé près de l'autoroute A11 Firenze-Mare, il couvre une superficie de plus de 24 000 m².



(Italie)

PORCARI (LU) Lucart S.p.A. (sede legale)

Quartier général du Groupe, actif depuis 1966, il produit des bobines mères de ouate de papier tissu blanc et coloré et de papier frictionné pour emballages flexibles à partir de pure cellulose vierge, papier à recycler et mélange des deux.

Machines à papier 3



(Italie)

AVIGLIANO (PZ) Lucart S.p.A.

Usine intégrée pour la production et la transformation du papier Airlaid. Le papier Airlaid se distingue par l'innovante technologie de production qui n'utilise pas d'eau dans le processus de production et est utilisé pour réaliser des produits super-absorbants.

Machines à papier 1
Lignes de transformation 4

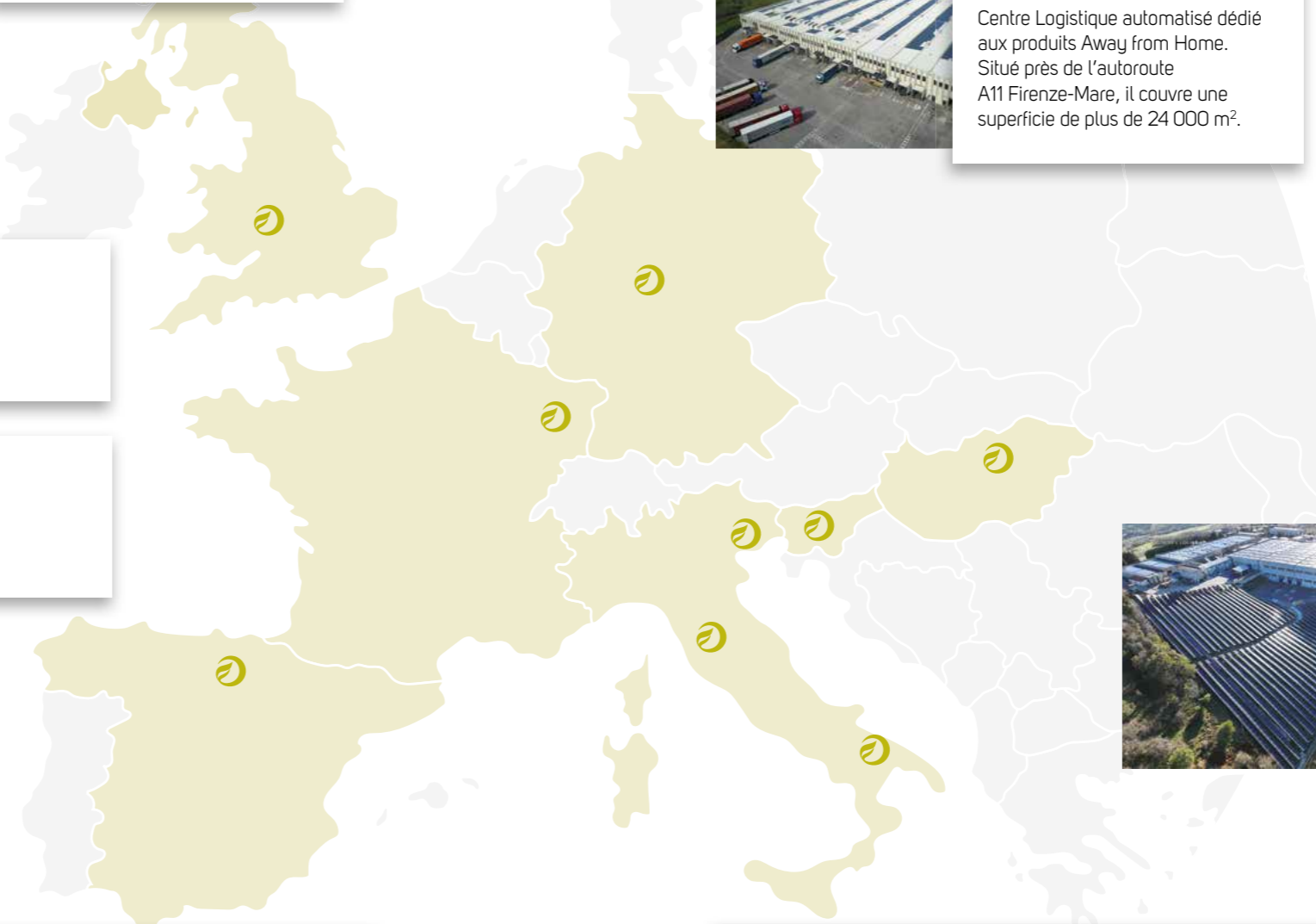


(Italie)

BORGO A MOZZANO - DIECIMO (LU) Lucart S.p.A.

La plus grande usine intégrée du Groupe produit et transforme des bobines mères de ouate en papier tissu à partir de pure cellulose vierge et de papier à recycler de sa marque et pour la grande distribution. C'est le point de repère en Italie pour le recyclage du carton multicouche pour la production de papier tissu Fiberpack®. Il est doté également d'un système de transformation en granulés pour récupérer complètement le polyéthylène et l'aluminium présents dans les briques alimentaires.

Machines à papier 3
Lignes de transformation 19



1.3 Typologie de papiers produits

Trois typologies de papiers sont produites dans les usines du Groupe :



PAPIER FRICTIONNÉ (MG)

Papier réalisé en utilisant comme matière première du papier à recycler, de la cellulose vierge ou un mélange des deux.



PAPIER TISSUE

Papiers blancs et colorés réalisés en utilisant comme matière première du papier à recycler, de la cellulose vierge ou un mélange des deux.



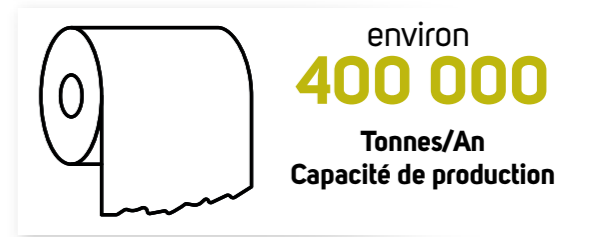
PAPIER AIRLAID (À SEC)

Papier fabriqué à partir de cellulose « fluff » à fibres longues avec un processus de production qui ne nécessite pas l'utilisation d'eau pour créer les liens entre les fibres. Le papier ainsi obtenu est particulièrement résistant et absorbant et peut être réutilisé plusieurs fois.

1.4 Capacité de production

> Capacité de production du secteur du papier

Le Groupe, au 31 décembre 2024, a une capacité de production totale d'environ 400 000 tonnes de papier, ainsi distribuée :



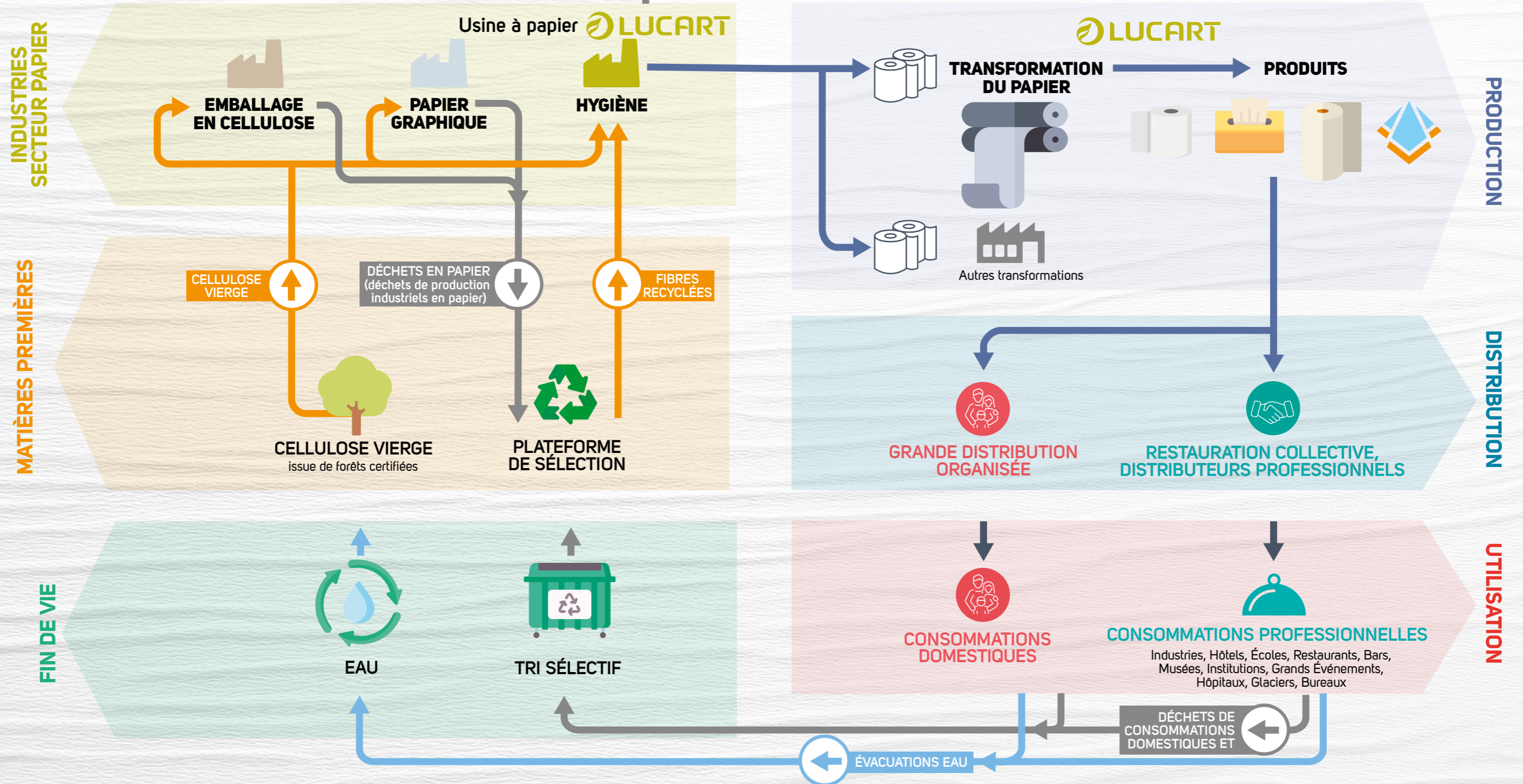
Ligne	Société	Usine	Capacité Productive (t/a)			
			Tissue	Frictionné	Airlaid	Total
PM3	Lucart S.p.A.	Porcari		50 000		
PM4	Lucart S.p.A.	Porcari	25 000			
PM5	Lucart S.p.A.	Borgo a Mozzano - Diecimo	25 000			
PM6	Lucart S.p.A.	Borgo a Mozzano - Diecimo	25 000			
PM7	Lucart S.p.A.	Borgo a Mozzano - Diecimo	60 000			
PM9	Lucart SAS	Laval-sur-Vologne	23 000			
PM10	Lucart SAS	Laval-sur-Vologne	38 000			
PM11	Lucart S.p.A.	Castelnuovo di Garfagnana	50 000			
PM12	Lucart S.p.A.	Porcari	35 000			
PM13	Lucart Tissue&Soap S.L.U.	Aranguren	25 000			
PM14	Lucart Tissue&Soap S.L.U.	Aranguren	25 000			
AM01	Lucart S.p.A.	Avigliano			15 000	
TOTAL			331 000	50 000	15 000	396 000

> Capacité productive secteur soins de la peau

L'usine d'Artziniega comprend deux lignes de production en mesure de réaliser des produits cosmétiques pour le secteur Away from Home tels que des savons, des produits nettoyants et assainissants. La capacité productive est d'environ 12 millions de litres/an.

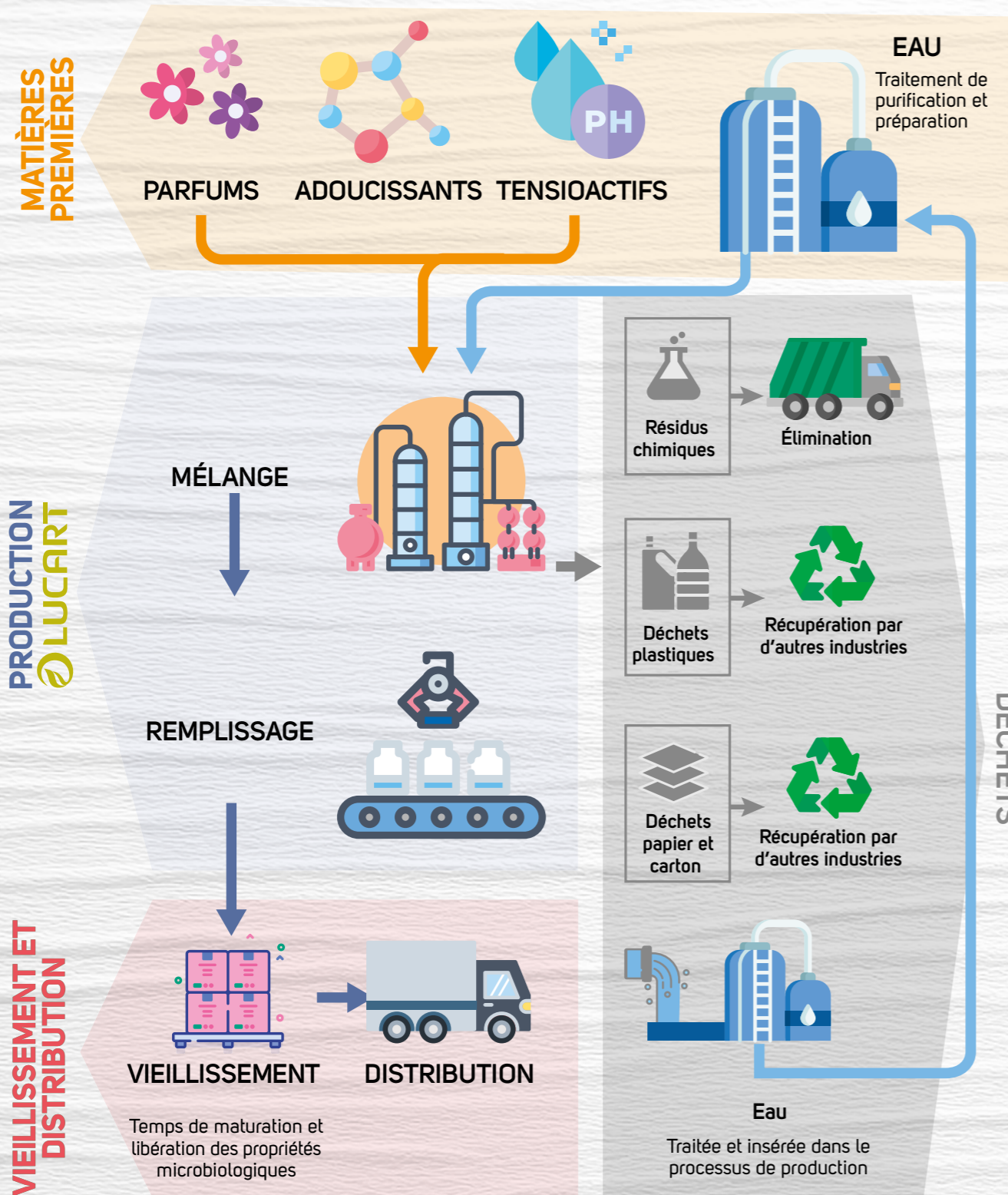


1.5 Le Processus productif et cycle de vie du produit tissu



1.6

Le Processus de production et cycle de vie du produit Cosmétique



1.7 Aires d'activités

GRI 2-6 L'offre commerciale du Groupe est organisée pour répondre aux exigences de trois différentes aires d'activités :



AWAY FROM HOME

PRODUITS EN PAPIER POUR L'HYGIÈNE ET SAVONS POUR LES CONSOMMATIONS NON DOMESTIQUES

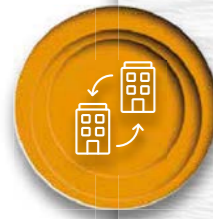
Solutions d'hygiène innovantes composées de produits distribués en papier tissue, obtenu à partir de fibres vierges, recyclées et régénérées, et de papier airlaid, systèmes de distributeurs et savons consommés par les collectivités, restaurants, industries, entreprises de nettoyage, etc.



CONSUMER

PRODUITS EN PAPIER POUR L'HYGIÈNE ET SAVONS POUR LES CONSOMMATIONS DOMESTIQUES

Produits en papier tissue et papier airlaid, comme le papier toilette, l'essuie-tout et les serviettes, utilisés à la maison.



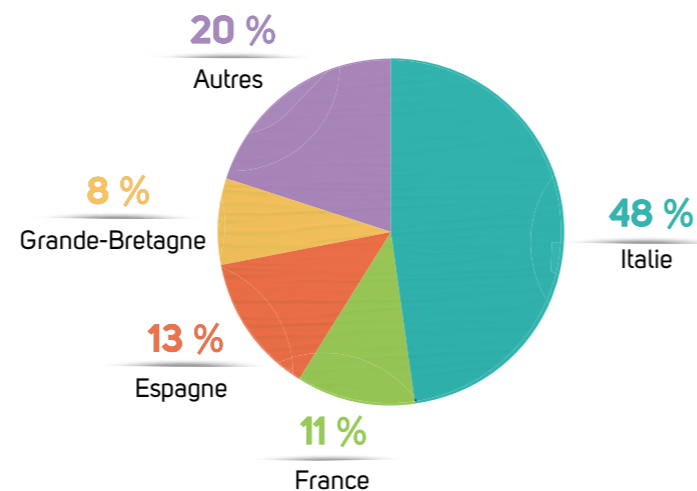
BtoB

BOBINES MÈRES DE OUATE PAPIER FRICTIONNÉ BOBINES MÈRES DE OUATE PAPIER TISSUE BOBINES MÈRES DE OUATE PAPIER AIRLAID

Bobines mères de ouate grands formats destinées à d'autres industries de transformation de papier produisant des sachets, papier cadeau, papiers accouplés à polyéthylène ou aluminium, nappes et autres emballages flexibles ou transformant du papier tissue ou airlaid.

En 2024, les produits du Groupe ont répondu aux exigences de partenaires commerciaux et d'utilisateurs finaux dans plus de 70 pays du monde.

RÉPARTITION % DES RECETTES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



POSITIONNEMENT SUR LE MARCHÉ



2^e ACTEUR européen en termes de volumes de produits tissue



LEADER de marché en Italie.



LEADER en Italie pour le papier tissue écologique

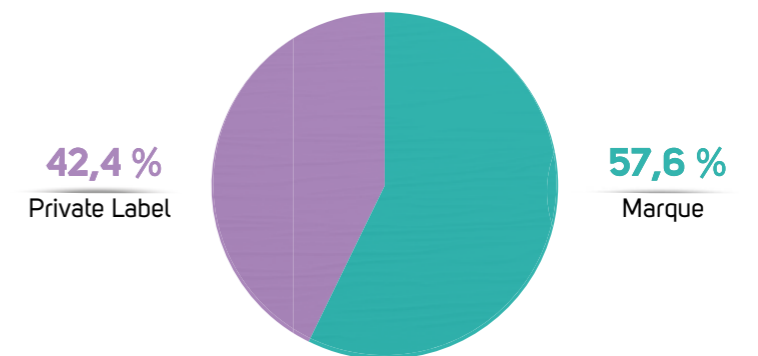


Tenderly et Tutto parmi les premières marques **en Italie.**



Leader européen dans le secteur des papiers frictionnés légers et partenaire des principales industries européennes de transformation du papier tissue et du papier airlaid.

RÉPARTITION EN % DES VENTES (EN VALEUR) PAR MARQUE/PRIVATE LABEL GROUPE



1.8 Aire Away from Home (AFH)

GRI 2-6



La division AFH propose des solutions d'hygiène innovantes composées de produits distribués réalisés en papier tissu, obtenus à partir de fibres vierges, recyclées et régénérées, et du papier sec « airlaid », qui utilise de l'air dans le processus de traitement des fibres de cellulose, des systèmes de distribution, savons et solutions pour désinfecter les mains. La branche vise également à devenir un acteur international sur le marché du savon. Les marques de la division agissent comme des partenaires pour les opérateurs du secteur en assurant la meilleure qualité de service et la pleine satisfaction de l'utilisateur final.



Le label Lucart Professional offre au marché AFH des solutions hygiéniques avancées et durables. Une gamme complète de papier tissu, de papier sec airlaid, de savons et de systèmes de distribution pour tous les secteurs d'utilisation.

Grâce à une approche innovante et à des technologies de pointe, Lucart Professional propose des solutions hygiéniques pour le marché hors foyer qui non seulement respectent l'environnement mais améliorent également la vie quotidienne de nos clients en combinant performance, innovation, qualité et durabilité.

Dans un monde où la durabilité est plus que jamais au cœur de nos choix, Lucart Professional se distingue en tant que leader de l'économie circulaire dans le secteur, grâce à la ligne EcoNatural, qui est accompagnée de nombreuses autres activités visant à réduire l'impact environnemental de ses produits, tels que le Sustainable Packaging Programme et la réalisation de la neutralité climatique pour les serviettes et le papier hygiénique de la ligne EcoNatural. Ceci s'ajoute aux projets d'éducation à la durabilité dans les écoles et aux collaborations avec les municipalités et les entreprises privées pour améliorer les processus de recyclage.



Un engagement en faveur de la durabilité certifié par des résultats concrets et étayé par la déclaration environnementale de produit (EPD®) sur les produits en papier recyclé.

Une attention portée en faveur de la durabilité économique et environnementale avec la proposition de solutions de distribution qui réduisent la consommation et les coûts d'utilisation.

Une vocation à l'innovation mondiale qui aide l'ensemble de la filière commerciale à obtenir d'excellents résultats, pour que le monde soit un lieu où il fait bon vivre.



SUSTAINABLE PACKAGING PROGRAMME

Chez Lucart Professional, la technologie et la responsabilité environnementale se conjuguent harmonieusement dans le but d'améliorer le bien-être des personnes et de la planète.

Il en est ainsi depuis toujours du point de vue du produit. Et il en est ainsi désormais également du point de vue des emballages. Le Sustainable Packaging Programme représente l'engagement de Lucart Professional en faveur d'un emballage de plus en plus durable grâce à l'utilisation de techniques et de matériaux ayant un impact réduit sur l'environnement, tant pour l'emballage primaire que secondaire.

Une recherche continue visant à adopter des emballages en plastique recyclé (min. 60 %) ou, lorsque c'est techniquement possible, en papier recyclé, à utiliser des mandrins en carton recyclé et recyclable et à réduire les épaisseurs d'emballage et les déchets de processus, afin de limiter de plus en plus l'impact environnemental de ses produits.



NOUVELLES CERTIFICATIONS PRODUITS ECONATURAL

Lucart Professional poursuit son chemin vers une durabilité toujours plus grande, en obtenant de nouvelles certifications importantes pour les produits de la gamme EcoNatural. En effet, en 2024, le papier hygiénique et les serviettes de la ligne EcoNatural produits dans les usines d'Espagne et de Hongrie ont également obtenu la neutralité climatique, qui certifie que toutes les émissions de gaz à effet de serre générées au cours du cycle de vie du produit sur une période donnée ont été neutralisées. Une autre étape importante a été le passage de la catégorie « Cradle to Cradle Bronze » à la catégorie « Cradle to Cradle Silver » pour les produits EcoNatural fabriqués à l'usine française de Laval-sur-Vologne. Ces derniers ont également obtenu la certification Blue Angel, qui identifie les produits répondant à des exigences élevées en matière d'environnement, de santé et de performance.



ECONATURAL : LANCEMENT DE LA NOUVELLE GAMME DE DISTRIBUTEURS FLOW

En 2024, Lucart Professional lance sa nouvelle gamme de distributeurs EcoNatural Flow, fabriqués à partir de déchets de briques alimentaires. L'aluminium et le polyéthylène dérivés des briques alimentaires permettent de fabriquer l'Al.Pe.®, une matière première certifiée recyclée, à partir de laquelle sont fabriqués les distributeurs de la ligne FLOW. Les distributeurs FLOW se distinguent par leur design exclusif et breveté, caractérisé par des lignes sinueuses et élégantes. La gamme propose des distributeurs répondant à tous les besoins : des distributeurs pour serviettes pliées, pour papier hygiénique feuille à feuille et pour papier hygiénique en bobine mère, aux dernières innovations telles que Autocut Flow pour les serviettes en rouleau et le distributeur L1 avec distribution feuille à feuille pour le papier hygiénique. Toute la ligne Flow est disponible en blanc et noir, est recyclable et certifiée ReMade in Italy et OK Recycled.



NOUVEAU SITE WEB LUCART PROFESSIONAL

En 2024, Lucart Professional a relancé son propre site web. Les nouvelles mises à jour ont été mises en œuvre pour offrir une meilleure navigation et une expérience utilisateur optimisée. Les utilisateurs peuvent facilement consulter le catalogue de produits et accéder à diverses informations sur les projets et initiatives de Lucart Professional, en quelques clics.



Velo

Un assortiment de papiers certifiés écologiques et systèmes de distribution, imbattables dans la réduction des consommations, distribué par des concessionnaires sélectionnés sur tout le territoire italien. La marque Velo est garantie de qualité, professionnalisme et service dans le marché Away from Home.



En 2024, la marque Velo a poursuivi ses activités avec succès, en se concentrant sur une combinaison gagnante de papiers certifiés écologiques et de systèmes de distribution, présents chez des revendeurs sélectionnés dans toute l'Italie. Cette approche a permis d'obtenir des résultats exceptionnels dans la réduction de la consommation, confirmant que Velo est synonyme de qualité, professionnalisme et service dans le marché Away from Home.

Grâce à la coopération avec des revendeurs sélectionnés, Velo atteint une vaste clientèle, offrant des solutions durables et de haute qualité. Ce modèle d'affaires favorise non seulement la durabilité environnementale, mais crée également une valeur ajoutée pour les clients, qui reconnaissent et apprécient l'engagement de la marque à fournir d'excellents produits respectueux de l'environnement.

Au cours de l'année 2024, le nouveau site web de VELO a également été lancé, conforme à la nouvelle image de marque. Ce relooking renforce la valeur du partenariat grâce à un nouveau graphisme et à une nouvelle expérience utilisateur. La navigation est désormais plus immédiate et intuitive, offrant une image moderne et attrayante et renforçant le lien avec les clients et les partenaires.



FATO

FATO est la marque du Groupe Lucart spécialisée dans le linge de table jetable Tissue et Airlaid pour le marché Ho.Re.Ca., grâce à l'excellence de ses matières premières et à son design strictement Made in Italy.



Nappes, serviettes, chemins de table, sacs à couverts, sets de table et bien plus encore : chaque produit FATO allie la qualité des matières premières, l'hygiène et la commodité du jetable à un engagement fort en faveur de l'environnement et à la recherche de solutions de plus en plus durables. La sélection de FATO est fraîche et contemporaine, réinterprétant de manière originale les nouvelles tendances de couleurs et de motifs, enrichissant ainsi cette gamme de produits.

La nouvelle collection FATO couvre toutes les lignes de produits, répondant aux différentes exigences des restaurateurs. Des produits de dressage de table les plus raffinés en Airlaid, déclinés en style contemporain avec le nouveau chemin de table intelligent qui peut habiller des tables de différentes dimensions, aux nouvelles textures de toile, en passant par les sets de table en papier paille imprimé, parfaits pour les pizzerias et les brasseries qui souhaitent donner au dressage de la table un style moderne.

L'engagement de FATO en faveur de la durabilité se reflète dans le choix de matériaux écologiques certifiés, tels que les papiers Tissue et Airlaid, qui garantissent un impact environnemental réduit sans compromettre les performances. Les papiers utilisés sont certifiés FSC et PEFC, ce qui garantit que les produits répondent à des critères stricts de protection de l'environnement tout au long de leur cycle de vie.

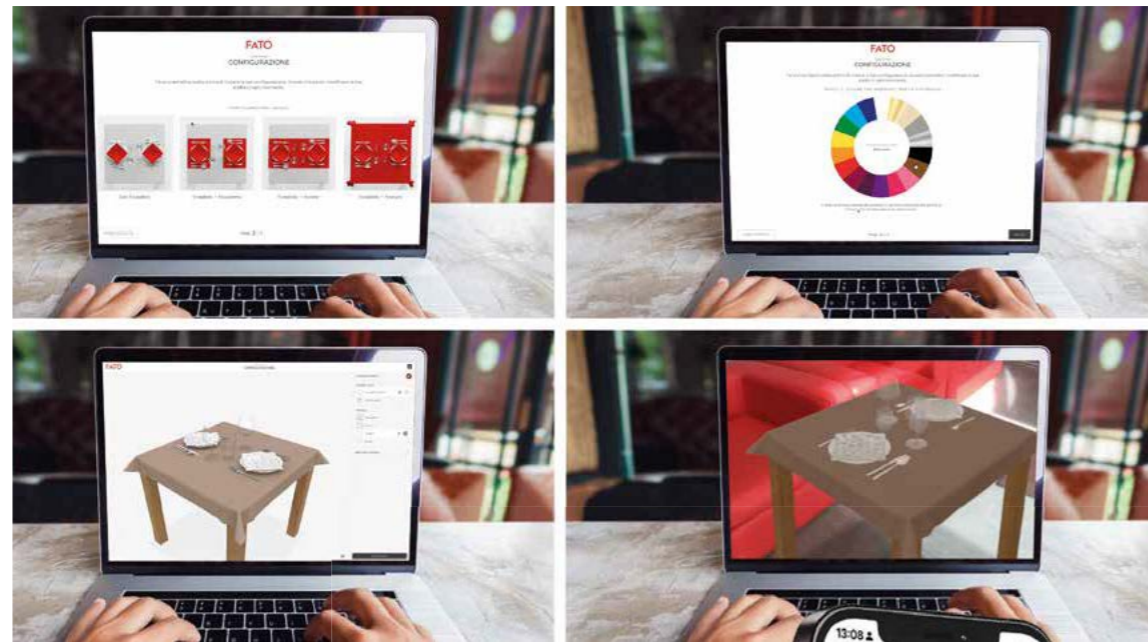
Ces certifications attestent de l'engagement de la marque à garantir des produits sûrs, de haute qualité et respectueux de l'environnement grâce à un processus de production transparent et certifié.



NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES POUR FATO

En 2024, FATO a introduit des **outils numériques innovants** pour améliorer l'expérience des clients et promouvoir la durabilité. Un de ces outils est le configurateur 3D, qui permet de simuler le dressage d'une table en utilisant l'assortiment de produits FATO. Cet outil permet aux utilisateurs de prévisualiser l'aspect de leur table, en personnalisant les décorations, les couleurs et les formats. En outre, il est possible de recevoir un QR code qui permet de visualiser la simulation de réalité augmentée directement dans son environnement. Non seulement cet outil rend le processus de choix plus amusant et personnalisé, mais il contribue également à réduire le gaspillage, en permettant de visualiser et de modifier les choix avant l'achat.

Parallèlement, le site web de FATO a fait l'objet d'un relooking dans une optique de durabilité. L'objectif principal était de réduire les émissions de CO₂ des biens numériques en diminuant la consommation d'énergie grâce à des pratiques de construction et d'hébergement durables. Les pages web ont été optimisées pour être plus rapides, accessibles et respectueuses de l'environnement.



LANCEMENT LUCARTFORME

Lucart met à la disposition de la filière commerciale un espace réservé exclusif afin de garantir une connexion constante avec le monde Lucart.

En effet, l'espace réservé permet d'accéder à tous les outils commerciaux de Lucart Professional, Velo et FATO, c'est-à-dire le simulateur de consommation, le calculateur d'économies d'énergie, le studio de design, le Tree challenge, le configurateur FATO et l'espace réservé Velo.

LUCART *For ME*



1.9 Aire Consommateur

GRI 2-6



La branche Consommateur place Lucart parmi les principaux acteurs italiens des GMS européennes pour les produits en cellulose pure et en papier recyclé.

Nos marques accompagnent chaque jour la vie de millions de personnes et vivent à leurs côtés dans leurs foyers : produits en papier tissu et en papier airlaid tels que le papier hygiénique, l'essuie-tout, les serviettes de table, les sets de table et les mouchoirs.

Tenderly

L'une des principales marques du marché italien, Tenderly, prend soin des familles depuis 50 ans, propose une gamme de produits de qualité supérieure pour le soin et l'hygiène personnelle, testés dermatologiquement et certifiés FSC® Mix. Tenderly est universellement apprécié pour la grande douceur qui caractérise ses produits et représente une référence importante dans le secteur des soins personnels.

LE PAPIER TOILETTE

En 2024, après la refonte complète de la gamme en 2023, l'offre dans le secteur hygiénique s'est encore élargie avec le lancement de la nouvelle ligne **Tenderly Pink**, en format stock de 12 et 16 rouleaux, testés dermatologiquement pour l'hygiène intime féminine. Les rouleaux, agréablement parfumés et décorés, sont conçus pour une clientèle féminine de plus en plus attentive et exigeante.



Un autre lancement important concerne le papier hygiénique historique **Tenderly Salvaspazio** : le format proposé au consommateur a été optimisé, abandonnant le paquet historique de 15 rouleaux en faveur du nouveau paquet de 16 rouleaux. En fait, le nouveau format de produit permet d'économiser 20 % des moyens de transport utilisés pour livrer le produit, par rapport à un autre emballage standard de 16 rouleaux, également sous la marque Tenderly.

LES MOUCHOIRS

Début 2024, Tenderly a renforcé sa ligne de mouchoirs Comfort avec le lancement de la boîte en carton pratique contenant 80 mouchoirs. Doux et confortables, 4 plis, ils sont la solution idéale pour avoir le bon degré de confort même dans les moments les plus délicats, comme en cas de rhume.

La gamme de mouchoirs est bien organisée et complète :

Tenderly Carezza, la ligne de mouchoirs 3 plis conçue pour offrir au consommateur un

mouchoir doux qui bénéficie des avantages d'un grammage élevé. Elle est disponible aux formats 10, 15 et 30 paquets.



Tenderly Comfort, la ligne de mouchoirs en papier 4 plis extra-résistants, idéale pour un usage intensif, par exemple en cas de rhume. Disponible en 12 et 30 paquets et en boîte en carton contenant 80 mouchoirs feuille à feuille.

Tutto

Marque historique spécialisée dans le nettoyage et l'hygiène du foyer, présente sur le marché depuis 40 ans, elle est la seule sur son marché à proposer des produits en papier airlaid, plus communément appelé « papier sec », un papier aux performances étonnantes en termes d'absorption et de résistance. Aujourd'hui, son offre est complétée par les nouvelles lignes d'essuie-tout en papier tissé : Tutto Cucina Più, Tutto Cucina Style et Tutto Cucina Jolly, ainsi que par la ligne de serviettes de table lancée précédemment.

ESSUIE-TOUT

L'année 2024 représente une année cruciale pour la marque historique : un grand projet de relooking de la catégorie est lancé et achevé, qui concerne principalement le logo, renouvelé dans son lettrage et légèrement retouché dans les couleurs utilisées pour lui donner une touche de modernité indispensable, sans perdre le lien avec le passé. De plus, une amélioration majeure de la qualité a été apportée aux produits présents dans la gamme, grâce au développement et à l'utilisation de la nouvelle technologie Hi-PER. Dans le cadre du projet, tout cela s'est concrétisé par un nouveau système graphique, capable de capter davantage l'attention dans les rayons et de communiquer clairement les caractéristiques de chaque produit.

Au cours du premier semestre, les nouveaux produits **Tutto Cucina Più** et **Tutto Cucina Style** ont été lancés, représentant l'évolution des anciens produits Tutto Cucina et Tutto Cucina Plus, mis sur le marché entre 2018 et 2020, à la suite de l'extension de la gamme initiée à ce moment-là.

Le premier, conçu pour un usage quotidien dans la cuisine, permet au consommateur d'arracher de nombreuses feuilles et il est parfait pour le contact direct avec les aliments. Un papier super-absorbant et durable, rehaussé par un gaufrage rasoir, certifié FSC® MIX, et un emballage contenant au moins 50 % de plastique recyclé pour limiter l'utilisation de ressources provenant de sources non renouvelables.



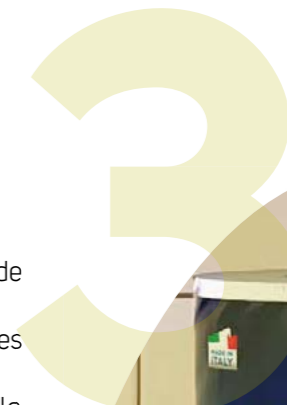
Le second, conçu pour jouer un rôle « multifonction », est accompagné d'un maxi-format décoré, parfait pour gérer les imprévus quotidiens dans la cuisine, et se prête à un usage intelligent, en l'utilisant comme serviette de table ou même comme set de table.

Les deux produits sont disponibles en paquets de 2, 3 et 6 rouleaux et ont été fabriqués en utilisant la technologie Hi-PER.



Au cours du second semestre, l'équipe marketing s'est ensuite consacrée au relooking de **Tutto Pannocarta**, le fleuron de la gamme.

Un projet délicat, qui s'est fixé un double objectif : d'une part, celui de conserver certains éléments clés, comme les couleurs prédominantes de l'emballage (bleu) et les éléments visuels caractéristiques, comme la feuille de papier « tordue » pour l'essorer, afin d'illustrer le concept de « laver-essorer-réutiliser ». L'autre objectif a été de rendre l'emballage plus moderne et plus intelligible, tout en faisant un clin d'œil aux nouvelles générations de consommateurs.



Enfin, l'offre de la ligne Tutto Pannocarta s'enrichit d'un nouveau format de pack 4 rouleaux, qui vient s'ajouter aux formats à 2 et à 3 rouleaux.



Marque leader dans le segment des produits tissu essentiellement écologiques, Grazie EcoNatural représente la première gamme de produits tissu pour le marché des Consommateurs réalisée à travers la récupération et le recyclage des fibres de cellulose contenues dans les briques alimentaires de type Tetra Pak®. Tous les produits de la gamme Grazie EcoNatural, dédiés au soin et à l'hygiène personnelle, sont certifiés Écolabel et FSC® Recycled.

Grazie EcoNatural est une marque à l'esprit international, résolument ambitieuse et désireuse de faire connaître sa raison d'être au-delà des frontières italiennes. En effet, ses emballages indiquent les principaux avantages en anglais, tandis que les informations plus détaillées destinées au consommateur sont fournies en 4 langues : italien, anglais, français et allemand.

En 2024, nous avons encore enrichi l'assortiment en lançant de nouveaux formats dans les catégories papier toilette, essuie-tout et mouchoirs, afin de mieux répondre aux exigences du marché étranger, où la marque connaît une forte croissance.



Smile offre au marché une gamme de produits qui allie la satisfaction des besoins des consommateurs et l'esprit d'innovation qui caractérise Lucart. Les lignes qui composent la gamme – papier toilette, essuie-tout et rouleaux – exploitent la technologie appelée « hybride », qui combine des couches de cellulose pure avec du papier 100 % recyclé. Le papier est certifié PEFC® et l'emballage est principalement composé d'au moins 50 % de polyéthylène recyclé.

1.10 Aire Business to Business (BtoB)

GRI 2-6



L'unité commerciale BtoB propose au marché des bobines de ouate grands formats destinées à d'autres industries de transformation du papier, en garantissant qualité et stabilité du produit dans le temps, haut niveau de service et fiabilité vis-à-vis de la clientèle, ainsi que les plus importantes certifications de produit et de processus.

> Les principales typologies de papiers produits dans les usines du Groupe



PAPIER TISSUE

Papiers blancs et colorés réalisés en utilisant comme matière première du papier à recycler, de la cellulose vierge ou un mélange des deux, destinés à être transformés en papier pour l'hygiène comme essuie-tout, papier toilette, essuie-main, serviettes, mouchoirs, torchons et draps médicaux.



PAPIER AIRLAID

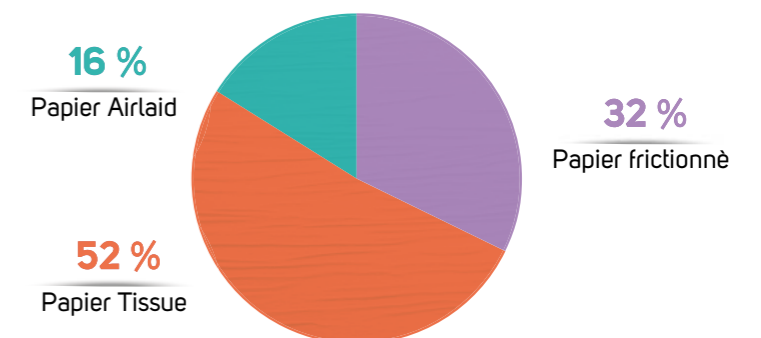
Papier fabriqué à partir de cellulose « fluff » à fibres longues avec un processus de production qui ne nécessite pas l'utilisation d'eau pour créer les liens entre les fibres. Le papier ainsi obtenu est particulièrement résistant et absorbant et peut être réutilisé plusieurs fois. Les bobines de ouate grand format sont destinées à d'autres entreprises de transformation de papier pour la production de serviettes périodiques, de lingettes humides, d'emballages spéciaux, de serviettes, de nappes, d'essuie-tout et de torchons.



PAPIER FRICTIONNÉ

Papier réalisé en utilisant comme matière première du papier à recycler, de la cellulose vierge ou un mélange des deux, destiné aux autres industries de transformation du papier, productrices de sachets, papier cadeau, papiers accouplés à polyéthylène ou aluminium, nappes et autres emballages.

RÉPARTITION EN % DES VENTES (À VALEUR) BtoB PAR TYPOLOGIE DE PAPIER



1.11 Certifications

La qualité de nos produits est confirmée par d'importantes certifications. (schéma mis à jour au 31 décembre 2024).

GRI 2-24

ECOLABEL

Il s'agit du label de qualité écologique délivré par l'Union Européenne qui distingue les produits et services à faible impact environnemental pendant tout le cycle de vie.






BEST PERFORMANCE


Lucart a été la première entreprise à obtenir la certification Écolabel en Italie en 1998 et en Hongrie en 2020.

PEFC E FSC®

Lucart S.p.A. est l'une des premières usines de papier italiennes à avoir obtenu les certifications PEFC et FSC® (INT-CW-001076, INT-COC-001076), qui garantissent l'origine des matières premières auprès de fournisseurs qui adoptent des systèmes de gestion durable des forêts durable et avec une chaîne de traçabilité agréée.



PEFC
(Programme for the Endorsement of Forest Certification)
PEFC/18-32-05



FSC®
(Forest Stewardship Council®)
www.fsc.org
FSC® C100458
La marque de la gestion forestière responsable

ISO

Les usines italiennes du Groupe ont été parmi les premières en Europe à obtenir, pour le secteur spécifique des produits en papier tissu et frictionné, la certification des systèmes de gestion de la qualité ISO 9001 et la certification environnementale ISO 14001.

La norme **ISO 9001** est une norme internationale à caractère volontaire qui définit la façon doit être développé un Système de Gestion Qualité efficace.

La norme **ISO 14001** est une norme internationale à caractère volontaire qui définit la façon doit être développé un Système de Gestion de l'environnement efficace.

La norme **ISO 50001** est une norme internationale à caractère volontaire qui définit la façon doit être développé un Système de Gestion de l'environnement efficace.


La norme **ISO 22716** est une norme internationale à caractère volontaire qui définit les directives pour la production, le contrôle, la conservation et l'expédition de produits cosmétiques avec la finalité de garantir au consommateur des standards élevés en termes d'hygiène, de santé et de sécurité.

La certification **ISO 45001** est une norme de caractère volontaire qui définit la manière de développer efficacement un Système de gestion de la sécurité et de la santé des travailleurs.

Toutes les usines italiennes du Groupe sont certifiées ISO 45001:2018 à travers une certification multisite.

EMAS (Eco-Management and Audit Scheme)


Les usines de production de Borgo a Mozzano et Castelnuovo di Garfagnana ont été parmi les premières usines européennes intégrées de production de papier tissu (fabrication du papier et transformation sur le même site) à avoir obtenu l'enregistrement environnemental EMAS, le système communautaire de management environnemental et d'audit destiné aux organisations souhaitant s'engager dans l'évaluation et l'amélioration de leur efficacité environnementale.



EMAS
GESTIONE AMBIENTALE VERIFICATA
reg. n. 1-000470

DER BLAUE ENGEL

La certification écologique-environnementale du produit allemand attribuée à l'usine française de Laval-sur-Vologne et à l'usine italienne de Borgo a Mozzano.



OK COMPOST

Le label « Ok Compost Industria » atteste que le produit est compostable dans les installations de compostage industriel.




IFS HPC (International Featured Standard Household and Personal Care)

Le standard IFS HPC est un schéma international de certification ayant pour but de garantir, à travers des audits de certification d'organismes tiers, le respect de normes spécifiques de sécurité et qualité des produits pour l'hygiène personnelle et domestique de la marque du distributeur.




CRADLE TO CRADLE™

La certification qui reconnaît au niveau mondial les produits les plus sûrs et durables réalisés pour l'économie circulaire.




ReMade IN ITALY®

La certification qui atteste de la teneur en matériau ou sous-produit recyclé dans un produit ou matériau. Certification présente au centre logistique d'Altopascio.



CHSA

Programme d'accréditation pour les entreprises qui fabriquent des produits de nettoyage et d'hygiène au Royaume-Uni.



	Porcari	Borgo a Mozzano (Diecimo)	Torre di Mosto	Castelnuovo di Garfagnana	Avigliano	Laval-sur-Vologne	Nijergesúfalú	Artziniega	Aranguren ⁴	Blackmore Park
ISO 9001	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆
ISO 14001	☆	☆		☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆
EMAS		☆		☆						
ISO 50001	☆	☆		☆		☆		☆	☆	
ISO 45001	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆
ISO 22716								☆		
CHSA										☆
EU Ecolabel	☆	☆	☆	☆		☆	☆	☆	☆	
Der Blaue Engel		☆				☆		☆		
PEFC	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	
FSC®	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	☆	
IFS HPC		☆		☆	☆					
OK Compost			☆		☆					
Cradle to Cradle™						☆				

⁴ Le tableau présente l'ensemble des certifications au niveau des systèmes et des produits pour 2024 pour les sites de production de Lucart.

1.12 Circularité et durabilité comme leviers commerciaux stratégiques

GRI 2-24
301-2
306-2

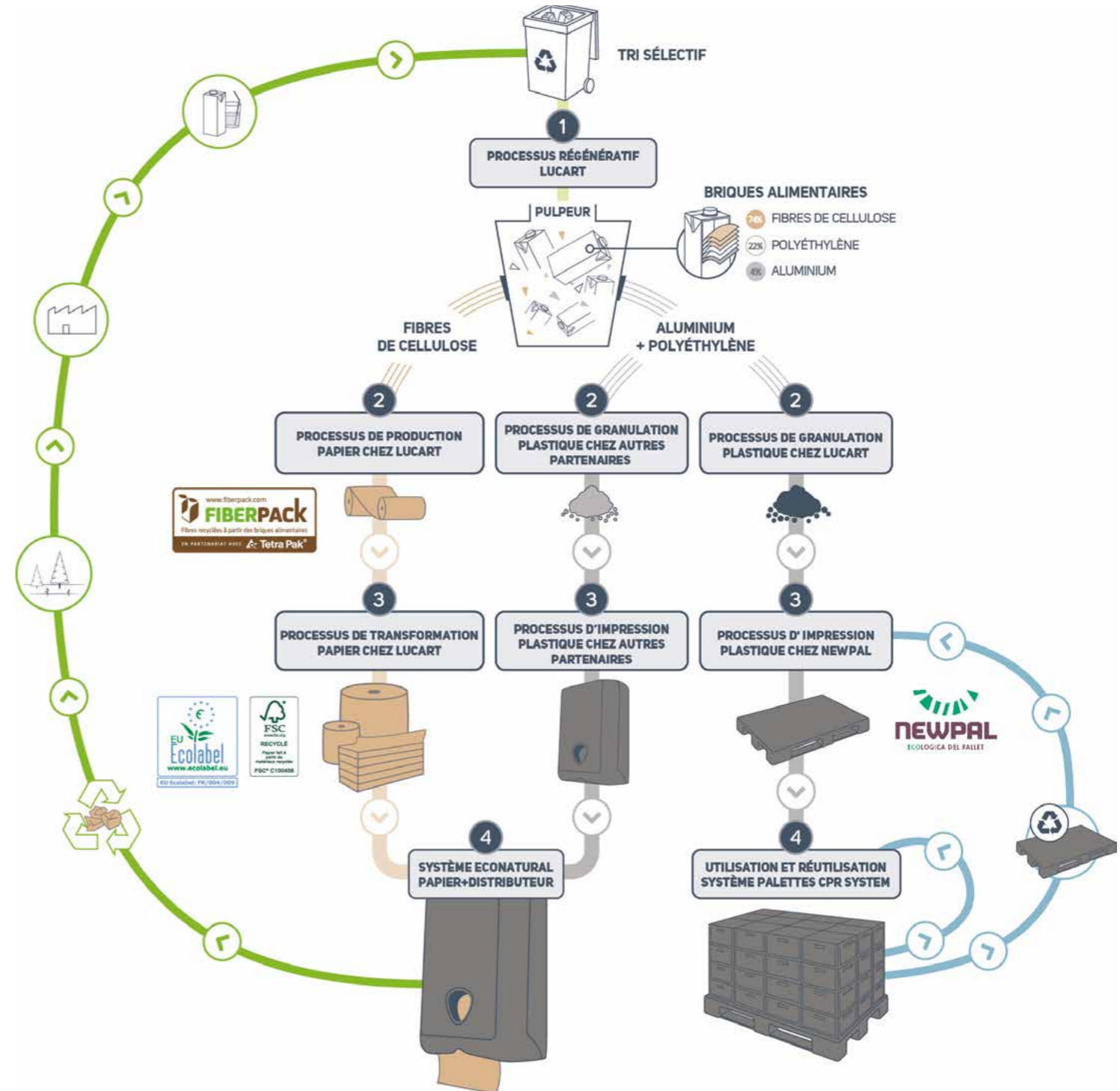
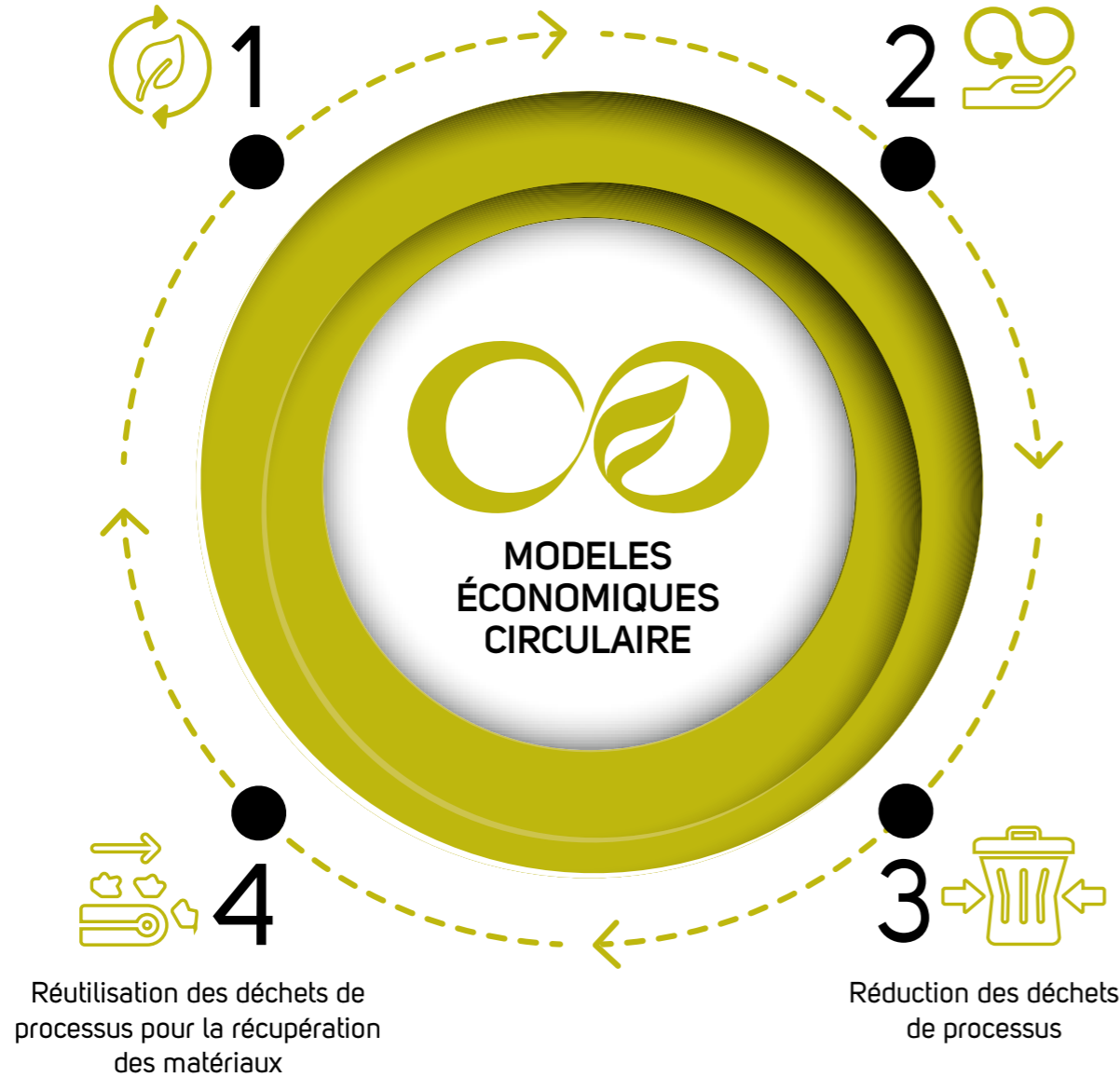
Lucart est fermement déterminée à accélérer la transition d'une économie de type linéaire vers une économie de type circulaire.

La stratégie de Lucart place la circularité des modèles économiques au centre de son action et privilégie notamment :



Recherche de matières premières alternatives capables de réduire l'exploitation des ressources naturelles

Analyse, conception et mise en œuvre de modèles économiques circulaire



> Le Projet EcoNatural

En 2010, le département de recherche et développement de Lucart pour l'utilisation de fibres alternatives à la cellulose vierge, a lancé un projet ambitieux visant à récupérer tous les matériaux contenus dans les briques alimentaires de type Tetra Pak®. Ce type d'emballage est largement utilisé, en effet, dans le secteur alimentaire tant pour ses caractéristiques de protection et de conservation des aliments que pour sa teneur élevée en fibres de cellulose naturelles qui le rendent plus écologique par rapport aux autres matériaux d'emballage d'origine fossile.

En raison de sa composition mixte comprenant des fibres de cellulose (74 %), d'aluminium (4 %) et de polyéthylène (22 %), ce matériau n'a souvent pas été récupéré à la fin de sa vie, ou n'a été que partiellement récupéré.

1

LES NOUVELLES MATIÈRES PREMIÈRES RÉCUPÉRÉES

Dans la première phase du projet, Lucart a atteint l'objectif, à travers la modification et l'optimisation du processus de récupération traditionnel du papier à recycler en usine à papier, de créer deux nouvelles matières premières à utiliser dans des processus de récupération distincts.



Le label Fiberpack® identifie la matière première fibreuse obtenue à travers le processus de recyclage des briques alimentaires qui est utilisé pour produire les produits des marques Lucart Professional EcoNatural, Fato EcoNatural, Velo EcoNatural, et Grazie EcoNatural.

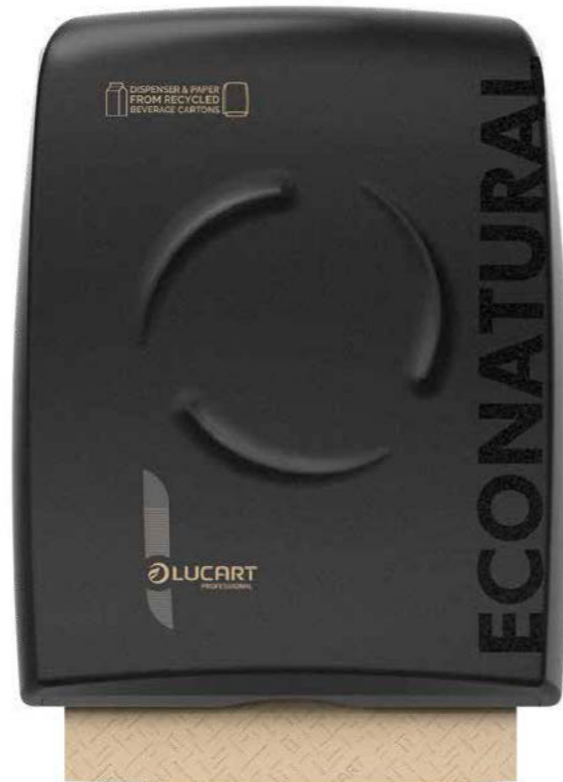


Le label Al.Pe.® identifie le matériau homogène constitué du composant polyéthylène et aluminium présent dans les briques alimentaires avec lesquels d'autres industries fabriquent des produits à destinations multiples : de la construction au mobilier urbain, à partir d'objets couramment utilisés tels que des stylos et règles, aux mâts d'amarrage et plates-formes flottantes à Venise, aux palettes pour le transport des marchandises aux distributeurs pour la distribution de serviettes et de papier toilette pour le secteur Away from Home.

2

LE SYSTÈME PAPIER + DISTRIBUTEUR

La deuxième phase de développement du projet EcoNatural a vu la combinaison des deux nouvelles matières premières, précédemment obtenues, dans une proposition de valeur unique pour nos clients avec le système de papier Fiberpack® + Distributeur en Al.Pe.®



3

SYMBIOSE INDUSTRIELLE

La troisième phase s'est concrétisée avec la naissance de Newpal S.p.A., la société en coentreprise avec CPR System, qui s'occupera d'imprimer des palettes recyclées de bonne qualité.

Dans l'usine de Borgo a Mozzano, une nouvelle installation a été aménagée, permettant d'obtenir du granulé plastique à partir du matériau homogène composé de polyéthylène et d'aluminium, provenant du processus de recyclage des briques alimentaires. Le granulé, appelé Granplast, devient la matière première pour Newpal S.p.A. qui, grâce à une installation conçue exprès pour utiliser du plastique non vierge, imprime des palettes en plastique recyclé. Le projet permettra donc de boucler le cercle de la récupération des briques alimentaires multicouche en apportant de grands avantages pour l'environnement et de nouvelles opportunités commerciales.

Les palettes réalisées par Newpal seront utilisées par CPR System, entreprise leader en Italie dans la production, la manutention et le recyclage des emballages en plastique à bords rabattables et des palettes. CPR System **récupère et réutilise les palettes** qui, en fin de vie et après de multiples utilisations, ne seront pas éliminées à la décharge mais réinsérées dans le processus industriel.

Cette collaboration entre Lucart et CPR System apporte de nouveaux avantages pour l'environnement et de nouvelles opportunités commerciales :

- > elle valorise les déchets issus de la production et crée de la valeur partagée ;
- > elle réalise un produit réutilisable dans le circuit géré par CPR System, qui en fin de vie sera effectivement recyclé pour la production de nouvelles palettes ;
- > elle propose au marché une palette de qualité en plastique recyclé à un prix très concurrentiel.



> Circular Shield: un véritable modèle d'économie circulaire pour les institutions locales et nationales

Lucart établit des partenariats solides et stratégiques avec des parties prenantes privées et institutionnelles, stimulant la croissance de l'économie circulaire par le biais du cycle des briques alimentaires et du papier toilette – MMC® au niveau municipal et/ou MC360 pilote au niveau national. Le modèle promeut une circularité collaborative, traçable et efficace, déjà opérationnelle en Slovénie, en Slovaquie et en France. Suite au succès du projet pilote MMC testé dans la ville de Novo Mesto en Slovénie, la société Circular Shield d.o.o. a été créée pour reproduire et gérer ces programmes vertueux d'économie circulaire.



Le cycle des matériaux va au-delà des déchets de préconsommation et de l'économie traditionnelle du recyclage, garantissant des flux circulaires de briques alimentaires usagées qui sont systématiques et contrôlés par les communautés et les entreprises locales. Les habitants et les entreprises collectent les briques alimentaires usagées (UBC) dans le cadre de leurs systèmes de collecte classiques. Les entreprises qui produisent des déchets les séparent et les envoient à Lucart, où ils sont transformés en nouveaux produits Lucart Professional EcoNatural. Grâce à un réseau de distributeurs circulaires, ces produits retournent à la communauté – bureaux, écoles et autres institutions – ou aux entreprises de ce modèle. Dans le cadre de ce modèle, les communautés locales et les entreprises renforcent intentionnellement la circularité de leurs flux UBC, qui ne quittent pas les communautés en tant que déchets, mais en tant que ressources et reviennent sous la forme d'un produit utile : EcoNatural. Le modèle garantit la traçabilité et la responsabilité, et mesure les impacts positifs tels que l'économie de CO₂e, la conservation des arbres ainsi que d'autres bienfaits environnementaux.

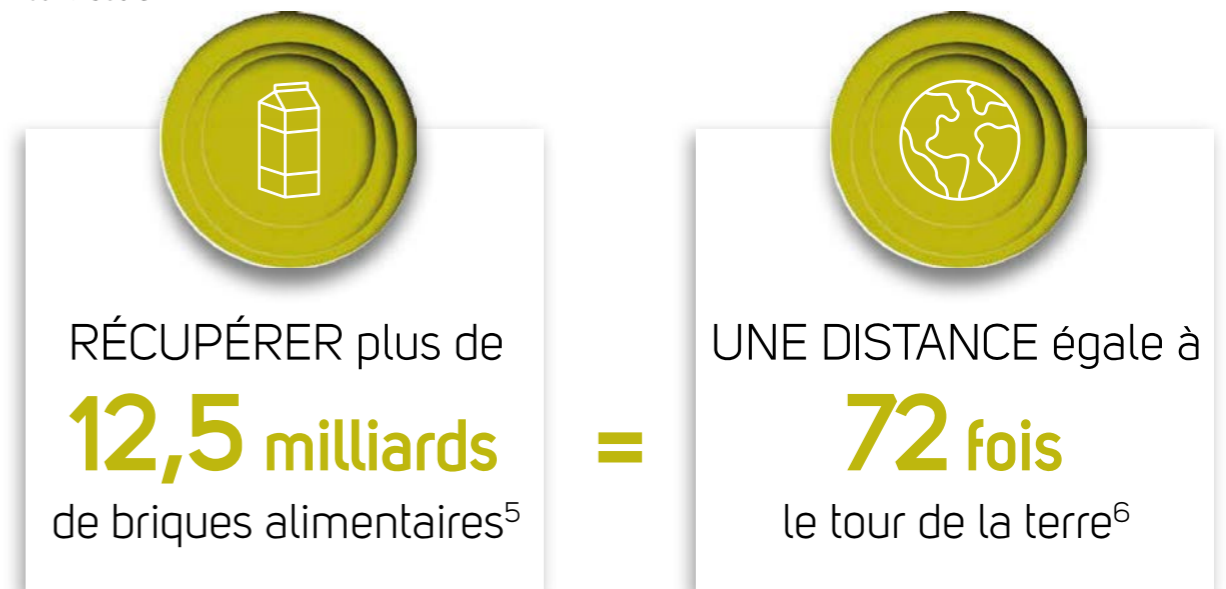


Le modèle est pleinement conforme à la législation nationale et n'interfère pas avec les systèmes nationaux de gestion des déchets existants, tout en renforçant la culture circulaire parmi les utilisateurs. Une véritable circularité émerge lorsque les parties concernées contrôlent les flux de matériaux et assurent une collaboration à chaque étape. En Slovénie, MMC® couvre 22 % de la population nationale, fournissant un modèle évolutif de circularité urbaine. Le succès de l'exportation en Slovaquie a permis d'étendre le modèle à 5 % de la population et de poursuivre l'expansion en Europe. À partir de 2025, les parties prenantes slovènes franchiront une étape importante : toutes les livraisons d'EcoNatural par l'intermédiaire d'un distributeur participant (Valtex) passeront officiellement à un modèle circulaire à l'échelle nationale (projet pilote SK360). Ce changement marque une évolution stratégique vers l'économie circulaire, au-delà de l'amélioration de l'efficacité du recyclage.

MMC® et MC360 répondent aux besoins organisationnels des flux de déchets urbains, établissant une nouvelle référence en matière de circularité entre les parties prenantes avec un impact mesurable.

> Résultats globaux du projet Econatural

Au cours de la période 2013 – 2024 Lucart, compte tenu des tonnes de papier Fiberpack® produites, a contribué à :



⁵ Considérant des briques alimentaires de 1L

⁶ Considérant des briques alimentaires mises bout à bout

> EcoNatural atteint la neutralité climatique

L'année 2023 a marqué une étape importante dans le parcours de durabilité d'EcoNatural, avec la réalisation de la neutralité climatique des produits, en respectant les directives définies par la norme PAS2060, pour tous les papiers toilette et les serviettes EcoNatural Lucart Professional et Velo, produits dans les usines de Laval-sur-Vologne et de Borgo a Mozzano, et pour tous les papiers toilette Grazie EcoNatural produits dans l'usine italienne⁷. Toutes les émissions de gaz à effet de serre générées pendant le cycle de vie du produit au cours d'une période donnée sont réduites et compensées jusqu'à ce qu'elles soient totalement nulles.

Au cours de l'année 2024, le voyage s'est poursuivi avec les papiers toilette et les serviettes produites dans les usines d'Aranguren, d'Artziniega et de Nyergesújfalu.

En accord avec la norme PAS2060, le processus se déploie en 3 phases :

1 **Mesure**

Dans cette première phase, l'empreinte carbone du produit, les émissions de CO₂e de l'ensemble du cycle de vie du produit sont mesurées. La collaboration avec Carbonsink, société spécialisée en stratégie climatique, a été essentielle.

2 **Réduction**

Cette phase consiste à étudier la réduction des émissions de CO₂e par l'optimisation des processus de production, l'utilisation de matières premières durables et le passage à des sources d'énergie alternatives.

3 **Compensation**

Enfin, les émissions de CO₂e sont calculées et compensées par le soutien de projets spécifiques d'action climatique ayant un impact positif sur l'environnement, la société et l'économie.

L'entreprise a décidé de soutenir des projets en Ouganda, au Malawi et au Cambodge pour favoriser l'accès des familles et des communautés locales à de l'eau potable, propre et sûre, en promouvant des technologies de purification de l'eau à faible impact environnemental⁸.



⁷ Le calcul de l'empreinte carbone au niveau du produit a été effectué conformément à la norme ISO 14067 et à la norme PCR 2011:05 sur les produits tissulaires (version 3.0.1).

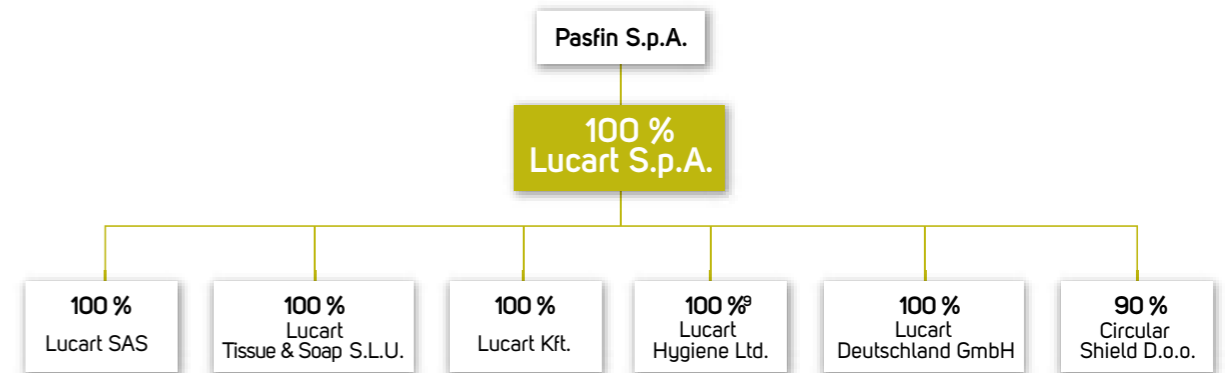
⁸ La compensation comprend toutes les émissions résiduelles de gaz à effet de serre à tous les stades du cycle de vie du produit (y compris la distribution et les traitements en fin de vie). Pour compenser les émissions résiduelles totales, Lucart achète des crédits carbone certifiés (projets du registre CDM avec PoA 5962 – CPA 8/22, du registre Gold Standard avec GS ID 6749 et 7436 sous PoA GS ID 5658, de GS CER et VER avec ID 4296 ; <https://cdm.unfccc.int/Registry/index.html> e <https://registry.goldstandard.org/projects>).

1.13 Organisation

GRI 2-1
2-9
2-10
2-11
2-12
2-13
2-14
2-17
405-1

> Composition sociétaire du Groupe et rapports de participation

au 31 décembre 2024



CONSEIL D'ADMINISTRATION au 31 décembre 2024

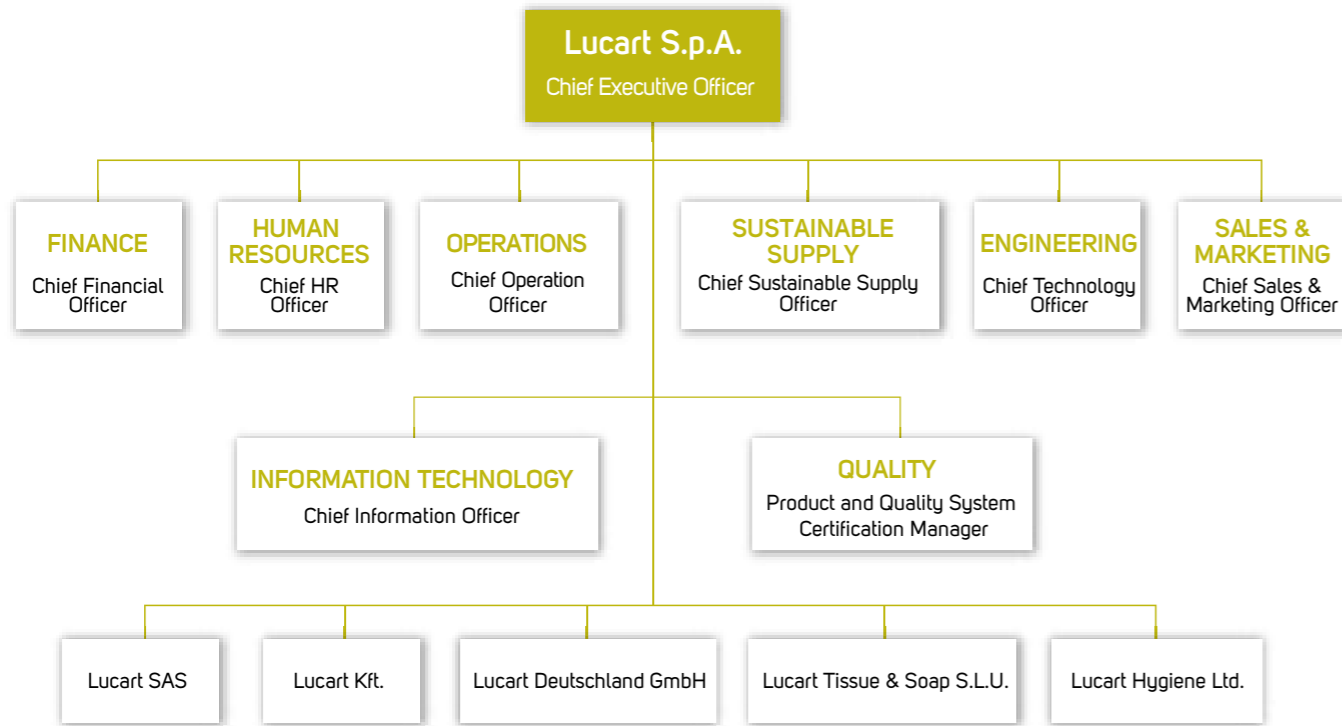
Le **conseil d'administration** de Lucart S.p.A., la société d'exploitation à la tête du Groupe Lucart basé à Porcari (Lucques – Italie), est nommé par l'Assemblée des Membres et est composé de 9 membres¹⁰ qui ont les compétences nécessaires pour une gestion responsable de l'Entreprise conformément au plan stratégique qu'ils ont eux-mêmes rédigé et approuvé par l'Assemblée des Membres. Les conseillers non exécutifs ont les caractéristiques requises d'indépendance prévues par l'art. 148 alinéa 3 du D.L. italien. 58/1998.

> Massimo Pasquini (Président du conseil d'administration)	68 ans	Exécutif
> Francesco Pasquini (PDG)	45 ans	Exécutif
> Lorenzo Pasquini (Conseiller)	52 ans	Exécutif
> Alessandro Pasquini (Conseiller)	48 ans	Exécutif
> Tommaso De Luca (Conseiller)	50 ans	Exécutif
> Cristina Ferrari (Conseiller)	44 ans	Non exécutif
> GianErnesto Bernardi (Conseiller)	43 ans	Non exécutif
> Federico Lovadina (Conseiller)	45 ans	Non exécutif
> Massimo Innocenti (Conseiller)	62 ans	Non exécutif

Le Conseil d'administration de Lucart S.p.A. est complété par un **Collège des commissaires aux comptes** composé de trois professionnels.

⁹ En 2022, Lucart S.p.A. a vendu une participation minoritaire (37 %) de Lucart Hygiene Ltd. à SIMEST S.p.A., l'Agence gouvernementale italienne qui soutient l'internationalisation des entreprises italiennes. L'apport de SIMEST S.p.A. se concrétise par l'achat à terme d'une participation minoritaire. SIMEST spa agit en tant qu'actionnaire « silencieux » et concernant les états financiers de Lucart S.p.A. la participation de SIMEST est comptabilisée comme « autre dette » et non comme une cession de « capital ».

¹⁰ Le Conseil d'administration de Lucart S.p.A. est composé de 8 hommes et 1 femme : 66 % ont entre 30 et 50 ans et 34 % ont plus de 50 ans. Les membres du Conseil d'administration, élus par l'assemblée générale, sauf décision contraire, ont un mandat de trois exercices et leur mandat expire à la date de l'assemblée générale appelée à approuver les états financiers du dernier exercice de leur mandat. Les administrateurs peuvent être réélus.



> Comités

Afin de gérer au mieux les activités d'exploitation de Lucart S.p.A. et la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'entreprise, les comités suivants ont été mis en place :

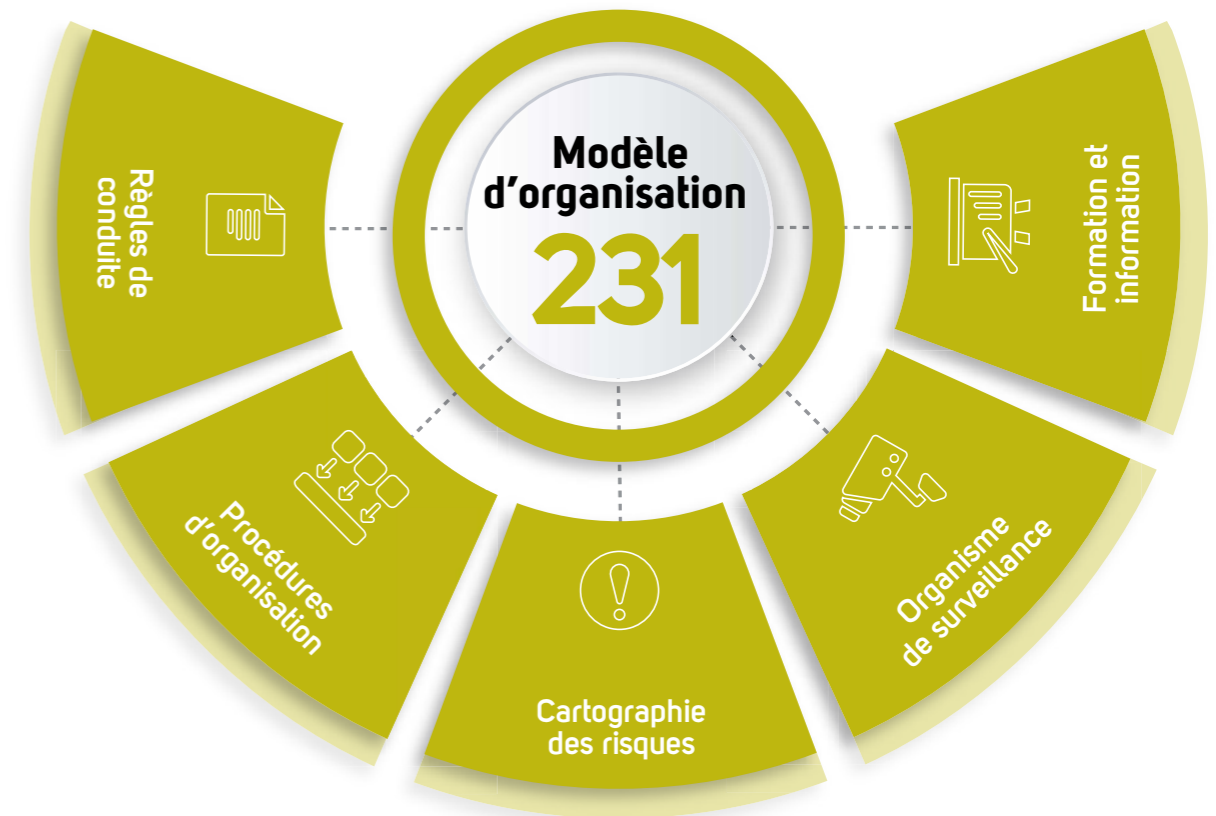
COMITÉ STRATÉGIQUE	Se compose du Directeur général, des conseillers exécutifs du Conseil d'administration, du Directeur administratif et financier et du Directeur des opérations. Il vérifie l'avancement des projets les plus significatifs et stratégiques du Groupe et met en œuvre les mesures discutées et approuvées par le Conseil d'administration.
COMITÉ ESG (ENVIRONMENTAL, SOCIAL, GOVERNANCE)	Il est présidé par l'Administrateur Délégué et a pour mission de soutenir les processus commerciaux liés au Développement Durable et à l'économie circulaire, et de les aligner sur les objectifs stratégiques du Groupe.
COMITÉ DE DIRECTION	Il se réunit toutes les deux semaines et a pour mission de coordonner les activités d'exploitation de Lucart pour une efficacité maximale.
COMITÉS ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ	Ils ont pour mission d'assurer la mise en œuvre des exigences environnementales et de sécurité dans toutes les usines et les environnements de travail du Groupe.
COMITÉ POUR L'INNOVATION ET LES FACILITÉS DE FINANCEMENT (CIFA)	Il fournit une « interface » entre le département Subventions et des Prestations, les départements techniques spécifiques et la direction stratégique de l'entreprise.
COMITÉ DES RISQUES FINANCIERS	Il définit les lignes directrices de couverture et la stratégie de gestion des risques financiers du Groupe (taux d'intérêt, devises, matières premières, crédit).
COMITÉ DE GESTION ET DÉVELOPPEMENT CIRCULAIRE	Il supervise la gestion des déchets de processus afin d'identifier et de développer les meilleures pratiques visant à la valorisation circulaire des déchets et des ressources tout au long de la chaîne de production.

1.14 Modèle d'organisation

GRI 2-15
2-16

Le Modèle d'organisation, de gestion et de contrôle, introduit afin d'encadrer la responsabilité de la société conformément au décret législatif italien 231/2001, a été approuvé dans sa première version le 26 juin 2012 et a été globalement révisé et mis à jour le 18 mars 2022. Au cours de l'exercice 2023, il a été complété pour intégrer la nouvelle législation sur le signalement des fraudes et a ensuite été constamment mis à jour en fonction des changements organisationnels et des interventions réglementaires.

Le modèle vise à prévenir la possibilité de commettre des infractions pertinentes conformément au décret – y compris celles relatives aux conflits d'intérêts – et, par conséquent, à réduire la responsabilité administrative de la société. Le Modèle adopté, à partir d'une analyse précise des activités de l'entreprise avec pour but d'identifier les activités potentiellement à risque, est un ensemble de principes généraux, règles de conduite, instruments de contrôle et procédures organisationnelles, activité de formation, d'information et système disciplinaire visant à assurer, dans la mesure du possible, la prévention de la commission de délits.



> Organisme de surveillance

Le Conseil d'Administration a nommé un Organisme de surveillance (OdS), qui a été chargé de superviser le bon fonctionnement du Modèle d'organisation et de gestion et de contrôle et de l'actualiser.

Le président de l'Organisme de surveillance et les autres membres sont choisis pour leurs compétences en matière de responsabilité administrative des organismes, des processus d'entreprise, de la gouvernance d'entreprise et en matière d'environnement et de sécurité. L'OdS, pour gérer de manière autonome les activités, est doté de son propre budget, prévoit un plan d'activité et d'audit, et consulte régulièrement le Conseil d'administration de Lucart S.p.A. De plus, l'OdS échange régulièrement des informations avec le Collège des commissaires aux comptes et avec la société d'audit.

Il participe notamment aux réunions du Comité de crise, du Comité de sécurité et du Comité dédié à l'environnement.

1.15 Code d'éthique

GRI 2-23
2-24

Les valeurs fondatrices de Lucart deviennent des règles de conduite à travers l'application et le respect du Code d'éthique. Un guide de principes, de normes et de règles pour les administrateurs, commissaires aux comptes, organes de contrôle, dirigeants, salariés, collaborateurs et tous ceux qui entretiennent des relations de toute nature avec les sociétés du Groupe.



La dernière révision du Code d'éthique, conforme aux meilleures pratiques internationales, qui définit les principes fondateurs et les valeurs de l'éthique d'entreprise, les règles de conduite et les normes d'application, a été approuvée en août 2023.

Le Code est remis à tous les salariés et collaborateurs de l'entreprise afin qu'ils en comprennent le contenu et les valeurs. Le Code d'éthique conditionne les comportements de tous les collaborateurs du Groupe (administrateurs, commissaires aux comptes, salariés et ceux qui agissent au nom de Lucart en vertu de mandats ou de procurations spécifiques) ; il est également diffusé auprès de tous ceux qui, pour quelque raison que ce soit, ont des relations commerciales avec la société (clients, fournisseurs, consultants, etc.) dès la phase de négociation.

Le Code d'éthique fait partie intégrante du « Modèle d'organisation, de gestion et de contrôle », introduit afin d'encadrer la responsabilité de la société conformément au décret législatif italien 231/2001. Il s'agit également d'un outil essentiel pour contrer les risques éventuels d'abus des droits fondamentaux de l'homme et toutes les formes de corruption active et passive. L'éthique dans l'activité entrepreneuriale est un élément d'une importance fondamentale pour le succès et la crédibilité d'une entreprise. C'est le facteur qui identifie et renforce les valeurs de l'Entreprise, pour en faire les fondements et le moteur d'un développement socio-économique compétitif dans le temps. À la base du Code d'éthique se trouvent les principes qui depuis toujours soutiennent et guident notre entreprise : équité, bonne foi, transparence, loyauté et fidélité.



BEST PERFORMANCE

Notation sur la légalité



Lucart a été l'une des premières entreprises italiennes à demander et à obtenir la **Notation sur la légalité** délivrée par l'Autorité de la concurrence et du marché (Autorità Garante della Concorrenza e del Mercato ou AGCM) aux entreprises qui opèrent selon certains principes de légalité et d'éthique. La note attribuée lors de la phase de renouvellement du 17/12/2024 était de **3 étoiles sur un maximum de 3**.

> Signalements



- > Tous les Destinataires du Code d'éthique peuvent signaler par écrit, via des canaux d'information protégés, toute violation ou suspicion de violation du Code d'éthique ; les signalements peuvent également être anonymes et, dans tous les cas, chacun d'eux sera évalué par les organes compétents qui, garantissant la confidentialité de la personne qui émet le signalement, jugeront de l'opportunité d'engager une procédure d'enquête en tenant compte des circonstances concrètes. La confidentialité est garantie, ainsi que la protection de la personne faisant le signalement, contre des représailles ou des actes discriminatoires, sans préjudice des obligations légales. À cet effet, le Groupe a mis à disposition un canal de signalement alternatif (Digital PA) capable de garantir, par des moyens informatiques, la confidentialité de l'identité de la personne faisant le signalement, disponible à l'adresse suivante : <https://Lucartgroup.segnalazioni.net>
- > Au cours de l'année 2024, l'Organisme de surveillance a reçu deux signalements. Après un examen plus approfondi, il a considéré que ces signalements étaient « hors sujet ».



> Relations avec l'Administration publique

Dans ses relations avec l'Administration publique Lucart accorde une attention particulière au plein respect des normes nationales et supranationales. Elle s'engage également à respecter toutes les procédures de type bureaucratique relatives à tout acte, comportement, accord ou procédure de négociation ou d'assignation, afin que chaque action de Lucart vise un maximum de transparence, d'équité et de légalité. En février 2022 a été approuvée par le Conseil d'administration une politique anticorruption spéciale.

Pendant les négociations commerciales existantes ou à venir, ou dans les relations commerciales avec l'Administration publique, des comportements tels à ne pas influencer illégalement la décision de la contrepartie doivent être maintenus, conformément aux descriptions des procédures d'entreprise.

La gestion des négociations, les engagements pris et l'exécution de rapports de toute nature avec l'Administration publique, sont réservés exclusivement à des sujets internes, munis des mandats appropriés. Les pratiques et les comportements collusoires de toute nature ou forme, les pratiques de corruption active ou passive ne sont pas autorisés.

Il est interdit d'examiner ou de proposer des opportunités d'emploi et/ou commerciales susceptibles d'avantager des employés de l'Administration publique à titre personnel ou indirect, ou de solliciter ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de compromettre l'intégrité ou la réputation des deux parties. Pendant l'exécution des relations commerciales, les dispositions du contrat doivent être respectées, en évitant les substitutions non autorisées et en fournissant des mécanismes de contrôle et de sauvegarde adéquats, en utilisant uniquement la collaboration de personnes compétentes et adéquates.

Si la Société fait appel à un consultant ou à un tiers pour se faire représenter dans les relations avec l'Administration publique, les mêmes directives applicables aux salariés de l'organisme s'appliquent à ces sujets et à leur personnel.

En cas de contrôle par les Autorités de Surveillance, Lucart garantit une collaboration et une assistance maximale, accompagnant les autorités lors des procédures d'inspection et s'engageant à apporter une réponse rapide et une exécution aux demandes formulées.

1.16 Gestion du Risque

Pour la nature de ses activités, le Groupe Lucart est exposé à certains risques et incertitudes que le management gère à travers une activité constante d'analyse. Cette analyse est vouée à l'identification et au classement des risques et à la prédisposition d'éventuels outils pour les réduire, tout en restant aligné à la politique de l'entreprise caractérisée par la précaution optimale.



Il est à noter que les informations contenues dans cette section sont incluses dans le rapport de gestion des états financiers consolidés du Groupe. Celles-ci ne sont pas requises par les GRI Standards et ne sont donc pas soumises à une assurance limitée.

Pour une meilleure clarté d'exposition, nous avons regroupé les risques et les incertitudes en deux macro-catégories :

- > les risques et incertitudes liés aux activités commerciales, à l'organisation et au contexte;
- > les risques financiers.

Risques et incertitudes liés aux activités commerciales, à l'organisation et au contexte

> Risques liés à l'évolution de l'économie globale

RISQUES

(Description du risque)

Comme pour toutes les entreprises qui opèrent dans notre secteur, certains facteurs de coûts ne peuvent être que partiellement maîtrisés car ils découlent des tendances macroéconomiques internationales. Le marché de référence du Groupe dépend indirectement des disponibilités économiques et de la disposition des consommateurs à dépenser, ainsi que de l'évolution générale de l'économie. Des événements d'instabilité politique et/ou une récession économique sur un marché géographique significatif pour les ventes du Groupe pourraient avoir des répercussions négatives sur notre situation économique, financière et patrimoniale.

ACTIONS

(Action mise en place pour réduire le risque)

La diversification des marchés géographiques, l'élargissement du portefeuille de clients et de l'offre de produits, les politiques de fidélisation et de service constituent des actions concrètes pour réduire le risque décrit. Concernant l'impact possible des tendances économiques mondiales sur les prix d'achat de nos principaux facteurs de production, veuillez vous reporter au paragraphe relatif au Risques liés aux prix.

> Risques concurrentiels

RISQUES

(Description du risque)

Le Groupe, comme toute autre entreprise qui opère dans ce secteur, est soumis aux actions d'autres producteurs qui pourraient causer une contraction de sa part de marché.

Le risque en objet est lié à la possibilité que des concurrents puissent mettre sur le marché de nouveaux produits concurrentiels par rapport à ceux du Groupe.

ACTIONS

(Action mise en place pour réduire le risque)

En plus de surveiller constamment le marché dans le but d'identifier à temps l'entrée de nouveaux produits concurrents, le Groupe gère le risque en suivant une politique d'innovation constante de ses produits et processus, ainsi qu'une politique d'élargissement de son portefeuille de produits.

Par ailleurs, il convient de ne pas sous-estimer que le savoir-faire en matière de traitement des fibres de cellulose récupérées et de production de papier recyclé de haute qualité, acquis au cours de plus de 70 ans d'histoire, représente un autre avantage concurrentiel important par rapport à de nombreux concurrents.

> Risques liés au contexte géopolitique

RISQUES

(Description du risque)

Sur un marché globalisé comme celui sur lequel nous opérons, on ne peut pas exclure a priori que les événements causés par la politique étrangère d'un pays influencent de manière imprévisible les dynamiques internes et l'économie d'un autre pays ou d'une autre région.

Comme l'a récemment démontré le conflit entre Russie et Ukraine et la situation dans la Bande de Gaza, ce risque peut s'étendre de manière significative également aux coûts énergétiques et/ou aux coûts et aux trafics intercontinentaux par voie maritime.

ACTIONS

(Action mise en place pour réduire le risque)

La différenciation géographique des fournisseurs de matières premières et auxiliaires, mais aussi l'agrandissement de nos débouchés au niveau européen, font partie des actions mises en œuvre pour réduire le risque en objet dans toutes les sociétés du Groupe.

Concernant les coûts énergétiques, veuillez vous référer au paragraphe sur les Risques liés au changement climatique. Il convient également de rappeler que toute interruption de l'approvisionnement en gaz ou en électricité entraînerait inévitablement un arrêt des usines de production concernées.

Il convient toutefois de noter que les sociétés du Groupe ne sont pas exposées dans les zones touchées par les conflits en cours et que la majorité des matières premières et auxiliaires consommées ne transitent pas par le canal de Suez.

> Risques liés au changement climatique

RISQUES

(Description du risque)

En premier lieu, le changement climatique pourrait engendrer des dommages sur nos usines de production à cause de phénomènes météorologiques exceptionnels. Il est également très probable que la lutte contre les changements climatiques comporte une augmentation des coûts énergétiques.

ACTIONS

(Action mise en place pour réduire le risque)

Concernant les éventuels dommages à nos usines de production liés à des phénomènes météorologiques, les analyses et les études effectuées ont révélé des situations de risque particulier ou de dangerosité. En outre, la répartition de l'activité de production sur plusieurs usines dans des villes différentes représente une forme indirecte de garantie sur la possible continuité des affaires en cas de désastres environnementaux limités à des zones géographiques spécifiques.

Concernant l'impact sur les coûts de l'énergie, le Groupe, en plus de poursuivre une politique de décarbonisation et d'efficacité énergétique de ses usines de production, également à travers un recours toujours plus important aux sources renouvelables, effectue des couvertures spécifiques, là où c'est nécessaire, pour se protéger contre d'éventuelles augmentations des coûts de l'énergie.

Le Groupe s'est également doté depuis des années d'un Comité environnemental qui s'occupe notamment d'analyser la situation environnementale, climatique et hydrogéologique dans les zones géographiques où sont situées les usines de production.

Les dommages dus aux événements atmosphériques sont également couverts par une police d'assurance spécifique.

> Risques liés à la législation et à la réglementation des secteurs d'activité de référence

RISQUES

(Description du risque)

Les lois et réglementations nationales et européennes peuvent avoir un impact significatif sur divers domaines d'activité des sociétés du Groupe, tels que la sécurité, la protection de l'environnement, les aspects fiscaux et douaniers, le droit du travail, etc.

ACTIONS

(Action mise en place pour réduire le risque)

Les Dirigeants du Groupe Lucart, également à travers le soutien du bureau juridique du Groupe, la participation des associations professionnelles et un dialogue continu avec des consultants et experts du secteur, s'occupent de l'analyse des risques liés aux obligations légales et réglementaires dans leur domaine de compétence. L'entreprise Lucart S.p.A a adopté le modèle d'organisation, de gestion et de contrôle pour la prévention des infractions présumées conformément au décret législatif italien 231/2001 avec la création d'un Organisme de surveillance nommé. En 2022, le modèle d'organisation a été revu et mis à jour selon les changements de l'organisation et les orientations juridiques et doctrinales les plus récentes. Notamment, pour garantir le bon comportement de ses salariés dans tous les contextes, un code d'éthique et une politique anti-corruption du Groupe ont été définis et adoptés.

> Risques liés aux litiges et passifs éventuels

RISQUES

(Description du risque)

Tout éventuel litige avec des clients, fournisseurs, employés ou autres parties peut générer des passifs éventuels qui doivent être correctement estimés et évalués.

ACTIONS

(Action mise en place pour réduire le risque)

Le Groupe, par le biais de son service juridique interne, mais aussi sur des questions spécifiques, également avec le support de professionnels externes, évalue tous les risques possibles liés aux contentieux légaux, définissant au cas par cas, les éventuels besoins de provisions pour risques.

> Risques informatiques

RISQUES

(Description du risque)

Ce thème a pris beaucoup d'importance ces dernières années, comme en témoignent les cas connus d'entreprises victimes de cyber-attaques qui ont eu des répercussions négatives sur la continuité des activités opérationnelles et de production, ou qui ont parfois entraîné la nécessité de verser des « rançons ».

ACTIONS

(Action mise en place pour réduire le risque)

Le Groupe, par le biais de son département IT, a identifié les principales zones de risque et a mis en œuvre des outils de protection adéquats. Vu qu'il s'agit d'une question en constante évolution, le suivi des risques informatiques se fait de manière constante et continue. Le Groupe a également signé un contrat d'assurance couvrant les éventuels dommages engendrés par des « attaques » informatiques, et de plus, en 2021 un service de surveillance 24h/24 et 7j/7 des attaques informatiques a été mis en place, avec la practice cybersecurity de 7layers (Groupe Fastweb).

> Risques produits

RISQUES

(Description du risque)

Bien que la plupart de nos produits présentent des risques limités liés à d'éventuels problèmes de qualité, de nocivité, de dangerosité d'utilisation ou de péremption, il est impossible d'exclure a priori le risque de retours ou de rappels, avec pour conséquence des atteintes à notre image ou, dans le pire des cas, des litiges en cas de risque pour le client.

ACTIONS

(Action mise en place pour réduire le risque)

Le Groupe a défini le champ d'application des systèmes de gestion, qualité, environnement et sécurité du produit, au sein duquel appliquer les processus de gestion des risques pour identifier et évaluer les risques correspondants. Sur la base des résultats de l'évaluation, la Direction évalue la nécessité de mettre en œuvre des mesures spécifiques de surveillance et/ou d'atténuation des risques.

Risques financiers

> Risque de marché

RISQUES

(Description du risque)

Le risque de marché est le risque lié aux effets imprévus sur la valeur de marché d'actif et passif engendrés par des variations adverses des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de prix, le risque de taux de change et le risque de taux d'intérêt.

ACTIONS

(Action mise en place pour réduire le risque)

Afin de minimiser l'impact des risques financiers de marché sur les résultats économiques et financiers, le Groupe suit régulièrement l'exposition aux risques et utilise des instruments de couverture (*hedging*), principalement des dérivés. Les risques financiers de marché sont supervisés par un comité, afin de garantir que l'exposition globale aux risques n'excède pas les fonds propres et la capacité économique du Groupe, pour assurer des performances durables sur le long terme.

Le Groupe a mis en place une procédure pour la gestion et le suivi des risques financiers de marché définissant également les rôles et responsabilités au sein de l'organisation et les activités de couverture autorisées. Les risques financiers et les instruments de couverture sont gérés et suivis de manière centralisée par le département chargé de la Trésorerie du Groupe.

> Risque lié aux prix (ou risque de commodity)

RISQUES

(Description du risque)

Les matières premières que nous utilisons sont les fibres de cellulose vierge et recyclée (vieux papiers), dont le prix de marché est déterminé par l'évolution de la demande et de l'offre au niveau mondial.

ACTIONS

(Action mise en place pour réduire le risque)

Notre politique d'approvisionnement prévoit une sélection et une différenciation attentive des fournisseurs et la recherche continue de matières premières et de sources alternatives et se base sur des rapports de fourniture consolidés avec les principaux fournisseurs. En outre, même si avec une réactivité et un timing différents entre nos trois aires d'activités, il existe une corrélation entre le coût d'achat des matières premières fibreuses et les prix de vente des produits. Enfin, la gestion du Groupe évalue toujours avec attention l'opportunité d'activer des couvertures spécifiques (*hedging*) sur le prix de la cellulose, ainsi que des variations dans les stocks de ces matériaux, afin de bénéficier de conditions de prix plus favorables.

> Risque de taux de change

RISQUES

(Description du risque)

Le Groupe Lucart est exposé au risque financier dérivant de la variation des taux de change qui ont lieu quand on opère dans un contexte international dont les transactions, commerciales et financières, peuvent être faites dans une monnaie différente de celle du compte. Les principaux rapports de change par rapport à l'euro qui représentent un risque pour le Groupe sont envers les monnaies suivantes : dollar américain (USD), forint hongrois (HUF), livre britannique (GBP).

ACTIONS

(Action mise en place pour réduire le risque)

Le Groupe Lucart adopte une politique de couverture du risque de change visant à protéger la marge de budget (couverture de flux attendus) et à protéger les encours de bilan, réalisés dans une monnaie différente de celle du compte. Le risque d'oscillation des taux de change est couvert principalement par des options ou des contrats d'achat de devises à terme exclusivement à des fins de couverture.

> Risque lié au taux d'intérêt

RISQUES

(Description du risque)

Le Groupe Lucart utilise des ressources financières externes sous forme de dette et emploie la liquidité disponible en dépôts bancaires. Les variations des niveaux des taux d'intérêt de marché influencent le coût et le rendement des différentes formes de financement et d'emploi, et ont donc une incidence sur le niveau des charges et produits financiers.

ACTIONS

(Action mise en place pour réduire le risque)

La gestion évalue régulièrement l'exposition au risque de variation des taux d'intérêt et la gère en recourant aux formes de financement les moins onéreuses. Le coût de l'endettement bancaire est paramétré, surtout, selon le taux Euribor de la période plus un écart qui dépend de la typologie de la ligne de crédit utilisée. Les marges appliquées sont comparables aux meilleurs standards de marché. Le Groupe utilise des outils financiers dérivés de couverture (plain vanilla) dans le but de réduire le risque de fluctuation des taux d'intérêt sur les financements en cours à moyen/long terme.

> Risque lié au crédit

RISQUES

(Description du risque)

Le Groupe Lucart est exposé au risque de crédit dérivant de ses activités commerciales avec ses clients. Le risque est représenté par les potentiels effets qui émergeraient si une des contreparties n'était pas en mesure de respecter ses obligations de manière temporaire ou définitive.

ACTIONS

(Action mise en place pour réduire le risque)

Le Groupe, tout en adoptant des politiques commerciales internes visant à surveiller la solvabilité de la clientèle, assure la plupart de ses crédits auprès de compagnies d'assurance de premier plan, de manière à réduire ultérieurement les risques de non-paiement. Une bonne partie de nos clients sont des entreprises internationales et des établissements appartenant à la distribution organisée, pour lesquels sont disponibles sur le marché des informations ponctuelles concernant l'évolution économique/financière. Toutefois, la situation économique et financière mondiale complexe a eu un impact sur les lignes de crédit et par conséquent la solvabilité des clients est également attentivement évaluée par notre personnel de gestion du crédit qui, dans certains cas, peut accorder un crédit supplémentaire par rapport à celui garanti par la compagnie d'assurance. Par souci d'exhaustivité, nous indiquons qu'en 2024, aucune perte de crédit significative n'a été constatée.



> Risque de liquidité

RISQUES

(Description du risque)

Le risque de liquidité concerne la disponibilité de ressources financières et l'accès au marché du crédit. Les principaux **facteurs internes** qui influencent la situation de liquidité du Groupe Lucart sont, d'un côté, les ressources engendrées et absorbées par la gestion opérationnelle et, de l'autre, celles utilisées dans les investissements effectués pour le développement productif et stratégique et dans le service de dette. Parmi les **facteurs externes** significatifs pouvant influencer la disponibilité de ressources financières adéquates pour le Groupe, il y a l'évolution du marché du crédit au niveau international, qui est étroitement liée à l'évolution de l'économie mondiale et au contexte géopolitique international.

ACTIONS

(Action mise en place pour réduire le risque)

Le Groupe Lucart surveille constamment l'évolution des disponibilités de liquidité, des flux financiers (coûts réels et prévus) et des lignes disponibles à travers des rapports de trésorerie adéquats. Malgré les incertitudes géopolitiques persistantes qui ont un impact direct sur les prix des matières premières, les bons niveaux de rentabilité de l'entreprise lui ont permis de clôturer l'année avec plus de 140 millions d'euros de liquidités. Dans tous les cas, si les besoins de liquidités l'exigent, également pour respecter les niveaux des paramètres financiers prévus par les contrats existants, la Direction se chargera de réexaminer le calendrier des investissements à réaliser, en le réorganisant en fonction des plans de développement, tout en confirmant les interventions visant à maintenir des niveaux élevés d'efficacité et de qualité de la production. Signalons enfin qu'à ce jour le Groupe dispose de lignes de crédit auprès de différentes banques adaptées aux exigences de liquidité, notamment selon la structure patrimoniale du Groupe et l'équilibre entre sources et emplois à court et moyen/long terme. La Direction estime par conséquent que, compte tenu des hypothèses d'évolution du marché de référence et des données économiques et financières attendues pour les prochains exercices, le Groupe a la capacité de faire face à ses obligations dans un horizon prévisible.



PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET CONFIDENTIALITÉ

Lucart, toujours attentive au changement et à l'innovation, a défini un modèle organisationnel en matière de protection des données à caractère personnel, identifiant les rôles et responsabilités à l'intérieur et à l'extérieur des fonctions de gouvernance, utilisateurs du traitement des données. L'entreprise a également défini les procédures de gestion des exigences du RGPD conformément à la réglementation et, au cours de 2021, Lucart S.p.A. a nommé un délégué à la protection des données (DPO) externe.

LA CONFIANCE

SOCIÉTÉ ET PERSONNES

SDGs



Nous impliquons les personnes en partageant avec tout le monde notre idéal pour un futur meilleur. Notre entreprise est composée de personnes qui collaborent en suivant un modèle d'organisation basé sur les principes suivants : partage, soin, responsabilité, vision.

2.1 Principes

GRI 2-23

Partage

C'est la capacité de partager des informations et des valeurs de manière précise, transparente et complète afin d'instaurer et de garder des relations à long terme avec les collègues et avec toutes les parties prenantes de l'Entreprise.

Soin

C'est l'aptitude de prendre soin de soi, des collègues et de la collectivité, en instaurant des rapports de confiance mutuelle basés sur le respect de la personne, de l'environnement et de la durabilité en affaires.

Responsabilité

Il s'agit de la capacité à respecter les engagements, résoudre les situations imprévues, être toujours une référence disponible et fiable pour les collègues, collaborateurs et autres parties prenantes.

Vision

Il s'agit de la volonté d'améliorer son professionnalisme, en proposant ou en contribuant à la réalisation de nouvelles solutions d'organisation et de processus, au profit de toutes les parties prenantes.

2.2 Plan de communication avec les parties prenantes

CLIENTS ET CONSOMMATEURS FINAUX

ACTIONNAIRES ET FINANCEURS

Thématiques Matérielles	Moyens de communication	Responsabilité	Fréquence	Type vérification
Intégrité et durabilité des activités Lutte contre les changements climatiques Durabilité de produit et de processus Approvisionnement responsable Sécurité du produit Satisfaction des clients	Newsletter	- Direction Commerciale	Mensuelle	Analytics
	Convention	- Direction Marketing	Annuelle	Questions et Réponses
	Rencontres	- Direction Commerciale	Diverse	Questions et Réponses
	Sondage	- Direction Marketing - Direction Commerciale	Annuelle	Analytics
	Site Internet	- Direction Marketing - Communication Corporate	Continue	Analytics
	Agents	- Direction Commerciale	Diverse	Questions et Réponses
	Appli Mobile	- Direction Marketing	Continue	Analytics
	Réseaux sociaux	- Direction Marketing - Communication Corporate	Continue	Analytics
	Visites Guidées Usine	- Direction Commerciale - Communication Corporate	Annuelle	Nb Visiteurs
	Communiqués Presse	- Communication Corporate	Diverse	Diffusion
	Salons	- Direction Commerciale - Direction Marketing - Communication Corporate	Diverse	Questions et Réponses
	Numéro Vert	- Direction Marketing	Continue	Nb Appels
	Emballage du produit	- Direction Marketing	Continue	-
	Catalogues	- Direction Marketing	Annuelle	-
	Communications Commerciales	- Direction Marketing	Diverse	-
	Certifications	- Direction Questions et Réponses	Continue	-
	Rapport de Développement Durable	- Communication Corporate - Direction Durabilité	Annuelle	Nb Téléchargements
	Intégrité et durabilité des activités Lutte contre les changements climatiques Durabilité de produit et de processus Approvisionnement responsable Recherche, développement et innovation	Communiqués Presse	- Communication Corporate	Diverse
Contacts Directs		- CDA - Direction Financière	Diverse	Questions et Réponses
Site Internet		- Communication Corporate	Continue	Analytics
Réseaux sociaux		- Communication Corporate	Continue	Analytics
Rencontres spéciales		- CDA - Direction Financière	Diverse	Questions et Réponses
Sondage		- Communication Corporate - Direction Financière	Diverse	Analytics
Rapport de Développement Durable	- Communication Corporate - Direction Durabilité	Annuelle	Nb Téléchargements	

SOCIÉTÉ ET PERSONNES

	Thématiques Matérielles	Moyens de communication	Responsabilité	Fréquence	Type vérification
SALARIÉS		Newsletter	- Communication Corporate	Mensuelle	Analytics
	Intégrité et durabilité des activités	Tableaux d'affichage	- Direction Usine - Communication Corporate - Direction HR	Continue	---
	Lutte contre les changements climatiques	Groupes de Travail	- Toutes les fonctions	Diverse	Questions et Réponses
	Santé et sécurité des travailleurs	Sondage	- Direction HR - Communication Corporate	Annuelle	Analytics
	Approvisionnement responsable des ressources le long de la chaîne	Réseaux sociaux	- Communication Corporate	Continue	Analytics
	Développement et gestion du capital humain	Intranet	- Direction HR	Continue	Analytics
		Site Internet	- Communication Corporate	Continue	Analytics
		Communiqués Presse	- Communication Corporate	Diverse	Diffusion
		Rapport de Développement Durable	- Communication Corporate - Direction Durabilité	Annuelle	Nb Téléchargements
	FOURNISSEURS	Intégrité et durabilité des activités	Site Internet	- Communication Corporate	Continue
Lutte contre les changements climatiques		Réseaux sociaux	- Communication Corporate	Continue	Analytics
Durabilité de produit et de processus		Rencontres spéciales	- Direction Achats	Diverse	Q&S
Approvisionnement responsable des ressources le long de la chaîne		Contacts Directs	- Direction Achats	Diverse	Questions et Réponses
		Communiqués Presse	- Communication Corporate	Diverse	Diffusion
		Sondage	- Communication Corporate - Direction Achats	Diverse	Analytics
		Rapport de Développement Durable	- Communication Corporate - Direction Durabilité	Annuelle	Nb Téléchargements
Intégrité et durabilité des activités		Communiqués Presse	- Communication Corporate	Diverse	Diffusion
COMMUNAUTÉ LOCALE	Lutte contre les changements climatiques	Rapport de Développement Durable	- Communication Corporate - Direction Durabilité	Annuelle	Nb Téléchargements
	Santé et sécurité des travailleurs	Site Internet	- Communication Corporate	Continue	Analytics
	Approvisionnement responsable des ressources le long de la chaîne	Réseaux sociaux	- Communication Corporate	Continue	Analytics
	Soutien des communautés locales	Contacts Directs	- Communication Corporate - Direction Usine	Diverse	Questions et Réponses
		Sondage	- Communication Corporate	Diverse	Analytics
		Visites Guidées Usine	- Communication Corporate	Annuelle	Nb Visiteurs
	Intégrité et durabilité des activités	Contacts Directs	- Direction de Fonction	Diverse	Questions et Réponses
	Approvisionnement responsable des ressources le long de la chaîne	Rencontres spéciales	- Direction de Fonction	Diverse	Questions et Réponses
ORGANISMES ET INSTITUTIONS DE RÉGLEMENTATION	Santé et sécurité des travailleurs	Site Internet	- Communication Corporate	Continue	Analytics
	Sécurité du produit	Rapport de Développement Durable	- Communication Corporate - Direction Durabilité	Annuelle	Nb Téléchargements
	Soutien des communautés locales	Audit	- Direction de Fonction - Direction Usine	Annuelle	Report
	Lutte contre les changements climatiques	Visites Guidées Usine	- Direction Générale - Direction de Fonction	Diverse	Nb Visiteurs

SALARIÉS

FOURNISSEURS

COMMUNAUTÉ LOCALE

ORGANISMES ET INSTITUTIONS DE RÉGLEMENTATION

SOCIÉTÉ ET PERSONNES

	Thématiques Matérielles	Moyens de communication	Responsabilité	Fréquence	Type vérification
MÉDIAS		Communiqués Presse	- Communication Corporate	Diverse	Diffusion
	Intégrité et durabilité des activités	Réseaux sociaux	- Communication Corporate	Continue	Analytics
	Lutte contre les changements climatiques	Contacts Directs	- Communication Corporate - Direction Marketing	Diverse	Questions et Réponses
	Sécurité du produit	Rencontres	- Communication Corporate - Direction Marketing	Diverse	Questions et Réponses
	Soutien des communautés locales	Site Internet	- Communication Corporate - Direction Marketing	Continue	Analytics
	Approvisionnement responsable des ressources le long de la chaîne	Sondage	- Communication Corporate	Diverse	Analytics
		Rapport de Développement Durable	- Communication Corporate - Direction Durabilité	Annuelle	Nb Téléchargements
		Contacts Directs	- Direction de Fonction - Communication Corporate	Diverse	Questions et Réponses
	Intégrité et durabilité des activités	Rencontres spéciales	- Direction de Fonction - Communication Corporate	Diverse	Questions et Réponses
	Lutte contre les changements climatiques	Visites Guidées Usine	- Direction de Fonction - Communication Corporate	Diverse	Nb Visiteurs
ÉCOLES/ UNIVERSITÉ ET ORGANISMES DE RECHERCHE	Développement et gestion du capital humain	Sondage	- Communication Corporate	Diverse	Analytics
	Soutien des communautés locales	Site Internet	- Communication Corporate	Continue	Analytics
	Recherche, développement et innovation	Groupes de Travail	- Direction de Fonction	Diverse	Objectifs du projet
		Réseaux sociaux	- Communication Corporate	Continue	Analytics
		Rapport de Développement Durable	- Communication Corporate - Direction Durabilité	Annuelle	Nb Téléchargements
		Contacts Directs	- Direction de Fonction - Communication Corporate	Diverse	Questions et Réponses
		Rencontres spéciales	- Communication Corporate - Direction de Fonction	Diverse	Questions et Réponses
	Intégrité et durabilité des activités	Communiqués Presse	- Communication Corporate	Diverse	Diffusion
	Lutte contre les changements climatiques	Site Internet	- Communication Corporate	Continue	Analytics
	Développement et gestion du capital humain	Réseaux sociaux	- Communication Corporate	Continue	Analytics
ASSOCIATIONS DE CATÉGORIE		Rapport de Développement Durable	- Communication Corporate - Direction Durabilité	Annuelle	Nb Téléchargements
		Groupes de Travail	- Direction de Fonction	Diverse	Questions et Réponses
	Intégrité et durabilité des activités	Rencontres spéciales	- Direction HR - Direction Usine	Diverse	Questions et Réponses
	Lutte contre les changements climatiques	Communiqués Presse	- Communication Corporate	Diverse	Diffusion
	Santé et sécurité des travailleurs	Contacts Directs	- Direction HR	Diverse	Questions et Réponses
	Développement et gestion du capital humain	Groupes de Travail	- Direction HR	Diverse	Questions et Réponses
	Approvisionnement responsable des ressources le long de la chaîne	Rapport de Développement Durable	- Communication Corporate - Direction Durabilité	Diverse	Nb Téléchargements
		Tableaux d'affichage	- Direction HR	Diverse	-

MÉDIAS

ÉCOLES/ UNIVERSITÉ ET ORGANISMES DE RECHERCHE

ASSOCIATIONS DE CATÉGORIE

ORGANISATIONS SYNDICALES

Thématiques Matérielles	Moyens de communication	Responsabilité	Fréquence	Type vérification	
ONG	Intégrité et durabilité des activités	Communiqués Presse	- Communication Corporate	Diverse	Diffusion
	Lutte contre les changements climatiques	Site Internet	- Communication Corporate	Continue	Analytics
	Approvisionnement responsable des ressources le long de la chaîne	Réseaux sociaux	- Communication Corporate	Continue	Analytics
	Soutien des communautés locales	Contacts Directs	- Communication Corporate	Diverse	Questions et Réponses
		Rapport de Développement Durable	- Communication Corporate - Direction Durabilité	Annuelle	Nb Téléchargements
PARTENAIRES STRATÉGIQUES POUR LA CIRCULARITÉ	Intégrité et durabilité des activités	Visites Guidées Usine	- Communication Corporate	Annuelle	Nb Visiteurs
	Lutte contre les changements climatiques	Communiqués Presse	- Communication Corporate	Diverse	Diffusion
	Recherche, développement et innovation	Site Internet	- Communication Corporate	Continue	Analytics
		Réseaux sociaux	- Communication Corporate	Continue	Analytics
		Contacts Directs	- Communication Corporate	Diverse	Questions et Réponses
		Rapport de Développement Durable	- Communication Corporate - Direction Durabilité	Annuelle	Nb Téléchargements
		Visites Guidées Usine	- Communication Corporate	Diverse	Nb Visiteurs
		Rencontres spéciales	- Communication Corporate	Diverse	Questions et Réponses
		Groupes de Travail	- Communication Corporate	Diverse	Questions et Réponses
		Sondage	- Communication Corporate	Annuelle	Analytics
CONCURRENTS	Intégrité et durabilité des activités	Salons	- Communication Corporate - Direction Marketing	Diverse	Nb Visiteurs
	Lutte contre les changements climatiques	Communiqués Presse	- Communication Corporate	Diverse	Diffusion
	Satisfaction des clients	Site Internet	- Communication Corporate	Continue	Analytics
	Durabilité des produits et des processus	Réseaux sociaux	- Communication Corporate	Continue	Analytics
		Contacts directs dans les associations professionnelles	- Direction de Fonction	Diverse	Questions et Réponses
	Rapport de Développement Durable	- Communication Corporate - Direction Durabilité	Annuelle	Nb Téléchargements	

> Principaux types et canaux de communication avec les parties prenantes

Outre l'implication des parties prenantes menée dans le cadre de la liste des thèmes matériels prioritaires, Lucart réalise diverses activités d'implication des parties prenantes. En particulier, les canaux d'information avec les différentes parties prenantes ont des périodicités de mise à jour différentes qui peuvent être hebdomadaires pour le site Web et les réseaux sociaux, mensuelles ou trimestrielles pour certaines réunions sur des thèmes spécifiques avec les syndicats ou annuelles pour les enquêtes, visites guidées des usines, journées portes ouvertes, congrès d'agents.

2.3 Relations avec le personnel

GRI 2-21
403-5
404-2
404-3

SDGs  

Les personnes sont le pivot autour duquel s'articule l'essence du Groupe Lucart.

Pour cette raison, Lucart protège et promeut leur valeur, leur développement et leur réussite, afin d'améliorer et d'augmenter leur patrimoine et leur compétitivité.

Lucart offre des chances égales à tous ses collaborateurs sur la base de leurs qualifications et capacités professionnelles, sans aucune forme de discrimination basée sur la religion, le sexe, le genre, la race, les convictions politiques ou syndicales, en adoptant uniquement des critères de mérite, de compétence et d'expérience.

En 2024, le rapport entre la rémunération totale annuelle maximale et la rémunération médiane des autres salariés (à l'exclusion de la personne recevant la rémunération maximale) était de 5,17. Il convient également de noter que le rapport entre le pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale et celui de la rémunération médiane des autres salariés est de 1,15¹¹.

> Formation et compétences techniques transversales

Toutes les formations, qui n'entrent pas dans le domaine de la sécurité au travail, sont planifiées à partir de l'analyse des besoins de formation.

Dans le cadre de la planification annuelle, la Direction des Ressources Humaines, en collaboration avec les différents départements de l'entreprise, recueille et définit les demandes de besoins de formation des collaborateurs de Lucart pour l'année suivante.

Sur la base des critères de priorité de formation et d'équité dans la répartition des ressources, la Direction des Ressources Humaines planifie les actions de formation à mettre en œuvre, en choisissant les figures professionnelles appropriées avec lesquelles elle sera chargée de définir les contenus spécifiques et de gérer les aspects organisationnels de l'intervention.

Les éventuelles demandes complémentaires, pouvant émerger après les premières phases de recueil des besoins de formation ou suite à l'évolution des scénarios organisationnels, technologiques et réglementaires, sont discutées et évaluées par la Direction des Ressources Humaines en accord avec les Responsables de département.

Le parcours de formation mis en place pour chaque ressource n'est jamais standardisé selon le type de rôle au sein de l'entreprise. Il est en effet structuré ad hoc en fonction des connaissances et des compétences du collaborateur, afin de combler d'éventuelles lacunes par rapport à ce qui est requis par sa fonction, tant en termes de connaissances techniques qu'en termes de compétences transversales. En 2024, un important programme spécifique dans le domaine de la durabilité – ESG, sur l'environnement, le bien-être, les soins personnels et le développement numérique a été mis en place grâce à l'activation de l'appel à propositions du Fonds pour les nouvelles compétences (deuxième édition). Cette formation a impliqué tous les employés, cadres et dirigeants de Lucart S.p.A. à raison d'environ 60 heures par personne¹². Les parcours de formation et de mise à jour technique et linguistique se sont également poursuivis, de même que les activités de formation liées à la sécurité au travail, à la cybersécurité/IA, à la qualité et au lean manufacturing.

BONNES PRATIQUES



L'ensemble des collaborateurs et responsables nouvellement embauchés suivent un cours d'initiation de quatre semaines (appelé « semaines d'intégration »), programmé à différents moments de l'année. Chaque semaine est consacrée à l'un des quatre points fondamentaux de la stratégie sur les ressources humaines de Lucart : partage, bienveillance, responsabilité et vision.

Lors des réunions d'intégration, le collaborateur a la possibilité d'approfondir concrètement la vision de l'entreprise, son engagement en faveur de la durabilité, les particularités et les défis de nos activités. Tout cela grâce aux témoignages directs des responsables et collègues des différents départements de l'entreprise.

¹¹ À partir de 2024, les données concernant la Hongrie sont également comprises. Pour Lucart S.p.A., les valeurs des primes accordées au cours de l'année et spécifiquement liées à un projet spécial ouvert et achevé au cours de l'année ont été séparées du décompte.

¹² Si l'on considère l'ensemble des employés du Groupe Lucart, 18 % d'entre eux ont reçu une formation spécifique en matière de durabilité au cours de l'année 2024 (60 heures par personne).



Évaluation des compétences

Lucart croit fermement que clarifier et formaliser le processus d'évaluation des compétences des collaborateurs apporte une valeur ajoutée importante au sein de l'organisation : cet acte de transparence, de clarté et de loyauté aide l'entreprise et le personnel à être pleinement conscients des valeurs auxquelles nous croyons et les types de relation que nous entendons promouvoir afin d'améliorer le bien-être des personnes et leurs performances.

Pour Lucart, donc, l'évaluation des ressources humaines est un processus à travers lequel les personnes s'orientent et peuvent améliorer les compétences utiles distinctives, améliorer leurs résultats et augmenter la valeur du capital humain.

La cartographie des compétences désigne le processus d'évaluation des compétences générales et techniques des collaborateurs de Lucart dans le but d'identifier à la fois les points à améliorer et les points forts à valoriser, mais aussi d'orienter les personnes vers des comportements jugés stratégiques par l'Entreprise (Évaluation et Amélioration).

En ligne avec cette vision, Lucart a structuré le processus d'évaluation des compétences en affinant ses outils et en élargissant son public, conscient qu'il s'agit d'un processus en constante évolution tant en raison des enjeux méthodologiques sous-jacents qu'en raison de l'évolution technologique progressive et inévitable, qui conduira à la possibilité de simplifier la partie administrative et accompagnera les utilisateurs (évalués et évaluateurs) dans la lecture, l'analyse et l'interprétation des évaluations réalisées.

Au cours de l'année 2024, la mise en œuvre du module Performance du nouveau logiciel HCM (Human Capital Management) a été achevée, permettant un processus standard au niveau du Groupe pour l'évaluation de l'ensemble du personnel interne. La mise en service du processus a eu lieu au deuxième trimestre 2024. En 2025, il est prévu de poursuivre le développement des processus RH, en étendant le périmètre HCM à l'usine du Royaume-Uni (le seul pays restant à intégrer) et en incluant un nouveau module pour la gestion intégrée des rémunérations.

POURCENTAGE DES SALARIÉS QUI ONT REÇU UNE ÉVALUATION RÉGULIÈRE DU DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE PAR CATÉGORIE ET GENRE

Qualification	Année	H	F
Manager	2022	28 %	61 %
	2023	38 %	68 %
	2024	27 %	35 %
Employés	2022	23 %	20 %
	2023	40 %	31 %
	2024	18 %	11 %
Ouvriers	2022	21 %	54 %
	2023	21 %	68 %
	2024	18 %	58 %



Travail flexible (smartworking)

Ayant largement expérimenté différents modes de travail flexible depuis 2020, Lucart dispose actuellement d'un système de smartworking défini selon lequel tous les employés de bureau peuvent, sous réserve d'un accord individuel tel que stipulé dans le décret-loi 81/2017, tirer parti du travail flexible un jour par semaine de travail.



Communication interne

La Newsletter de l'entreprise, outil désormais affirmé de partage des informations internes concernant le Groupe, est rédigée par le Bureau de communication qui, épaulé par les différentes directions, regroupe les nouvelles importantes, les collaborations, les partenariats et les objectifs atteints par les diverses usines.

En 2024, 8 numéros de la newsletter ont été produits et le taux d'ouverture, dans les différentes langues, s'est maintenu à environ 50 %, atteignant ainsi les objectifs fixés pour cet instrument.

Les principales informations concernant le Groupe sont affichées sur les tableaux d'affichage de l'entreprise situés dans les départements de production des usines, sur les écrans d'information et sur le portail web « Zucchetti » mis à la disposition des travailleurs de Lucart S.p.A. en Italie.



2.4 Structure du personnel Lucart

GRI 2-7
2-8
401-1
401-3
404-1
405-1

Les données figurant dans les tableaux suivants se réfèrent à la structure de la société au 31 décembre 2024.

NOMBRE TOTAL DES EMPLOYÉS PAR SEXE

Année	H	F	Tot
2022	1 477	234	1 711
2023	1 490	231	1 721
2024	1 510	238	1 748

NOMBRE TOTAL DES EMPLOYÉS PAR ENTITÉ JURIDIQUE

Année	Italie	France	Espagne	Grande-Bretagne	Hongrie	Slovénie	Allemagne	Tot.
2022	985	337	214	92	74	4	5	1 711
2023	1 000	326	220	90	75	4	6	1 721
2024	982	349	232	99	74	4	8	1 748

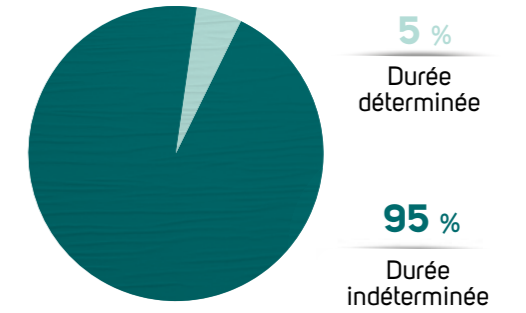
NOMBRE TOTAL DES SALARIÉS AVEC DÉCOMPOSITION RELATIVE PAR TYPOLOGIE CONTRACTUELLE ET SEXE

Type de contrat ¹³	Année	H	F	Tot.
Durée déterminée	2022	55	18	73
	2023	53	15	68
	2024	67	14	81
Durée indéterminée	2022	1 422	216	1 638
	2023	1 437	216	1 653
	2024	1 443	224	1 667

En 2024, le nombre de travailleurs non salariés du Groupe Lucart était de 120, dont 115 en contrat à durée déterminée et 5 en stage.

¹³ Dans aucun des sièges de Lucart il n'y a de salariés avec contrat à heures non garanties.

% SALARIÉS PAR TYPOLOGIE CONTRACTUELLE



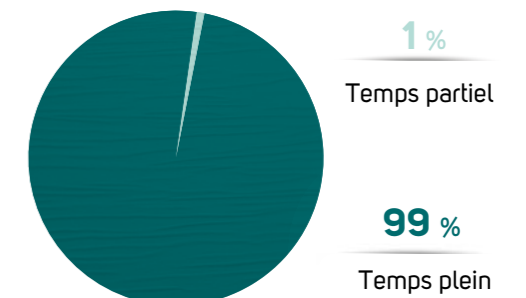
DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES SALARIÉS PAR TYPOLOGIE CONTRACTUELLE¹⁴

Type de contrat	Année	Italie	France	Espagne	Grande-Bretagne	Hongrie	Slovénie	Allemagne	Europe (autres pays)	Reste du monde	Total
Indéterminée	2023	960	285	199	76	75	2	4	29	23	1 653
	2024	959	301	196	79	73	2	6	34	17	1 667
Déterminée	2023	11	39	16	0	0	0	0	1	1	68
	2024	4	47	29	0	0	0	0	0	1	81

NOMBRE TOTAL DES SALARIÉS AVEC DÉCOMPOSITION RELATIVE PAR TYPOLOGIE ET SEXE

Type de contrat	Année	H	F	Tot.
Temps Partiel	2022	6	13	19
	2023	6	12	18
	2024	10	15	25
Temps Plein	2022	1 471	221	1 692
	2023	1 484	219	1 703
	2024	1 500	223	1 723

% SALARIÉS À TEMPS PARTIEL ET TEMPS PLEIN



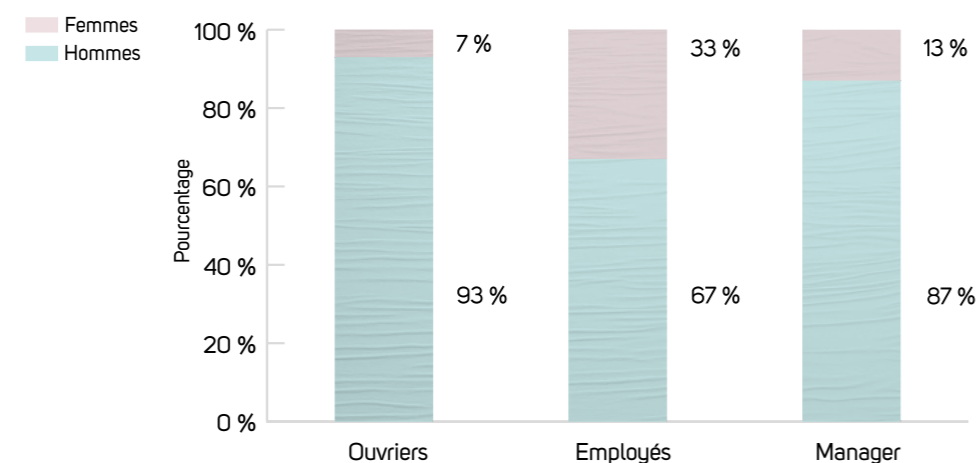
Les employés à temps plein sont les employés dont les heures de travail contractuelles coïncident avec les heures/jours pouvant être travaillés selon la loi de l'État dans lequel ils sont embauchés.

¹⁴ À partir de l'année 2023, les nationalités de chaque employé ont été cartographiées, contrairement aux rapports précédents. Par conséquent, il est possible de fournir une comparaison sur les deux ans 2023 et 2024. Les cadres supérieurs travaillant dans les entreprises sont à 100 % issus de la communauté locale.

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PAR ÂGE, QUALIFICATION ET SEXE

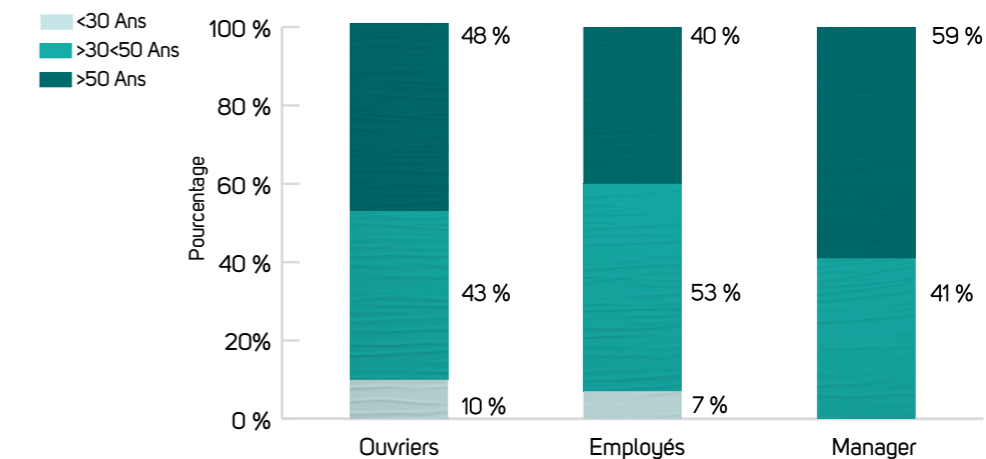
Qualification	Année	<30 ans		30-50 ans		>50 ans		Tot.
		H	F	H	F	H	F	
Manager	2022	1	0	60	15	72	6	154
	2023	1	0	59	15	71	4	150
	2024	0	0	46	16	86	4	152
Employés	2022	23	10	149	87	91	34	394
	2023	28	10	142	88	108	39	415
	2024	22	9	142	86	126	45	430
Ouvriers	2022	86	12	518	44	477	26	1163
	2023	77	9	502	37	502	29	1156
	2024	96	15	463	37	529	26	1166

POURCENTAGE D'HOMMES ET FEMMES PAR QUALIFICATION (ANNÉE 2024)



Qualification	Année	% H	% F
Manager	2022	86 %	14 %
	2023	87 %	13 %
	2024	87 %	13 %
Employés	2022	67 %	33 %
	2023	67 %	33 %
	2024	67 %	33 %
Ouvriers	2022	93 %	7 %
	2023	94 %	6 %
	2024	93 %	7 %

POURCENTAGE TRANCHES D'ÂGE PAR QUALIFICATION (ANNÉE 2024)

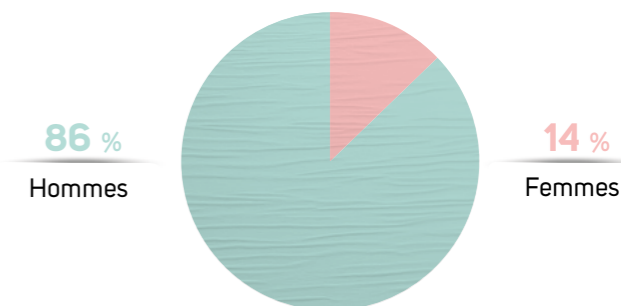


Qualification	Année	<30 ans	30-50 ans	>50 ans
Manager	2022	1 %	49 %	51 %
	2023	1 %	49 %	50 %
	2024	0 %	41 %	59 %
Employés	2022	8 %	60 %	32 %
	2023	9 %	55 %	35 %
	2024	7 %	53 %	40 %
Ouvriers	2022	8 %	48 %	43 %
	2023	7 %	47 %	46 %
	2024	10 %	43 %	48 %

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PAR ÂGE



RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PAR SEXE



NOUVEAUX RECRUTEMENTS PAR ÂGE ET SEXE¹⁵

Années	Sexe	2022		2023		2024	
		Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
<30 ans	H	71	64,5 %	53	50,0 %	59	50,0 %
	F	23	100 %	12	63,2 %	22	91,7 %
30-50 ans	H	79	10,9 %	67	9,5 %	83	12,7 %
	F	32	21,9 %	16	11,4 %	17	12,2 %
>50 ans	H	28	4,4 %	23	3,4 %	31	4,2 %
	F	6	9,1 %	4	5,6 %	1	1,3 %
Total recrutements		239	14,0 %	175	10,2 %	213	12,2 %

CESSATIONS PAR ÂGE ET SEXE¹⁵

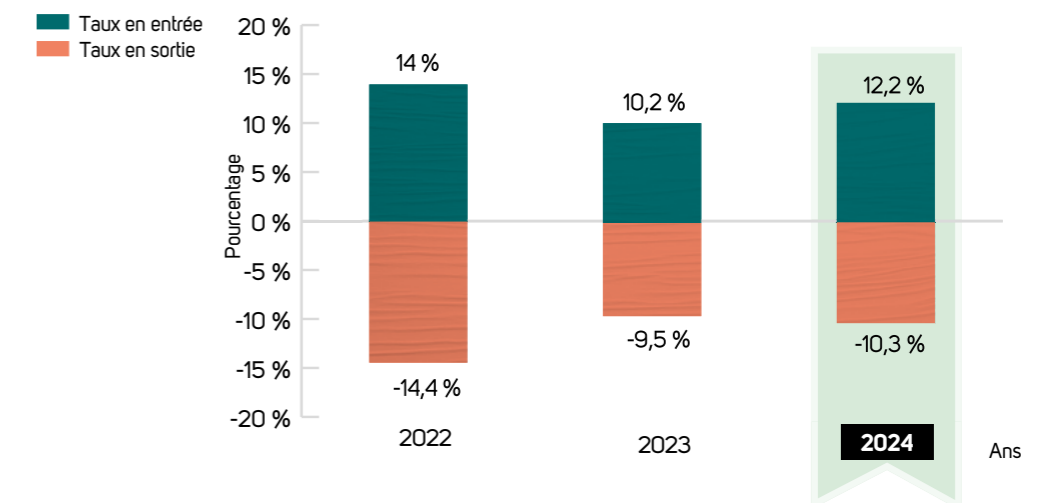
Années	Sexe	2022		2023		2024	
		Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
<30 ans	H	55	50,0 %	33	31,1 %	29	24,6 %
	F	21	95,5 %	10	52,6 %	10	41,7 %
30-50 ans	H	76	10,5 %	46	6,5 %	61	9,4 %
	F	24	16,4 %	17	12,1 %	13	9,4 %
>50 ans	H	62	9,7 %	50	7,3 %	60	8,1 %
	F	8	12,1 %	8	11,1 %	7	9,3 %
Total recrutements		246	14,4 %	164	9,5 %	180	10,3 %

¹⁵ Tous les pourcentages indiqués sont calculés en utilisant comme dénominateur le nombre total de salariés par tranche d'âge et par sexe, à l'exception du pourcentage relatif au nombre total de recrutements, qui est calculé en utilisant comme dénominateur le nombre total de salariés.

TURN-OVER PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE¹⁶

Zone géographique	Taux en entrée				2024	
	2022	2023	2024	Taux	Nombre	Taux
Italie	51	5,2 %	62	6,2 %	42	4,3 %
Espagne	42	19,6 %	24	10,9 %	51	22,0 %
France	106	31,5 %	42	12,9 %	70	20,1 %
Grande-Bretagne	14	15,2 %	34	37,8 %	37	37,4 %
Hongrie	25	33,8 %	11	14,7 %	13	17,6 %
Slovénie	1	25,0 %	1	25,0 %	0	0,0 %
Allemagne	0	0,0 %	1	16,7 %	0	0,0 %

Zone géographique	Taux en sortie				2024	
	2022	2023	2024	Taux	Nombre	Taux
Italie	52	5,3 %	37	3,7 %	62	6,3 %
Espagne	42	19,6 %	24	10,9 %	13	5,6 %
France	93	27,6 %	53	16,3 %	62	17,8 %
Grande-Bretagne	25	27,2 %	36	40,0 %	28	28,3 %
Hongrie	33	44,6 %	13	17,3 %	15	20,3 %
Slovénie	0	0,0 %	1	25,0 %	0	0,0 %
Allemagne	1	20,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %



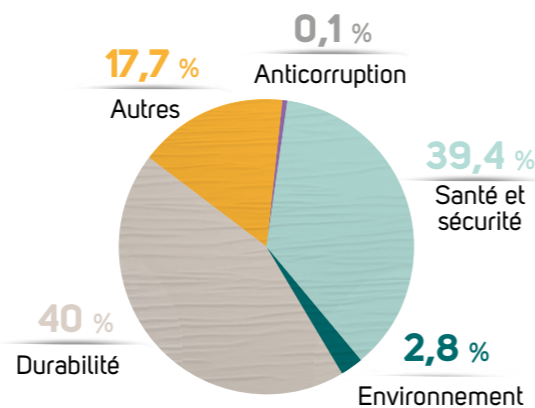
¹⁶ Les taux rapportés par zone géographique sont calculés en utilisant comme dénominateur le nombre total de salariés par entité juridique du Groupe.

HEURES MOYENNES DE FORMATION PAR PERSONNE POUR LES SALARIÉS PAR QUALIFICATION ET SEXE

Qualification	Année	H	F	Moyenne par personne
Manager	2022	16,5	19,1	16,9
	2023	19,6	17,6	19,3
	2024	30,9	28,8	30,6
Employés	2022	12,7	6,9	10,8
	2023	17,5	15,0	16,7
	2024	27,3	37,1	30,5
Ouvriers	2022	7,1	16,8	7,8
	2023	5,9	7,9	6,1
	2024	8,0	6,0	7,9

SUJETS TRAITÉS DANS LES FORMATIONS

En 2024 aussi, une répartition des thèmes ayant fait l'objet de formations dispensées aux employés est communiquée : 1) lutte contre la corruption (comme requis par la GRI 205-2) ; 2) santé et sécurité ; 3) environnement (par exemple, gestion des déchets, système de gestion environnementale, etc.) ; 4) durabilité (thèmes ESG, formation spécifique sur la diversité et l'inclusion) ; 5) autre (par exemple, cours de gestion et de leadership, cours de langue, formation sur la planification de la demande, etc.).



CONGÉ PARENTAL

	2023			2024		
	H	F	TOT	H	F	TOT
Nombre total des salariés ayant droit au congé parental	1 490	231	1 721	1 510	238	1 748
Nombre total des salariés qui ont bénéficié du congé parental	25	7	32	46	11	57
Nombre total des salariés qui sont retournés au travail pendant la période du rapport au terme du congé parental	25	5	30	46	8	54
Nombre total des salariés qui sont retournés au travail au terme de la période du congé parental et qui sont encore actifs 12 mois après leur retour	24	5	29	23	5	28
Pourcentage des salariés qui sont retournés au travail après le congé parental	100 %	71 %	94 %	100 %	73 %	95 %
Taux de permanence	100 %	83 %	97 %	92 %	100 %	93 %

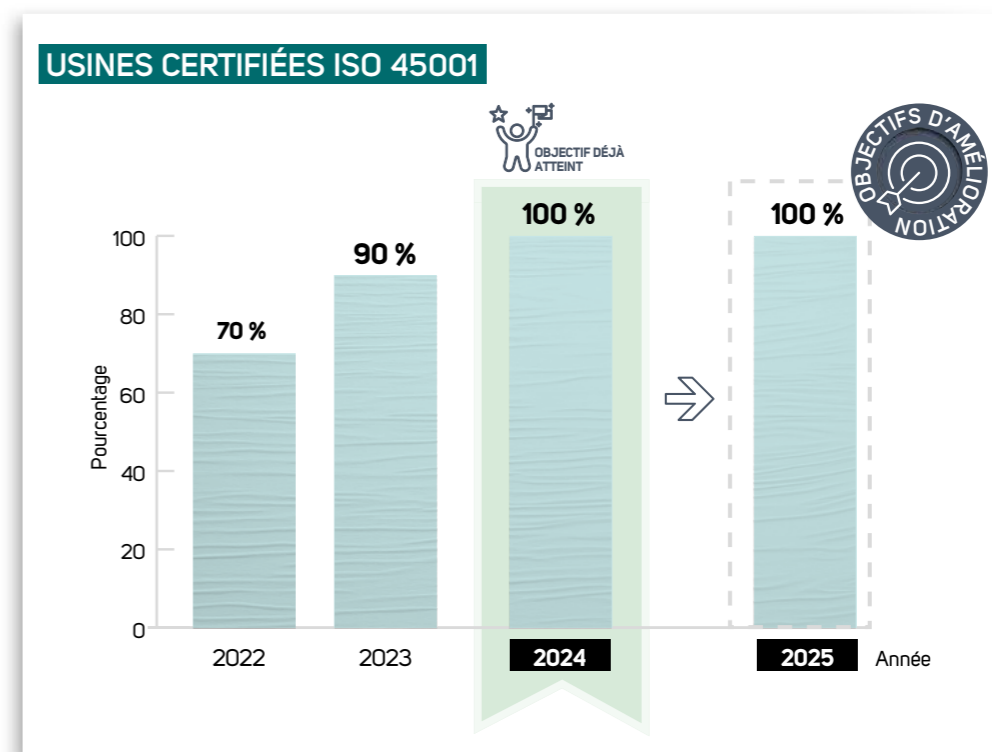
2.5 Santé et sécurité au travail

GRI 403-1
403-2
403-3
403-4
403-5
403-6
403-7
403-9

La volonté de Lucart est de minimiser les accidents du travail et les maladies professionnelles en garantissant à ses collaborateurs et à tous ceux qui travaillent dans les usines et les bureaux un environnement de travail sain et sûr. Pour réaliser cet objectif, la Société s'est dotée de systèmes intégrés et structurés au sein desquels la politique de sécurité de l'entreprise est déclinée, mise en œuvre et contrôlée. Depuis 2020, toutes les usines italiennes du Groupe ont obtenu la certification multisite ISO 45001:2018. En 2022, l'usine de Blackmore Park au Royaume-Uni a obtenu la certification ISO 45001:2018. En 2023, les usines de Laval-sur-Vologne, Artziniega et Nyergesújfalu ont obtenu cette certification. En 2024, l'usine d'Aranguren a également atteint officiellement ce résultat important, ce qui a permis d'atteindre avec un an d'avance l'objectif d'amélioration de la couverture complète des usines de production du Groupe par la certification ISO 45001:2028.

Pour Lucart, l'implication des travailleurs et leur sensibilisation constante aux questions de sécurité dans l'entreprise, ainsi que la consolidation de relations positives avec les organisations syndicales de l'usine et du territoire, sont essentielles. Tout ceci a permis, d'un commun accord, de poursuivre des objectifs toujours plus ambitieux en matière de sécurité au travail et de protection de la santé des travailleurs.

De manière continue, les Ressources Humaines ont réalisé, en forte synergie avec le département chargé de la sécurité, la mise à jour des programmes de formation prévus par l'Accord État-Régions de 2011-2012 et amendements ultérieurs pour toutes les usines italiennes du Groupe.



> Formation pour la sécurité sur le lieu de travail

Lucart fournit et garantit à ses collaborateurs un cycle de formation adéquat sur le thème de la sécurité au travail.

Dès l'entrée du nouveau salarié dans l'entreprise, en fonction du groupe homogène auquel il appartient (identifié dans le document d'évaluation des risques), la formation nécessaire est planifiée.

Le « Cours de formation obligatoire des travailleurs » précède toute activité opérationnelle et représente le premier cycle de formation dans l'entreprise. Ce type de formation peut durer 8 ou 16 heures selon le groupe homogène auquel il appartient.

Le service de Prévention et de Protection de l'usine informe le département des Ressources Humaines des activités que le nouvel embauché exercera.

L'entreprise a identifié des « Rôles de sécurité » qui sont associés à une formation ciblée que le Direction des Ressources Humaines activera pour la ressource spécifique. Les employés reçoivent donc la formation de base obligatoire et les mises à jour requises par la législation en vigueur.

Ce parcours de formation est suivi non seulement lors de l'arrivée des nouveaux embauchés, mais aussi en cas de variation/intégration de poste et/ou de « Rôle de sécurité ».

BONNES PRATIQUES



Le **Comité de sécurité**, auquel participent tous les principaux acteurs¹⁷, à commencer par l'Employeur, se réunit périodiquement. Le Comité examine les résultats en les confrontant aux objectifs et définit les actions stratégiques et opérationnelles nécessaires. Chaque usine est ensuite dotée d'instruments d'analyse et de contrôle bien définis, comme les **Safety Meetings**, les **Audits** par département et zone, les **Programmes d'amélioration** et de **Formation**. Les représentants syndicaux participent eux aussi aux Safety Meetings.

Les accidents, en particulier, sont suivis dans toutes les usines du Groupe via l'enregistrement des indicateurs de référence, tels que le NOMBRE d'ACCIDENTS¹⁸ sur une période, les INDICES de FRÉQUENCE¹⁹ et de GRAVITÉ²⁰.

Une attention particulière est prêtée à l'enregistrement et à l'analyse des accidents manqués afin de planifier et mettre en œuvre les actions correctives nécessaires selon le principe de prévention.

En ce qui concerne les usines italiennes du Groupe, toutes les activités ci-dessus sont menées en étroite relation avec l'Organisme de surveillance conformément au décret législatif italien 231/2011.

Nous fournissons ci-dessous l'évolution des accidents et des indicateurs IF (indice de fréquence) et IG (indice de gravité) pour l'ensemble des sites de production, des centres logistiques et des entrepôts du Groupe Lucart.

NOMBRE D'ACCIDENTS ET INDICE D'ACCIDENTS²¹ 2024 - SALARIÉS

Unité de production	Nombre total d'accidents	Nombre d'accidents >180j	IF	IG
Italie	14	1	8,96	0,64
France	19	0	35,81	0,00
Espagne	7	0	21,26	0,00
Hongrie	0	0	0,00	0,00
Grande-Bretagne	2	0	14,39	0,00
TOTAL	42	1	15,66	0,37

Il convient également de noter qu'avec 2 682 049 heures travaillées par les employés du Groupe, le taux d'accidents >180j était de 0. Pour les non-salariés, il y a eu 5 accidents non graves, pour 161 671 heures travaillées (taux d'accidents de 30,93 ; taux d'accidents >180j égal à 0). Pas de décès enregistrés parmi les salariés et parmi les non-salariés.

> « Objectif zéro »

Ces dernières années, toutes les usines italiennes ont obtenu de nombreux succès dans la réduction des accidents du travail et, en 2024, Lucart S.p.A. a confirmé son succès dans ce domaine, l'usine de Torre di Mosto ayant atteint le prestigieux « Objectif zéro ». Signalons également que l'usine hongroise n'a pas enregistré d'accidents au cours de l'année 2024.

> Campagne « Suivez la sécurité »

La collaboration entre le Service de Prévention et de Protection du Groupe, la Direction des ressources humaines et le Bureau de communication a mis en place la campagne conçue en 2021 et lancée au premier semestre de 2022 ; il s'agit d'une campagne de communication autour de la responsabilité individuelle dans la prévention des risques liés au travail. Plusieurs employés de l'entreprise, accompagnés de leurs enfants, se sont prêtés à une séance photo pour mettre en valeur le rôle fondamental de la prévention afin d'assurer bien-être et sérénité tant dans l'entreprise qu'à la maison et pendant le temps libre.



¹⁷ Le comité de sécurité se compose : des Administrateurs des sociétés du Groupe, du Directeur des opérations, des Délégués chargés de la sécurité, des Responsables et Chargés du service de prévention et de protection pour la sécurité au travail des usines italiennes, des Référents à la sécurité des autres sociétés du Groupe, du Directeur des ressources humaines, du Conseiller juridique, du Directeur chargé de la technologie et de l'Organisme de Surveillance, du HSE et HS.

¹⁸ La méthodologie de calcul des accidents, à partir de 2023, a été adaptée aux exigences de la norme 403 du GRI, qui envisage de comptabiliser tous les accidents avec un certificat médical, quel que soit le nombre de jours d'absence liés à ces accidents, contrairement à la législation italienne qui considère trois jours d'absence pour un accident (approche utilisée jusqu'en 2022).

¹⁹ Indice de fréquence (IF) : Nombre d'accidents/Heures ouvrées x 1 000 000.

²⁰ Indice de gravité (IG) (à partir de 2023, le calcul de cet indice a été adapté aux nécessités du GRI 403-9) : Jours d'absence pour accident > 180j/Heures ouvrées x 1 000 000.

²¹ Le décompte des accidents prend en compte les accidents ayant fait l'objet d'un certificat médical, quel que soit le nombre de jours d'absence qui leur est associé. Les accidents de trajet ne sont pris en compte que lorsque le voyage est organisé par l'entreprise. Les succursales commerciales en Allemagne et en Slovénie sont exclues du décompte des accidents. Les principaux types de blessures sont les contusions, les plaies, les fractures et les lésions par écrasement.

Relations avec les parties prenantes

GRI 2-29
203-1

Les relations avec les parties prenantes de l'Entreprise (clients et consommateurs finaux, actionnaires et investisseurs, salariés, fournisseurs, communautés locales, médias, syndicats, organismes de réglementation, organisations non gouvernementales, syndicats professionnels, écoles/universités, organismes de recherche, partenaires stratégiques pour la circularité) sont basées sur le respect du système normatif du Code d'éthique de Lucart, avec ses principes de légalité, loyauté, transparence, impartialité et indépendance.

Le dialogue avec les parties prenantes se concentre sur les thèmes importants mis en valeur par l'Analyse de Matérialité décrite au chapitre « Identité de l'entreprise et indicateurs de performance ».

> Clients et consommateurs finaux

Lucart s'engage à satisfaire ses clients dans le respect des obligations établies par la législation, les contrats et les normes de qualité préétablies.

Les principaux objectifs sont la satisfaction et la protection de ses clients, l'attention aux demandes spécifiques des clients, la sécurité du produit, l'amélioration de la qualité des produits et l'offre de nouvelles perspectives commerciales. Tout cela dans la logique d'un partenariat orienté vers des solutions à l'avant-garde qui créent de la valeur, stables dans le temps et simples à utiliser.

Les activités de communication avec les clients et les consommateurs finaux se sont concentrées sur les thèmes importants mis en valeur par l'analyse de matérialité et ont donc concerné en particulier : intégrité et durabilité des activités, lutte contre les changements climatiques, durabilité du produit et du processus, approvisionnement responsable des ressources le long de la chaîne, sécurité du produit, satisfaction du client.

AIRE AWAY FROM HOME

Tree Challenge

Le projet incitatif Tree Challenge à l'échelle internationale a vu le jour dans le but de créer une plus grande conscience autour du projet EcoNatural et une meilleure sensibilité envers les projets très orientés vers la durabilité.

Le concours international s'adresse aux vendeurs de nos principaux partenaires, récompensant les plus efficaces en matière

de sauvegarde des arbres, tout en offrant à tous les participants la possibilité de postuler pour un ou plusieurs prix du développement durable en fonction de leur niveau.

Les arbres sauvés représentent la méthode de calcul du projet incitatif, qui maintient la caractéristique fondamentale de la gamme de produits sur laquelle il est basé : la durabilité. D'un côté, les vendeurs des partenaires participants ont la possibilité d'augmenter leur nombre personnel d'arbres sauvés en rivalisant entre eux, et de l'autre, ils peuvent obtenir leur **Certificat d'Économie Environnementale** sur lequel sont indiqués, en plus des arbres inutilisés, le CO₂ non émis et les briques alimentaires récupérées.

En 2024, Lucart, grâce à la campagne d'incitation Tree Challenge, a permis d'éviter d'utiliser 51 000 arbres et a évité de rejeter plus de 3 millions de kg de CO₂e dans l'environnement.



Environmental Saving Calculator

L'année 2024 a vu le renouvellement de l'Environmental Saving Calculator (ESC), un outil en ligne qui permet de calculer l'impact environnemental positif de l'achat de produits de la ligne EcoNatural, fabriqués à partir de Fiberpack, la matière première obtenue par le recyclage des fibres de cellulose provenant des briques alimentaires. Grâce à cette nouvelle version, l'outil est devenu encore plus facile à utiliser, grâce à une interface intuitive et attrayante, qui simplifie l'expérience de l'utilisateur. En outre, la rénovation a permis de renforcer la méthode de calcul, désormais consolidée par Ergo, un spin-off de l'École supérieure Sant'Anna de Pise. Grâce à cette consolidation, les données obtenues grâce à l'ESC sont étayées par une approche scientifique rigoureuse, ce qui garantit une plus grande transparence et une plus grande précision dans le calcul de la contribution environnementale en termes de briques alimentaires recyclées, d'arbres inutilisés et de CO₂e évité.

LAN – Lucart Accelerator Network

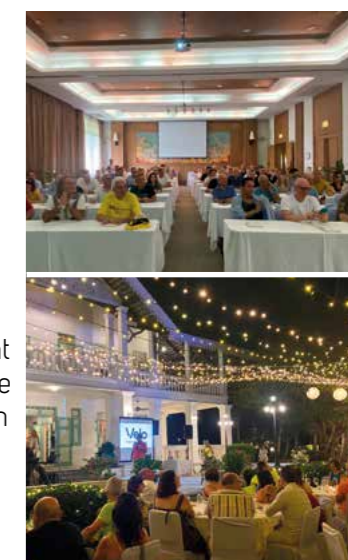
Du 14 au 16 octobre s'est tenue à Malte la réunion annuelle avec les « Accélérateurs » Lucart, un réseau de distributeurs présents dans le monde entier, grands supporters de Lucart et toujours prêts à accueillir activement et de manière pro-active les nouveautés et les stimuli de l'entreprise. « La durabilité éclaire notre chemin vers le futur » : tel était le fil rouge de l'événement, car nous croyons sincèrement que l'innovation est le moteur de tout, mais que seule l'innovation durable peut garantir un futur meilleur à la communauté et à la planète, et nos partenaires commerciaux le savent bien. Au cours de l'événement, les temps d'échange et de partage n'ont pas manqué, de même que

les intervenants extérieurs, universitaires et professionnels du marché. Ceux-ci ont enrichi notre vision de leurs connaissances, ils ont motivé et renforcé notre conviction que la clé du succès est d'appartenir à une équipe soudée et unie vers un même objectif – une équipe qui partage les mêmes valeurs, qui reconnaît dans l'unicité de chaque individu la richesse et la force du groupe, et qui sait comment exploiter de manière constructive la diversité de chaque marché. Comme toujours, les journées teintées de grand professionnalisme ont été ponctuées de moments de pur plaisir et de convivialité, renforçant encore le climat d'estime et de confiance mutuelles.



Conférence Velo

Du 5 au 12 mars 2024, la traditionnelle conférence dédiée aux concessionnaires Velo s'est tenue en Thaïlande, un événement exclusif réservé uniquement au réseau historique des distributeurs de la marque Velo en Italie. Au cours de ce voyage, des séances de travail ont été consacrées à l'échange de projets d'entreprises et d'expériences réussies de partenaires, et des ateliers ont été organisés dans le but de trouver des solutions innovantes pour atteindre des objectifs communs. Dans le cadre pittoresque de Phuket, il y a eu bien sûr des moments de loisir et de détente, qui ont rendu l'expérience encore plus complète et inoubliable. Cette formule se distingue par l'importance qu'elle accorde au renforcement du lien de partenariat : une occasion unique pour les concessionnaires de mieux se connaître, d'apprécier notre engagement à renforcer leur confiance et de consolider une collaboration fructueuse, dans le but de développer ensemble, année après année, les affaires de Velo.





À partir de 2024, Lucart a choisi de confier la stratégie de communication de la marque à une agence de communication historique, qui a contribué au fil des décennies à écrire l'histoire de la publicité italienne : le groupe Armando Testa.

La stratégie mise en œuvre se concentre sur le sens profond du mot « **tendresse** » et sur sa valeur incontournable dans la vie d'aujourd'hui.

De cette réflexion est née une campagne originale, avec un langage totalement inédit pour la catégorie de produits. Les consommateurs sont invités à écouter la vraie voix de nombreux enfants qui « voient plus loin » et, à partir d'un produit de tous les jours, un message important et beaucoup plus profond est délivré : « **Eh, les grands, écoutez-nous ! Nous avons tous besoin de tendresse... et pas que quand on fait ses besoins !** ».

Une nouvelle stratégie de communication visant à maximiser le positionnement d'une marque premium, qui accompagne parfaitement le parcours de relance de la gamme, initiée et réalisée au cours des deux années 2023-2024.

Au cours de l'année, la marque a été la vedette, dans le cadre de remises de prix et d'événements d'envergure nationale. Grâce au **partenariat avec SCJohnson**, de janvier à juillet 2024, un bon de réduction de 1 € était disponible sur l'emballage d'une sélection de papiers toilette, à utiliser pour



Tenderly Kilometrica. Extra durata, extra morbidezza.
Prova Tenderly Kilometrica, la carta igienica naturalmente morbida e dermatologicamente testata che dura molto più a lungo. Strappo dopo strappo, scopri la sua consistenza unica, data dall'unione tra le fibre di lino e la pira cellulosa. Perché la voglia di tenerezza, non finisce mai!



l'achat de Duck Fresh Discs. De mai à décembre 2024, les nouveaux produits Tenderly Pink ont été lancés avec un concours « **Libera di amarti** » (« Libre de t'aimer ») sur l'emballage, grâce auquel il était possible de participer au tirage au sort quotidien d'un magnifique collier Vivian Gioielli. Parallèlement, la marque a été sponsor dans le domaine sportif aux côtés des femmes et de tous les amateurs de cyclisme dans le cadre du Giro d'Italia Women 2024.

Enfin, le nouveau site web de Tenderly a été lancé à l'automne, avec une expérience utilisateur optimisée, conçue pour une navigation pratique et complète sur smartphone.



Au cours de la première partie de l'année, nous nous sommes concentrés sur Tutto Pannocarta, en passant d'un récit axé sur la polyvalence (2023) à un récit consacré à la cohérence et à l'unicité du produit.

Au cours du second semestre, grâce à l'achèvement du lancement/relancement de Cucina Più, Cucina Style et Pannocarta, une étape importante a été franchie : après avoir parlé de polyvalence et de cohérence, nous couvrons désormais des territoires nouveaux et inexplorés pour les produits tissu. L'année 2024 est bien l'année des innovations technologiques : de OpenAI montrant le potentiel du nouveau GPT-4 dans un spectacle mondial en direct, à Apple dévoilant les nouvelles fonctionnalités du dernier iPhone depuis la Silicon Valley. Tutto a également son mot à dire dans la catégorie nettoyage, expliquant aux gens les atouts d'une gamme qui fait la différence grâce à la technologie.

C'est pourquoi nous avons créé **TuttoRIAL**, la campagne expliquant les nouvelles technologies de la gamme : Airlaid avec Pannocarta, et Hi-Per, le dernier né des laboratoires Lucart, concernant Cucina Più et Cucina Style. Une campagne qui s'inspire des grands lancements technologiques et présente la nouvelle gamme à travers un style curieux et stupéfiant, typique de la Silicon Valley. Pour cette deuxième campagne également, des influenceurs sont intégrés dans le flux narratif, contribuant, de manière ludique et en accord

avec le ton de la marque, à expliquer aux cibles potentielles le rôle et la technologie de chaque produit.

Grâce au partenariat avec SCJohnson, de nouveau, jusqu'en septembre 2024, un bon de réduction de 1 € était disponible sur l'emballage de Tutto Pannocarta et de Pannocarta Facile, à utiliser pour l'achat de produits de marque Pronto.

Au cours du premier semestre, les placements de produits n'ont pas manqué dans l'émission culinaire historique Cotto e Mangiato, ainsi que dans le tout nouveau format L'Orto di Carlotta, diffusé sur Food Network (chaîne 33).

Plusieurs influenceurs ont été impliqués grâce à la collaboration avec Casa Facile dans le cadre de la Semaine numérique, qui a créé une histoire avec les utilisations les plus variées de Pannocarta, des plus classiques aux plus créatives et originales.





En 2024, Grazie EcoNatural a été, sur les réseaux sociaux italiens et français, au cœur d'une campagne innovante à l'esprit militant, qui s'est déroulée en deux moments distincts : un temps de lancement, visant à expliquer et à raconter, et un temps de rappel, destiné à consolider. Après s'être déclarée chef de file du mouvement silencieux des **SosteNinja** (un néologisme fusionnant le mot italien pour « durabilité » et « ninja »), la marque explique qui elle est et ce qu'elle fait, puis, à travers un appel à l'action fort, invite les gens à rejoindre le mouvement.

Le manifeste du mouvement exprime sa raison d'être par la déclaration suivante, qui figure dans l'introduction de la vidéo de présentation : « **Nous sommes pour le futur des arbres, parce que nous ne les abattons pas**

dans le présent. » Un statu quo rendu possible par les actions silencieuses mais efficaces des SosteNinja, les guerriers silencieux qui n'abattent pas d'arbres parce qu'ils utilisent des produits en papier 100 % recyclé.

La vidéo de présentation se caractérise par le rythme, le décor qui évoque fortement la beauté des arbres et de la nature, et une voix off incisive qui accompagne la narration visuelle et auditive.

Compte tenu de l'entrée de Grazie EcoNatural sur le marché allemand, la vidéo a également été adaptée en allemand, tout en conservant son énergie d'origine.

Enfin, à la fin de l'année, le site grazie.it a été relancé après avoir été relooké, ce qui a permis d'améliorer sa navigabilité générale, la recherche de produits et la visibilité de la gamme.



> Actionnaires et financeurs

Lucart s'est toujours distingué par une relation constante et transparente avec les parties prenantes financières, promouvant un partenariat financier actif basé sur un partage constant des stratégies d'entreprise et d'investissement afin de convenir des solutions les plus appropriées et les plus avancées pour soutenir les besoins financiers et autres.

Le partenariat stratégique avec Azzurra Capital, qui a acquis fin 2024 une participation chez Pasfin S.p.A., la société holding qui contrôle Lucart S.p.A., est un exemple de la façon dont le Groupe collabore avec des partenaires financiers pour soutenir la croissance.

En outre, l'importance accordée par le Groupe Lucart aux questions ESG a été partagée avec les principaux instituts financiers en signant des prêts liés au développement durable.

> Fournisseurs

Le choix des fournisseurs et la détermination des conditions d'achat reposent sur une évaluation de la qualité, du Coût total de possession (Total cost of ownership) des biens et services demandés, de la capacité à fournir et à garantir dans les meilleurs délais des biens et services d'un niveau adapté aux besoins spécifiques de l'Entreprise.

Lucart adopte un critère de sélection des fournisseurs basé sur le respect de la législation en vigueur, du règlement intérieur et du code d'éthique ; en aucun cas un fournisseur ne doit être préféré à un autre en raison de relations personnelles, de favoritismes ou d'avantages autres que ceux de l'intérêt et du bénéfice exclusifs de Lucart.

Pour l'achat de cellulose vierge en dehors de la Communauté européenne en particulier, l'achat n'a lieu qu'après une évaluation minutieuse conformément au règlement de l'UE Timber Regulation (Reg. n° 995/2010 et modifications ultérieures).

Toute la cellulose utilisée provient de chaînes de contrôle certifiées et les certifications adoptées (FSC®, PEFC et SFI®) garantissent non seulement une bonne gestion de l'environnement, mais aussi le respect des droits des travailleurs et des communautés locales.

Les achats sont principalement concentrés en Italie, en France, en Espagne, en Hongrie et au Royaume-Uni, pays où se trouvent actuellement les usines du Groupe. Dans le tableau ci-dessous, nous avons considéré comme achats locaux tous ceux effectués dans le pays où l'entreprise est basée.

Lucart Kft. dispose d'une usine de transformation uniquement et importe donc des bobines de papier à transformer en provenance d'autres filiales du groupe. Elle fait également office de centre de distribution pour l'Europe de l'est des produits finis AFH qui sont en partie produits dans d'autres usines du Groupe.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES ACHATS

La méthodologie de compte rendu des informations suivantes a été révisée afin de renforcer le cadre représenté. Les éléments suivants sont inclus : coûts encourus pour l'approvisionnement en matières premières, en consommables et autres biens ; coûts encourus pour les services et l'utilisation de biens et d'actifs de tiers.

Pourcentage d'achats concentré sur des fournisseurs locaux en relation aux sièges opérationnels les plus importants.

Lucart S.p.A.		Lucart SAS		Lucart Tissue & Soap S.L.U.		Lucart Kft.		Lucart Hygiene Ltd.	
Italie	56 %	France	55 %	Espagne	61 %	Hongrie	16 %	Grande-Bretagne	49 %
Étranger	44 %	Étranger	45 %	Étranger	39 %	Étranger	84 %	Étranger	51 %

> Communauté locale



Lucart entretient des relations régulières avec les institutions locales, avec des associations bénévoles, comme la Croix-Rouge ou les Confédérations de la miséricorde ou la protection civile et avec les écoles publiques de la région afin de contribuer au bien-être des communautés locales. Les contacts directs permettent de connaître rapidement les exigences effectives et d’y répondre.

Les contacts avec les écoles du territoire du Lucques, dans le but de développer la culture du recyclage et de l’utilisation consciente des produits, ont été maintenus en soutenant la participation des instituts à l’initiative « Puliamo il mondo » (« Nettoyons le monde ») de Legambiente.

En 2024, Lucart a fait don de produits d’hygiène en papier à des institutions locales et à la Misericordia, en plus de son soutien financier habituel à la Fondation Meyer. Des produits sanitaires ont été donnés à des associations qui opèrent sur le territoire pour soutenir les familles en difficulté.

Comme chaque année, conformément au code d’éthique de l’entreprise, les cadeaux envoyés par les fournisseurs aux employés du groupe ont été collectés et donnés à des associations locales.

> Médias

Les relations avec les médias se basent sur des principes de transparence et de collaboration et sont gérées par le Département de communication de l’entreprise qui recueille les demandes d’information des journalistes, fournissant les informations nécessaires. En 2024, le service de presse de Lucart a activement informé les Médias avec une attention particulière liée aux enjeux concernant la durabilité, l’économie circulaire, les investissements et les activités à finalité sociale menées sur le territoire.

La qualité de la couverture médiatique dans les médias italiens en 2024 s’est améliorée par rapport à 2023.

L’activité de relation avec les Médias s’est poursuivie également en France, en Hongrie et en Espagne, avec de bons résultats en termes de positionnement.

GRI 2-30

SDG 

> Organisations syndicales

Lucart a toujours maintenu un système de relations industrielles structuré avec les Organisations syndicales, basé sur un dialogue constructif, tant au niveau local que provincial, et au niveau international avec le CEE – Comité d’Entreprise Européen.

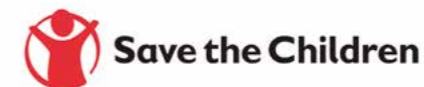
En 2024, il n’y a pas eu de réunions du Comité d’entreprise européen car, bien qu’il y ait un accord en place, le rôle de représentant syndical international est devenu vacant et les syndicats n’ont pas encore désigné de remplaçant.

Les sociétés italiennes du Groupe appliquent la Convention collective nationale du travail « Papèterie et transformation du papier ». En outre, nous avons stipulé des accords d’entreprise de deuxième niveau dont l’objectif est de gérer, en accord avec les représentants des différentes usines, les défis commerciaux croissants et les besoins des employés.

En juillet 2024, des négociations ont été conclues pour le renouvellement du contrat complémentaire à l’usine de Diecimo, pour une durée allant jusqu’au 31 décembre 2026. Dans les filiales étrangères du Groupe, le rapport de travail est réglementé par la négociation collective en France et en Espagne (pour tous les salariés) et individuellement dans les autres pays.

> Organisations non gouvernementales

Lucart soutient les Organisations non gouvernementales avec lesquelles il partage principes et valeurs. Parmi elles, rappelons :



GRI 2-28

SDG 

Lucart a établi depuis plusieurs années une collaboration avec Save the Children, l’Organisation internationale qui se bat depuis plus d’un siècle pour sauver la vie des enfants et leur garantir un avenir meilleur. Lucart a choisi en particulier trois projets importants dédiés aux enfants et à leurs parents. À partir de 2023, en plus de soutenir les initiatives « **Fiocchi in ospedale** » et « **Spazi mamme** », elle a également soutenu les « **Punti Luce** ».

Fiocchi in Ospedale

« Fiocchi in Ospedale » est un projet de Save the Children qui a vu le jour en 2012 pour promouvoir la santé des enfants et de leurs parents durant leurs 1 000 premiers jours, pour écouter et accompagner les futurs et nouveaux parents dans une période cruciale pour le développement des capacités cognitives et relationnelles des enfants. De plus, le programme prévoit la reconnaissance des services les plus appropriés pour répondre de façon continue aux besoins de tous les futurs et nouveaux parents, ainsi que l’identification de fragilités particulières qui nécessitent des interventions d’urgence, comme les troubles psychosociaux qui entraînent une anxiété et désorientation généralisée qui, souvent, ne trouvent pas de réponse adéquate et opportune.

Le projet « Fiocchi in Ospedale » est mené en collaboration avec les autorités sanitaires locales, les hôpitaux, les pôles universitaires et les associations locales de 9 villes italiennes : Turin, Milan, Pescara, Rome, Naples, Bari, Sassari, Brindisi et Ancône.



Spazi Mamme

Les « Spazi Mamme » de Save the Children sont des lieux où les parents et leurs enfants de 0 à 5 ans peuvent bénéficier d’un accompagnement gratuit pour identifier et renforcer leurs compétences, gérer les ressources économiques et émanciper la cellule familiale des conditions de dénuement. Il s’agit également d’espaces où les enfants peuvent grandir en vivant des expériences et des opportunités de socialisation. L’objectif du projet est de contrer les facteurs qui favorisent l’augmentation de la pauvreté infantile et de prévenir le phénomène de la pauvreté éducative. Tout cela grâce à l’accompagnement des enfants qui vivent déjà une situation de vulnérabilité dans les quartiers les plus difficiles de certaines villes italiennes et à travers des programmes de soutien personnalisés impliquant les familles, les communautés et les services territoriaux.



Punti Luce

Les « Punti Luce » de Save the Children sont des espaces à forte densité éducative, qui se trouvent dans les quartiers et les banlieues les plus défavorisés des villes pour offrir des opportunités de formation et d'éducation gratuites aux enfants de 6 à 17 ans. Dans ces espaces, les enfants et leurs familles peuvent profiter de diverses activités entièrement gratuites : aide aux devoirs, ateliers artistiques, musicaux et à la citoyenneté active, promotion de la lecture, accès aux nouvelles technologies, jeux et activités motrices. Le projet offre également des conseils juridiques, psychologiques, pédiatriques et d'accompagnement parental aux familles ou aux tuteurs référents des enfants.



VISITE À L'USINE

Les enfants des « Punti Luce » de Prato et de Potenza ont pu visiter les usines de Borgo a Mozzano et Avigliano à travers un parcours éducatif et formatif.



De 2016 à 2024, Tenderly a soutenu Make a Wish dans la réalisation de 50 vœux. La mission de Make a Wish est d'exaucer des vœux qui changent la vie à des enfants et adolescents atteints de maladies graves.

> Associations de catégorie et autres Organismes

Lucart participe activement à de nombreuses associations de catégorie et à d'autres instituts, notamment :

ASSOCIATIONS DE CATÉGORIE



²² En 2024, Massimo Pasquini, président et directeur général de Lucart S.p.A., a occupé le poste de vice-président.

²³ En 2024, Francesco Pasquini, responsable des ventes et du marketing du Groupe Lucart, a occupé le poste de vice-président.

ASSOCIATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



AUTRES ASSOCIATIONS



PROJET MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE CONFINDUSTRIA VENETO EST

La collaboration au projet « Modèles de développement durable » promu par Confindustria Veneto Est et coordonné par Mario Paronetto et Silvia Dal Cin se poursuit. Grâce à des réunions spécifiques et à des visites d'usines, les 80 entreprises membres partagent leurs pratiques en matière de modèles de développement durable et de responsabilité sociale des entreprises.

> Écoles, universités et organismes de recherche

ALTERNANCE ÉCOLE TRAVAIL

Lucart est fermement convaincu que la qualité de ses processus et de ses produits est strictement liée à la qualité des compétences de ses employés. C'est pourquoi l'entreprise conçoit et réalise des programmes internes de développement et de partenariat avec des instituts de formation externes, pour faciliter et consolider le développement des compétences des salariés et pour aider les jeunes à construire un professionnalisme à utiliser dans les usines du Groupe et dans le tissu économique local.

Dans ce sens, Lucart a initié de nombreuses collaborations avec des écoles techniques en Italie, en France, en Hongrie, en Espagne et au Royaume-Uni, dans le but de contribuer à l'orientation des jeunes en promouvant des cours de formation dans le secteur papeterie.

De nombreux professionnels Lucart apportent leurs connaissances directement dans les écoles, donnant des conférences et organisant des séminaires sur les processus de production et de transformation du papier. De cette façon, ils permettent aux élèves de comprendre et d'apprécier l'application pratique des concepts théoriques appris dans leur parcours scolaire.

En plus de ses activités d'orientation dans les écoles, Lucart coopère à la mise en œuvre des plans d'études des parcours techniques, en accueillant des étudiants pour des périodes de stage en entreprise : c'est une étape fondamentale pour consolider les compétences théoriques acquises à l'école à travers une expérience directe dans les usines et les ateliers de l'Entreprise. Ces moments d'échange représentent également pour l'Entreprise une occasion unique de rencontrer de nombreux candidats potentiels intéressants qui deviendront dans le futur les techniciens les plus qualifiés.



INSTITUTS TECHNIQUES SUPÉRIEURS (ITS)

En 2019, Lucart a achevé, avec Assocarta, Confindustria et d'autres entreprises de la région de Lucques, la conception et le démarrage du premier ITS – Paper en Toscane, en devenant membre de la Fondation qui supervise la prestation des cours avec l'autorisation de la région. Plus précisément, le cours vise à former du personnel hautement qualifié pour le processus de production dans l'industrie papetière.

Après avoir contribué à la conception et à l'organisation du cours, Lucart poursuivra son partenariat dans la formation ITS dans des activités quotidiennes, avec des enseignements spécifiques organisés par ses responsables techniques et une formation en entreprise pour les étudiants dans le cadre de stages spécifiques.

MASTER EN PAPIER ET MASTER EN TECHNOLOGIE ET PRODUCTION DU PAPIER ET DU CARTON

Lucart est partenaire du Master « Carta Celsius » à Lucques depuis de nombreuses années et a toujours contribué à son organisation avec ses propres employés en tant qu'enseignants.

En 2020, le Master « Carta Celsius » a été flanqué et en partie remplacé par le nouveau Master en Technologie et Production du Papier et du Carton de l'Université de Pise. Lucart contribue au développement du parcours universitaire par des donations, des enseignements et des tables rondes. Dans le cadre de la formation continue de ses collaborateurs, Lucart sponsorise également la participation à des modules de formation spécifiques.

PROJET ÉCOLE AIRE AWAY FROM HOME

Le projet école a pour but de préparer les nouvelles générations et de les motiver à agir en faveur de l'économie circulaire.

Ce projet vise à :

- > élaborer un programme d'études sur l'économie circulaire pour l'enseignement scolaire ;
- > élaborer un kit pédagogique sur l'économie circulaire ;
- > former les enseignants sur l'enseignement de l'économie circulaire (Train the Trainer) ;
- > augmenter la conscience des étudiants sur la question de la durabilité et de l'économie circulaire grâce à la participation active à des activités pratiques.

Le projet a été mis en place la première fois dans 66 écoles entre la Slovénie et la Lettonie puis a été répliqué et adapté à différents pays.

Le succès au Royaume-Uni a été particulièrement important grâce à la coopération et au soutien d'un réseau de 15 distributeurs, qui ont cru fermement au projet et ont aidé Lucart à diffuser l'éducation à la durabilité et à l'économie circulaire dans 516 instituts.



> Organismes de réglementation et institutions

Ils représentent les organismes essentiels pour la réglementation et le développement de la société et du marché. Il s'agit à la fois des autorités réglementaires au niveau national et international et des agences et instituts qui les soutiennent.

Lucart s'engage à respecter quotidiennement les principales obligations réglementaires nationales et internationales, ainsi qu'à mener une recherche continue en vue de l'adoption d'outils de gestion de plus en plus innovants et efficaces, afin d'anticiper de manière proactive les futures obligations législatives.

Au fil des ans, Lucart a établi une relation constructive avec les institutions (par exemple, les conseils municipaux, provinciaux et régionaux et les ministères) et les autorités de régulation (par exemple, l'Autorité de régulation de l'énergie, des réseaux et de l'environnement – ARERA), les autorités de contrôle (par exemple, l'Agence régionale pour la protection de l'environnement en Toscane – ARPAT) et les organismes de sécurité publique (par exemple, le Corps forestier de l'État, les bureaux de douane). Il s'agit d'une relation constructive pour une transition de plus en plus concrète vers le Développement durable et circulaire, et d'une collaboration efficace pour le développement des entreprises afin de garantir une conduite éthique et transparente. Le dialogue avec les autorités et les régulateurs s'est déroulé principalement dans le cadre de réunions et de tables techniques.

> Partenaires stratégiques pour la circularité

Pour créer et gérer correctement des modèles d'entreprise circulaires, Lucart entretient des relations avec un certain nombre de parties prenantes stratégiques en dehors de la chaîne typique de l'industrie du papier. Ces relations sont gérées avec l'implication continue non seulement de la direction générale, mais aussi des départements Recherche et développement, Communication, Commercial, Achats, Technique et Juridique. Les sujets à affronter peuvent en effet couvrir de nombreux aspects différents et nécessiter une gestion attentive et continue de nombreuses parties prenantes.

Activités de communication aux parties prenantes

GRI 2-26

> Communication numérique

COMMUNICATION WEB

Au cours de l'année, le développement et la mise à jour de tous les sites Internet du Groupe ont continué afin d'utiliser cet outil comme un moyen efficace de contact et d'interaction avec nos clients et consommateurs.

Institutionnelles

www.lucartgroup.com

Le site Web du Groupe Lucart représente la principale source d'information du Groupe. La section Newsroom permet notamment de partager avec toutes les parties prenantes les principaux événements de l'univers Lucart.

Pour favoriser la communication et la lecture des contenus, le site Web est constamment mis à jour en six langues : italien, anglais, français, espagnol, hongrois et allemand.



Away from home

www.lucartprofessional.com



www.fato.com

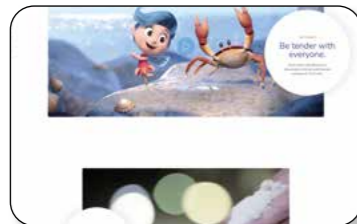


www.veloweb.it



Consumer

www.tenderly.it



www.tuttoxtutto.it



www.grazie.it



Achats en ligne

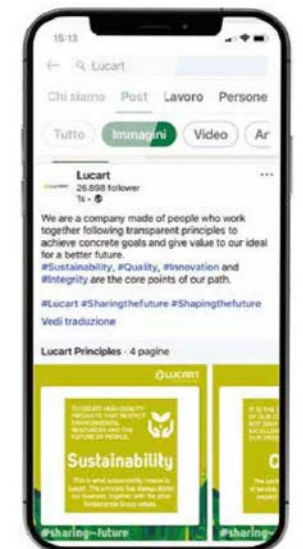
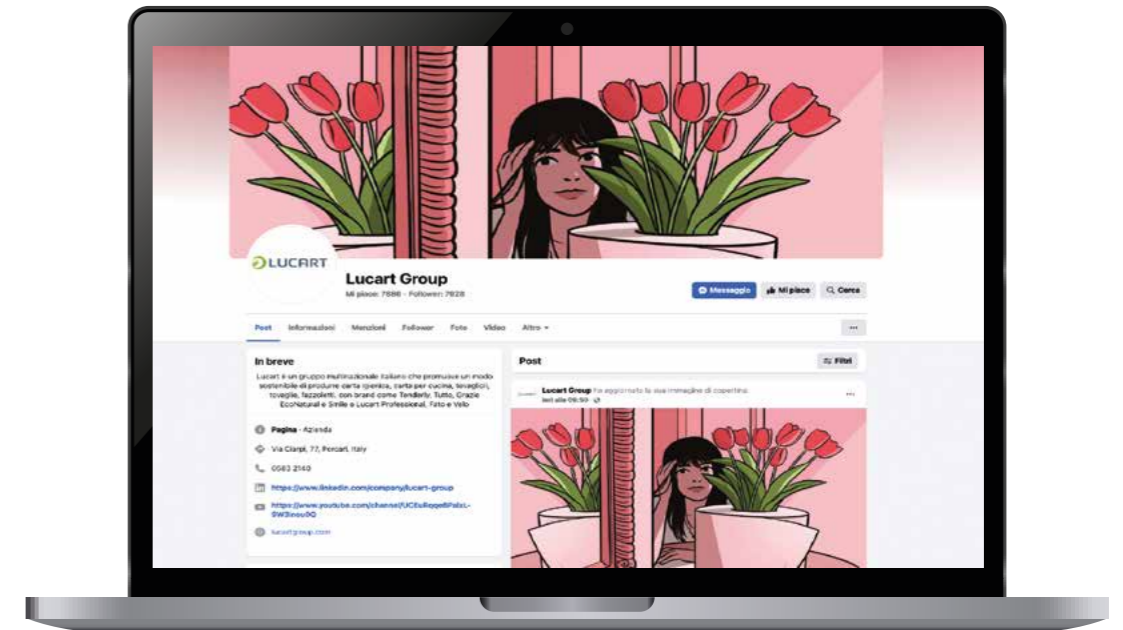
Grazieshop.it



RÉSEAUX SOCIAUX

Le compte Lucart Group sur LinkedIn a enregistré en 2024 une grande croissance en nombre de contacts et interactions : + 23 % de followers. Au cours de l'année, nous avons décidé de fermer le compte sur le réseau social X et d'ouvrir une page d'entreprise sur Facebook, qui a recueilli plus de 5 000 followers au cours des premiers mois d'utilisation de la plateforme.

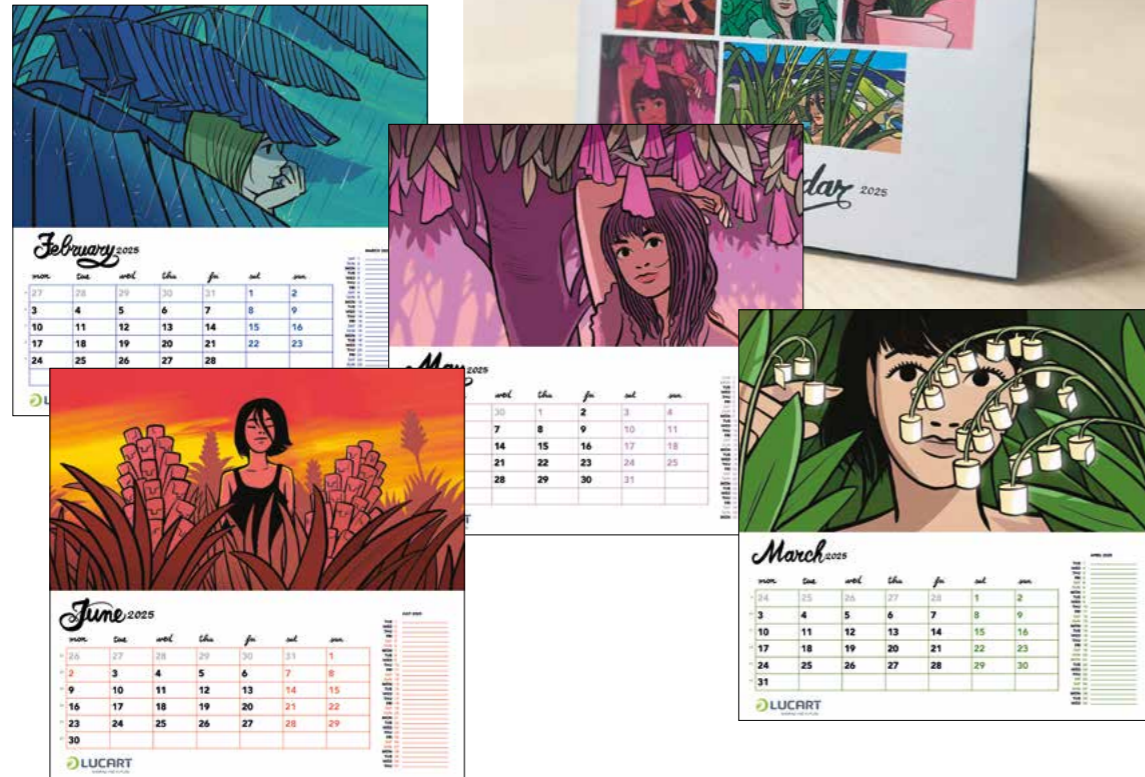
Les informations partagées sur les réseaux sociaux et liées à la newsroom sur le nouveau site de l'entreprise sont en italien et en anglais. Quant au calendrier éditorial, il indique les principaux événements de l'entreprise, les campagnes des marques, les investissements importants, les publications, les résultats environnementaux du Groupe et les autres initiatives liées aux salariés.



> Autres activités de communication et de relations publiques

CALENDRIER LUCART

Pour la neuvième année, Lucart a voulu raconter son histoire et son identité à travers la créativité d'un designer et d'un illustrateur de renommée internationale. Pour 2025, Lucart s'est fié au crayon d'**Alessandro Baronciani**.



CONFÉRENCES

Les dirigeants de Lucart ont été invités en qualité d'intervenants dans de nombreuses conférences et autres événements, notamment :

- > **Semaine de la durabilité**
Trévise
- > **EcoForum Legambiente**
Rome
- > **MIAC**
Lucques
- > **Salon Ecomondo**
Rimini
- > **Conférence nationale sur l'industrie du recyclage de Susdef**
Milan



SALONS

En 2024, le Groupe a participé, avec son propre espace d'exposition, aux événements les plus importants du secteur.

- > **Ecomondo** – Salon d'entreprise – Rimini, Italie
- > **Marca** – Salon du consommateur – Bologne, Italie
- > **PLMA** – Salon du consommateur – Amsterdam, Pays-Bas
- > **The Cleaning Show** - Fiera AFH – Manchester, Royaume-Uni
- > **Cleantek** – Salon AFH – Porto, Portugal
- > **Interclean** - Salon AFH – Amsterdam, Pays-Bas

ECOMONDO
Salon d'entreprise
Rimini, Italie



MARCA
Salon du consommateur
Bologne, Italie



PLMA
Salon du consommateur
Amsterdam,
Pays-Bas



ÉVÉNEMENTS

Présentation du Rapport de Développement Durable 2023

En présence de nombreuses parties prenantes, Lucart a présenté le 19e Rapport de Développement Durable du Groupe à l'Auditorium de Save The Children, à Rome.

L'événement, modéré par la journaliste environnementale Tessa Gelisio, a été enrichi par la présence d'intervenants faisant autorité et de partenaires de projets stratégiques qui ont partagé avec le public leur vision de l'avenir de la durabilité sociale, environnementale et économique.



Riciclo Aperto

Lucart a ouvert les portes de l'usine de Borgo a Mozzano avec « Riciclo Aperto », initiative de la chaîne papetière conçue par Comieco, dans le cadre de la quatrième édition de la Semaine du papier.

Une journée d'information et de sensibilisation au cours de laquelle les écoles, les particuliers et les citoyens peuvent découvrir le monde du recyclage du papier dans la seule usine italienne de papier tissé capable de recycler les briques alimentaires de type Tetra Pak®.



M'illumino di meno

Conformément à ses stratégies, Lucart s'est associé à M'illumino di meno, la journée nationale italienne de l'économie d'énergie et des modes de vie durables promue par le célèbre programme radio « Caterpillar » sur Rai Radio 2, en insérant dans les bureaux et les espaces professionnels une sélection de plantes d'intérieur.

PARRAINAGES

Puliamo il mondo

Pour la troisième année, Lucart a soutenu l'initiative promue par Legambiente qui implique des groupes de bénévoles pour libérer les espaces urbains des déchets abandonnés. Notre contribution a soutenu les initiatives de collecte promues par les écoles primaires de Borgo a Mozzano.



EcoForum

L'EcoForum, organisé par Legambiente, a vu le jour pour stimuler un débat et une discussion entre le gouvernement, les institutions nationales, régionales et locales, les entreprises, les consortiums de la filière, les opérateurs du secteur et les associations. L'Entreprise a parrainé l'événement en tant que partenaire principal.



Estate Porcarese Il villaggio del Bambino

L'événement, organisé par la municipalité de Porcari, s'adresse à la jeune génération et offre une occasion de divertissement, mais aussi de sensibilisation des enfants des écoles primaires au recyclage et aux déchets. Lucart, en tant que partenaire principal, a remis un prix à la réalisation la plus créative sur le thème du recyclage.



TEDx Lucques

Pour contribuer à l'offre culturelle de la ville de Lucques, Lucart a entièrement sponsorisé le TEDx Lucques, en choisissant le Teatro del Giglio comme scène.

TEDx est un programme d'information mondial mené par des milliers de personnes et organisé dans les principales villes du monde.



Marché de Noël Pizzorne

Lucart a parrainé le traditionnel marché de Noël organisé dans les montagnes de Villa Basilica, où toutes les associations de la région donnent vie à une expérience de Noël amusante et solidaire.

Grace Kelly Children's cancer trust

Lucart a soutenu l'organisation caritative en parrainant le gala de Noël et une manifestation de collecte de fonds organisée à l'usine de Blackmore Park.



Kemp Hospice

L'établissement anglais a organisé plusieurs événements afin de collecter des fonds pour cette importante organisation caritative basée dans la forêt Wyre.



Hereford and Worcester Chamber of Commerce

Lucart a parrainé les forums sur la santé et le bien-être qui se tiennent tous les trimestres à la Chambre de commerce de Herefordshire & Worcestershire.



LES DÉFIS

ENVIRONNEMENT

SDGs



Nous nous engageons à réaliser des modèles d'affaires circulaires pour régénérer et accroître les capitaux naturels, sociaux et économiques. Nous croyons en la valeur de la durabilité en tant qu'engagement envers les générations présentes et futures.

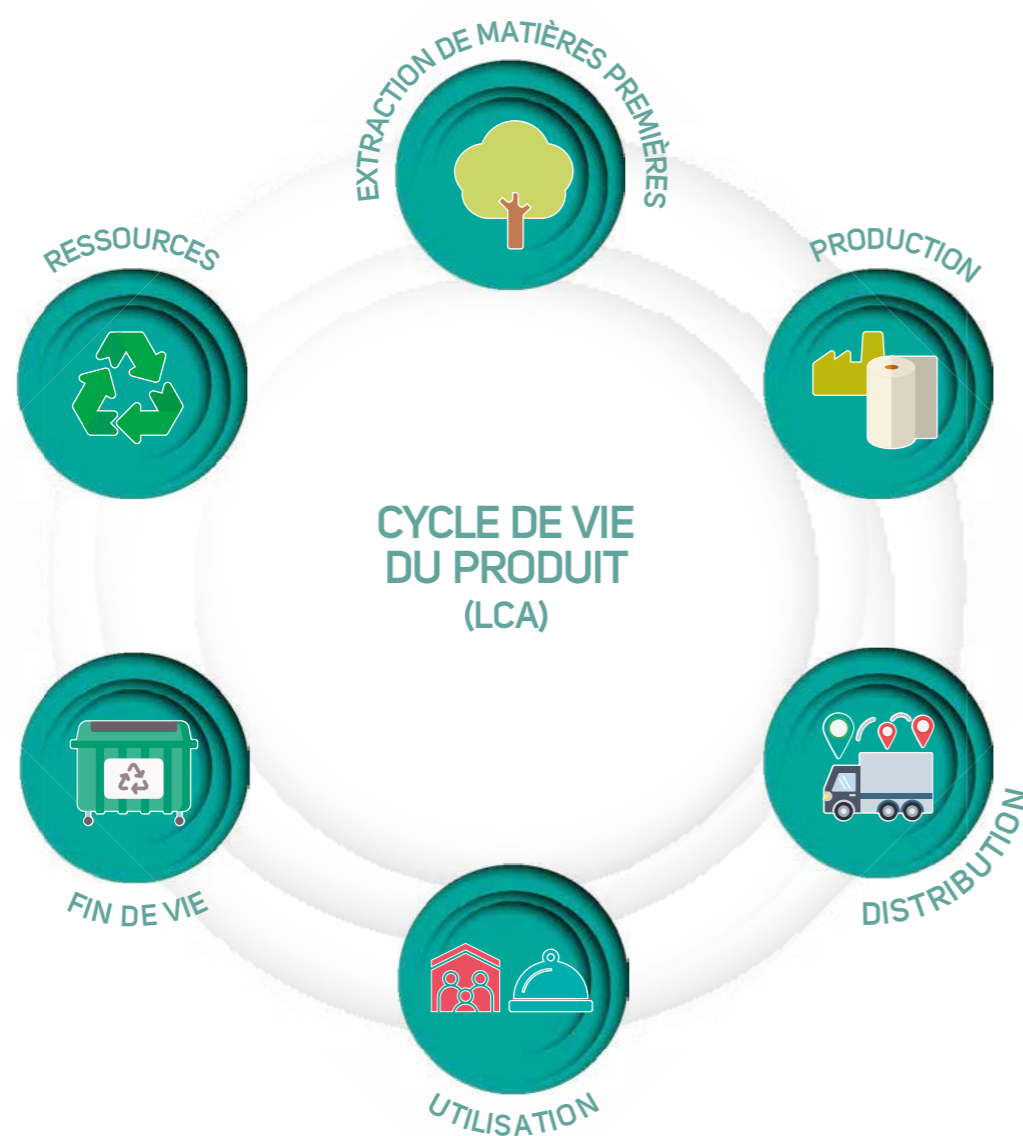
3.1 Évaluation des impacts sur l'environnement

GRI 3-3

Afin de poursuivre l'amélioration continue de la performance environnementale de ses usines, Lucart a mis en place un Système de Gestion de l'Environnement précis et veille en permanence au respect des procédures définies par le Système lui-même.

L'Entreprise accorde notamment une grande attention à l'évaluation des impacts environnementaux dérivant de ses activités, afin d'identifier les plus significatifs sur lesquels intervenir et afin d'entretenir une communication avec l'extérieur de plus en plus solide et soignée.

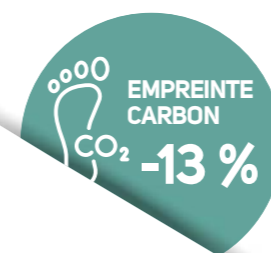
Afin de les minimiser le plus possible, l'Entreprise réalise périodiquement des évaluations du cycle de vie du produit (Life Cycle Assessment – LCA), en faisant appel à des organisations tierces et en suivant des méthodologies standards reconnues au niveau international. Les analyses prennent en compte l'ensemble du cycle de vie, depuis l'approvisionnement des matières premières jusqu'à la fin de vie des produits, en passant par les phases de production et de distribution.



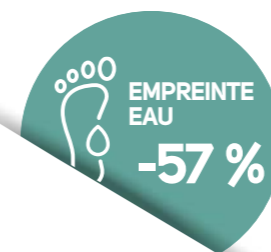
3.2 Déclaration environnementale de produit (EPD®)

À partir de 2018, Lucart a mené et mis à jour annuellement l'analyse EPD® (Déclaration environnementale de produit – Environmental Product Declaration), basée sur une étude LCA (Analyse du Cycle de vie – Life Cycle Assessment) de deux papiers toilette que l'Entreprise produit, en les comparant pour leur grammage, nombre de plis, nombres et longueur de feuilles, réalisés à partir de **fibres de pure cellulose vierge** pour l'un, et de **fibres recyclées** pour l'autre. La méthodologie LCA quantifie la consommation de ressources et les impacts environnementaux potentiels sur le milieu environnant, en relation avec les différentes phases du cycle de vie, associées au produit qui sera analysé.

PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES PAPIER TOILETTE EN FIBRE RECYCLÉE²⁴



Une **empreinte carbone²⁵** inférieure à 13 %, en considérant les phases d'approvisionnement de la matière première/production manufacturière (« du berceau à la porte »), par rapport à celle du papier toilette en cellulose vierge qui correspond à une **réduction des émissions de CO₂** équivalente à 227,6 kg par tonne de papier produit.



Une **empreinte eau²⁶** inférieure à 57 %, en considérant les phases d'approvisionnement de la matière première/production manufacturière (« du berceau à la porte »), par rapport à celle du papier toilette en cellulose vierge qui correspond à une **consommation de ressources hydriques inférieure**, équivalente à 274,79 m³ par tonne de papier produit.

Pour lire intégralement la Déclaration, veuillez consulter : <https://www.environdec.com/library/epd6894>

Dans le cadre du processus de réalisation de la déclaration EPD® et de l'analyse LCA qui en constitue la base scientifique, Lucart S.p.A. a fait appel au soutien technique et méthodologique d'**Ergo s.r.l.**, une entreprise scission de l'**école Sant'Anna de Pise**. L'analyse a fait l'objet d'une certification par un organisme tiers.

²⁴ Les données sont calculées sur 1 000 kg de papier et leur emballage.

²⁵ Dans l'EPD® associée, on se réfère à l'impact environnemental « Global Warming Potential (GWP) ». Mise à jour 2024

²⁶ Dans l'EPD® associée, on se réfère à l'impact environnemental « Water Deprivation Potential ». Mise à jour 2024

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT

La **Déclaration environnementale de produit** (Environmental Product Declaration – EPD®) est un système de certification volontaire, développé en application de la norme UNI EN ISO 14025:2010. Les performances, rapportées dans l'EPD®, doivent se baser sur l'Analyse du cycle de vie (Life Cycle Assessment – LCA) conformément aux normes de la série ISO 14040, qui est la base méthodologique de l'objectivité des informations fournies et respecte les Règles relatives aux catégories de produits « PCR : TISSUE PRODUCTS. Product Category Classification: UN CPC 32131. PCR 2011:05, VERSION 3.0.1 » développées par l'International EPD® System, l'Opérateur de programme choisi comme référence.

L'objectif principal d'une analyse EPD® est de fournir des informations décisives, vérifiées et comparables concernant l'impact sur l'environnement d'un produit ou d'un service.

> Empreinte carbone selon l'approche systémique

En 2023, l'entreprise a lancé un nouveau projet visant à développer un outil de gestion et technico-opérationnel, appelé « **Empreinte carbone de produit (CFP) selon l'approche systémique** », destiné au calcul autonome et rapide de l'empreinte carbone des produits tissue fabriqués dans les usines du groupe, conformément à la norme « ISO 14067:2018 – Annexe C » certifiée par une tierce partie.

Ce projet a été créé avec un double objectif : aider à identifier de nouvelles opportunités à mettre en œuvre pour réduire l'empreinte environnementale des produits, et soutenir une communication correcte et transparente à toutes les parties intéressées, en conformité avec les futures directives et exigences européennes.

Ce nouveau parcours a obtenu un premier résultat important en 2024 avec le développement d'un outil certifié par une tierce partie, axé sur les produits tissue fabriqués dans l'usine italienne de Diecimo.

En 2025, on en prévoit une extension aux usines de Castelnuovo di Garfagnana (IT), Laval-sur-Vologne (FR) et Aranguren-Artziniega (ES).

EMPREINTE CARBONE SELON L'APPROCHE SYSTÉMIQUE

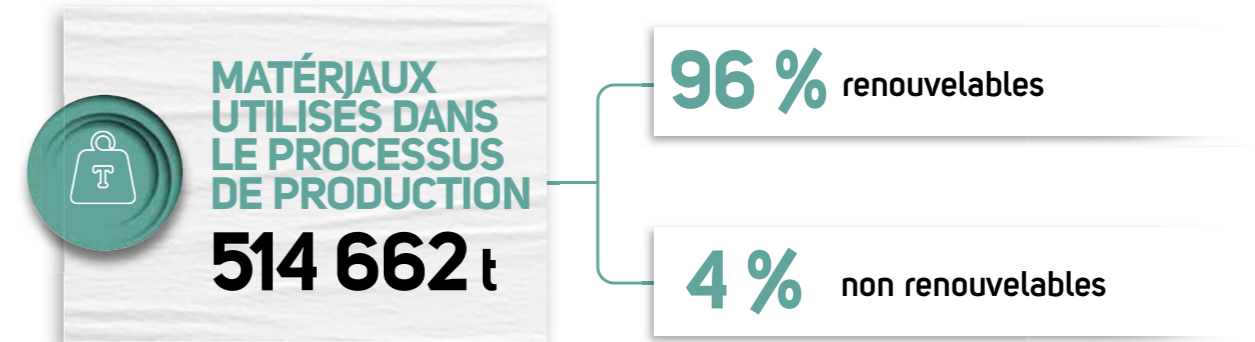
L'« **Empreinte carbone de produit (CFP) selon l'approche systémique** » est un élément innovant de la norme ISO 14067:2018. Grâce à cet outil de gestion, une entreprise peut quantifier de manière autonome et rapide l'empreinte carbone de ses produits (biens ou services) sans devoir réaliser une étude spécifique pour chacun d'entre eux. Adopter une « Empreinte carbone de produit (CFP) selon l'approche systémique », c'est aussi doter la fonction de conception, de recherche et de développement d'un outil permettant de quantifier de façon rapide et dynamique les impacts en termes d'émissions de CO₂ et les différents choix conceptuels à opérer.



3.3 Matières premières

GRI 301-1
301-2

Au cours de l'année 2024, Lucart a acquis au total 514 662 tonnes de matériaux²⁷ à utiliser dans son processus de production, dont 96 % renouvelables (matières premières fibreuses 96 % et emballages en papier/carton/bois et en bio-matériaux 4 %) et 4 % de nature non renouvelable (emballages en plastique et autres matériaux de processus²⁸).



> Matières premières fibreuses durables et certifiées

Lucart produit du papier à partir de cellulose vierge et de papier recyclé.

Les sites de Porcari, Borgo a Mozzano, Laval-sur-Vologne et Aranguren sont dotés d'installations capables de produire du papier à partir de papier recyclé et de cellulose vierge. L'usine de Castelnuovo di Garfagnana traite principalement de la cellulose vierge et de faibles pourcentages de papier à recycler de première qualité.

L'usine d'Avigliano utilise uniquement de la cellulose vierge pour la fabrication de papier airlaid.

Les usines de Torre di Mosto, Nyergesújfalu, Artziniega et Blackmore Park sont équipées exclusivement d'installations de transformation.

RÉPARTITION PAR TYPE DE MATIÈRES PREMIÈRES FIBREUSES CONSOMMÉES PAR L'ORGANISATION

L'Entreprise poursuit l'objectif de durabilité de son papier et s'engage à augmenter progressivement le pourcentage de papier recyclé utilisé par rapport à la cellulose vierge, tout en conciliant les besoins du marché. Les résultats obtenus en 2024 ont été constants par rapport aux deux années précédentes et confortent l'Entreprise dans sa volonté d'atteindre l'objectif d'utiliser 60 % de papier recyclé comme matière première en entrée d'ici 2030.



²⁷ Les données se réfèrent aux matériaux acquis pour le secteur papetier. Les produits et matières premières qui sont acquis par Lucart mais donnés en usage aux clients sont exclus. L'emballage tiers n'inclut pas les palettes. Lucart se structure pour pouvoir également rendre compte à l'avenir des matériaux achetés pour le secteur soin de la peau.

²⁸ Produits chimiques, lubrifiants, latex, etc. (à noter qu'ils arrivent à l'usine déjà dilués). On suppose, de manière prudente, que tous les produits chimiques ne sont pas renouvelables. Lucart se structure pour pouvoir suivre ce type d'informations en interne pour cette catégorie d'auxiliaires également.

BONNES PRATIQUES



Les procédés et technologies mis en œuvre dans les sites de production permettent d'utiliser une vaste gamme de matériaux recyclés dont les fibres de cellulose utilisées pour les briques alimentaires (Projet EcoNatural). Le succès des gammes EcoNatural permet d'économiser les fibres vierges en donnant une nouvelle vie aux fibres présentes dans les matériaux composites.

CELLULOSE VIERGE

La cellulose vierge utilisée dans l'Entreprise provient de chaînes d'approvisionnement gérées selon des critères durables. Elle est donc produite par des entreprises qui adoptent des **systèmes de gestion durable des forêts** conformes aux systèmes de certification reconnus au niveau international, assurant ainsi la continuité de l'écosystème forestier sans altérer son équilibre.

Le choix des fournisseurs, soigneusement sélectionnés selon les normes de Lucart et les procédures prévues par les systèmes de gestion de l'entreprise, permet de s'adresser à des producteurs qui adhèrent à des **normes reconnues de gestion durable des forêts** (PEFC, FSC®, SFI®, etc.) en conformité avec les normes UE Timber Regulation (Reg. n° 995/2010 et modifications ultérieures) et internationales. Pour 2024 encore, 100 % des celluloses vierges acquises par le Groupe sont certifiées selon les normes FSC® ou PEFC et/ou Controlled Wood.



PAPIER À RECYCLER

Le recyclage du papier permet une meilleure utilisation des ressources disponibles et un impact environnemental global moindre.

Le papier destiné au recyclage est soumis à des **procédés de préparation de la pâte et de désencrage de pointe qui n'impliquent pas l'utilisation de substances polluantes**, mais utilisent principalement des procédés de séparation mécaniques et thermiques, permettant la production de papiers de haute qualité. Le papier à recycler utilisé dans les sites de production Lucart répond aux exigences des normes reconnues par les systèmes de certification PEFC et FSC®, et aux normes UNI-EN 643. En 2024, 70 % des papiers à recycler acquis par le Groupe sont certifiés selon les normes FSC® ou PEFC.



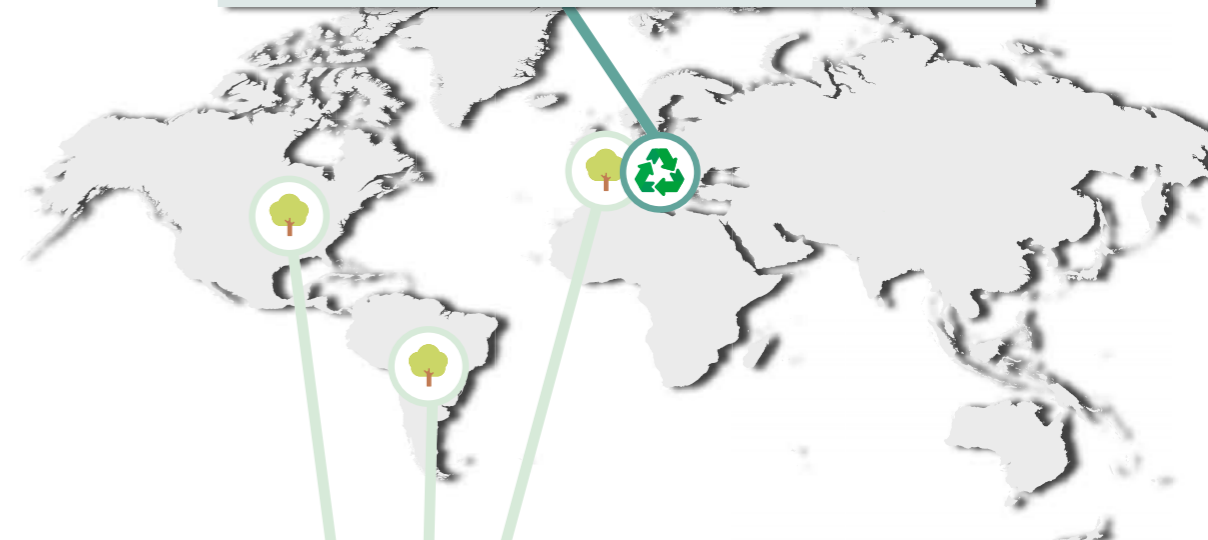
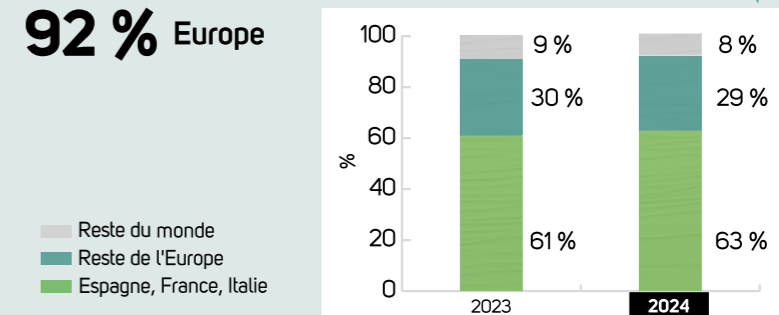
ZONES DE PROVENANCE DE LA CELLULOSE VIERGE ET DU PAPIER À RECYCLER

Les principaux producteurs de cellulose vierge sont situés en Amérique du Sud et en Europe.

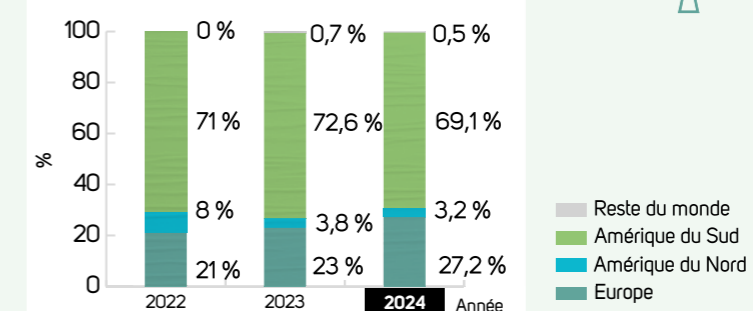
En ce qui concerne le papier à recycler, l'approvisionnement se fait principalement à l'échelle locale. En 2024²⁹, 92 % des papiers à recycler acquis par le Groupe proviennent d'Europe. À noter que plus de 60 % provenait d'Italie, France et Espagne, les nations où se trouvent les usines les plus importantes du Groupe au niveau des dimensions.

ZONES DE PROVENANCE PAPIER À RECYCLER

92 % Europe



ZONE DE PROVENANCE CELLULOSE VIERGE



²⁹ À partir de 2023, les rubriques décrivant les sources de papier à recycler ont été révisées afin de fournir une représentation plus adéquate. C'est pourquoi on ne fournit pas d'historique des trois dernières années.

3.4 Emballages

LIGNES DIRECTRICES SUR LES EMBALLAGES DURABLES

Lucart a adopté un plan de développement à l’horizon 2020-2030 visant à concrétiser une vision circulaire dans laquelle les emballages utilisés dans l’industrie papetière ne deviennent jamais des déchets, grâce à la mise en œuvre des 5 points clés suivants :



- 1 tous les emballages problématiques et/ou superflus doivent être éliminés par une nouvelle conception et innovation ;
- 2 tous les emballages doivent être 100 % réutilisables, recyclables ou compostables ;
- 3 tous les emballages doivent être véritablement réutilisés, recyclés ou compostés ;
- 4 si possible, il faut privilégier l’usage de ressources renouvelables et par conséquent réduire, voire éliminer, l’usage de ressources non renouvelables ;
- 5 tous les emballages, indépendamment du matériau dont ils sont composés, doivent se conformer aux réglementations en vigueur et doivent respecter la santé, la sécurité et les droits de toutes les personnes concernées.

UN EMBALLAGE DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ PROBLÉMATIQUE OU SUPERFLU SI :

- 1 il n’est pas réutilisable, recyclable ou compostable ;
- 2 il peut être éliminé (ou remplacé par un modèle de réutilisation) en maintenant son utilité
- 3 il entrave ou interrompt le recyclage ou le compostage d’autres objets ;
- 4 il a une forte probabilité d’être dispersé ou éliminé dans la nature.

Lucart a donné la priorité aux emballages utilisés dans les usines du groupe en Italie, en France et en Espagne, et à partir de 2022 également à ceux utilisés dans les usines en Angleterre et en Hongrie. Tous les emballages primaires, secondaires et tertiaires utilisés à la fois pour la production de papier et pour sa transformation en produits finis et l’expédition connexe ont été analysés. Les emballages ont ensuite été divisés en catégories selon les matériaux qui les composent avec une attention particulière concernant :



RENOUVELABILITÉ



RECYCLABILITÉ



PRÉSENCE DE MATÉRIAUX RECYCLÉS



RÉUTILISABILITÉ



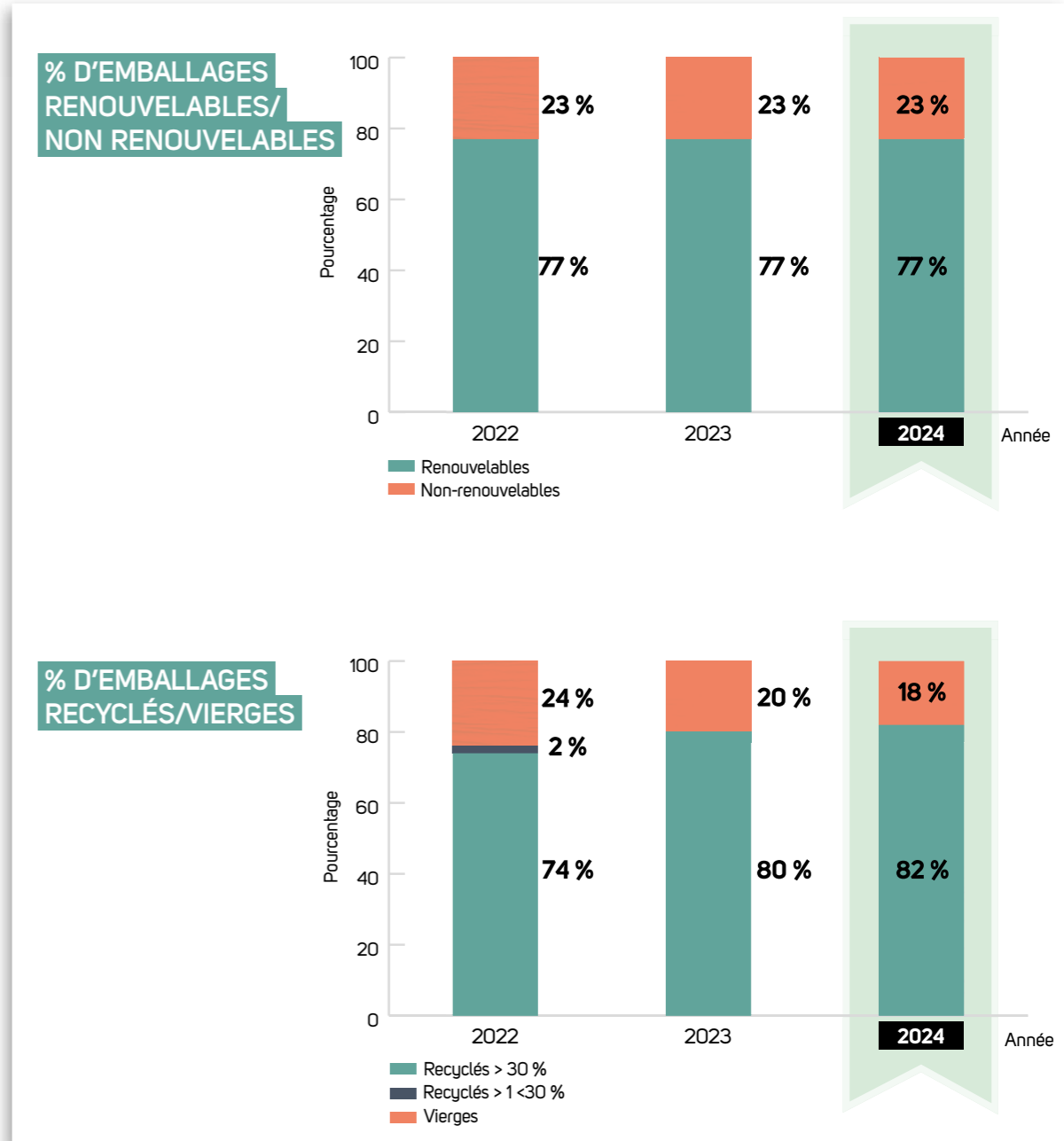
COMPOSTABILITÉ

Les résultats de l’analyse et les actions entreprises ces dernières années pour remplacer certains emballages en polyéthylène par des emballages en papier, afin de réduire l’épaisseur d’emballages présentant des performances égales et l’introduction d’emballages constitués en tout ou partie de matières premières recyclées, sont parfaitement représentés par les chiffres suivants³⁰, conformément aux lignes directrices adoptées. Il convient de noter l’ultérieure augmentation, en 2024, de l’utilisation d’emballages contenant plus de 30 % de matières premières recyclées (augmentation de 3 % par rapport à 2023) et la réduction conséquente de l’utilisation d’emballages vierges (-13 % par rapport à 2023).



OBJECTIF À NOUVEAU CONFIRMÉ

100 % des emballages utilisés dans le Groupe Lucart dans le secteur papetier, en 2024 encore, sont réutilisables, recyclables ou compostables.




³⁰Les analyses se réfèrent à la consommation d’emballages primaires, secondaires et tertiaires utilisés dans le secteur papetier de la part des usines de Lucart en Italie, France, Royaume-Uni et Hongrie et n’incluent pas les palettes pour le transport et l’expédition des marchandises.

3.5 Ressources hydriques


GRI 303-1
303-2
303-3
303-4

En matière de ressources hydriques, l'Entreprise s'est toujours engagée à :


SDGs 




Chercher des solutions pour augmenter la récupération des eaux de traitement



Contrôler la qualité des rejets d'eau



Contrôler la consommation durant les différentes phases du processus de production

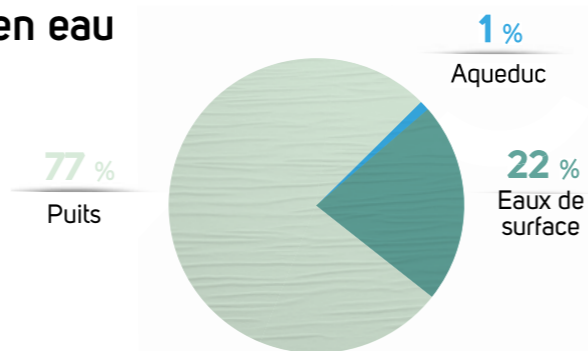


Optimiser la consommation d'eau dans toutes les phases du processus de production

> Sources d'approvisionnement en eau

La production de papier nécessite l'utilisation d'une grande quantité d'eau.

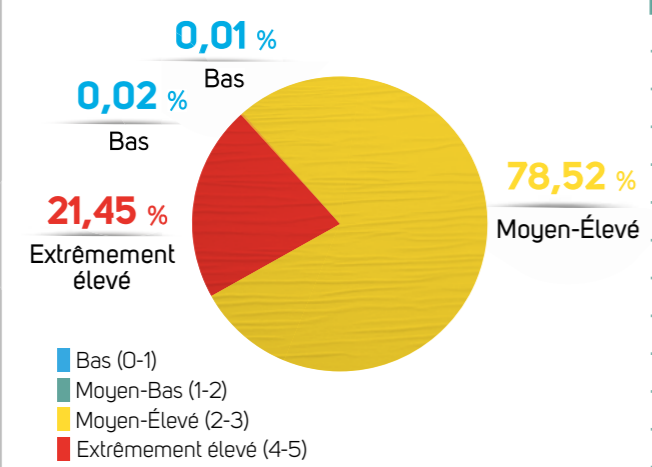
Les principales sources d'approvisionnement en eau à usage industriel sont constituées de puits à l'intérieur des usines ou des eaux de surface, avec une autorisation spécifique des autorités compétentes.



> Analyse du stress hydrique

Lucart, à l'aide de l'outil mis à disposition par l'Aqueduc Water Risk Atlas³², a mené une analyse du stress hydrique des zones où sont implantés ses sites de production. Le stress hydrique désigne la capacité de répondre à la demande en eau pour les personnes et l'environnement et peut faire référence à la disponibilité, la qualité ou l'accessibilité de l'eau.

RÉPARTITION DU NIVEAU DE STRESS DE LA ZONE D'APPROVISIONNEMENT PAR CLASSIFICATION 2024



Usine	Risque
Porcari	Extrêmement élevé
Borgo a Mozzano	Moyen-Élevé
Castelnuovo di Garfagnana	Moyen-Élevé
Avigliano	Extrêmement élevé
Torre di Mosto	Moyen-Élevé
Altopascio	Extrêmement élevé
Laval-sur-Vologne	Moyen-Élevé
Saint-Dié-des-Vosges	Moyen-Élevé
Aranguren	Moyen-Élevé
Artziniega	Moyen-Élevé
Niergesújfalu	Bas
Blackmore Park	Moyen-Bas

³¹ <https://www.wri.org/aqueduct>

Pour chaque niveau de stress hydrique, le tableau suivant détaille les différentes sources d'approvisionnement utilisées par l'Entreprise, ainsi qu'une indication de la catégorie d'eau prélevée.

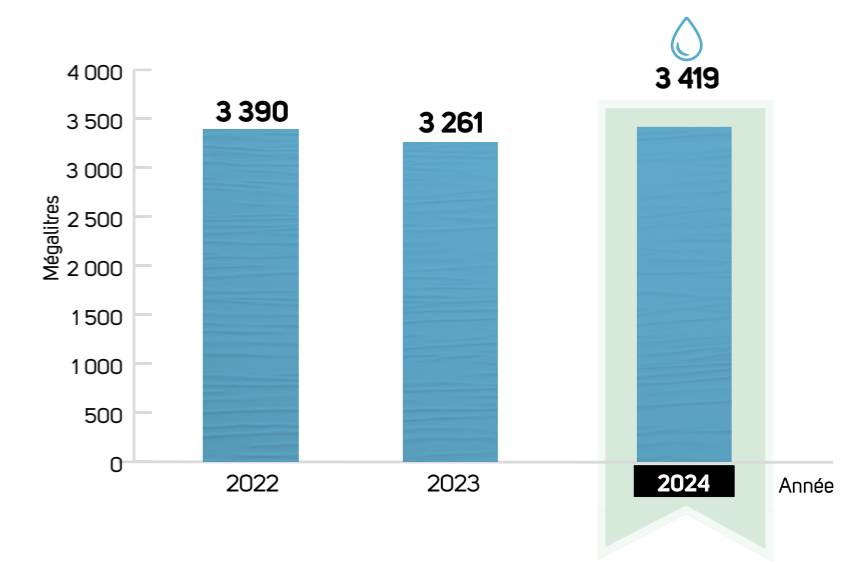
Niveau de stress hydrique	Total 2024	Superficiel	Puits (Nappe)	Aqueduc	Catégorie d'eau (douce ³² / autres types d'eau ³³)
BAS (0-1)	0,69	0	0	0,69	100 % eau douce
MOYEN-BAS (1-2)	0,26	0	0	0,26	100 % eau douce
MOYEN-ÉLEVÉ (2-3)	2 689,78	567,57	2 112,10	10,11	100 % eau douce
ÉLEVÉ (3-4)	0,00	0	0	0	100 % eau douce
EXTRÊMEMENT ÉLEVÉ (4-5)	734,76	170,98	522,23	41,55	100 % eau douce
TOTAL DES MÉGALITRES PRÉLEVÉS	3 425,49	738,55	2 634,33	52,61	

> Optimisation de la consommation d'eau³⁴

La volonté de sauvegarder la ressource en eau, alliée aux besoins productifs du procédé de fabrication du papier, a conduit l'Entreprise à investir dans des processus d'optimisation des consommations, en favorisant la récupération des eaux de process pour leur réutilisation à des fins industrielles.

CONSOMMATION TOTALE EN EAU – SECTEUR PAPIER

La consommation totale en eau³⁵ varie surtout en fonction des tonnes de papier produit. Pour 2024, on remarque une augmentation qui correspond à l'augmentation de production de l'année.



³² Eau douce dont le niveau de solides dissous totaux est inférieur à 1 000 mg/L.

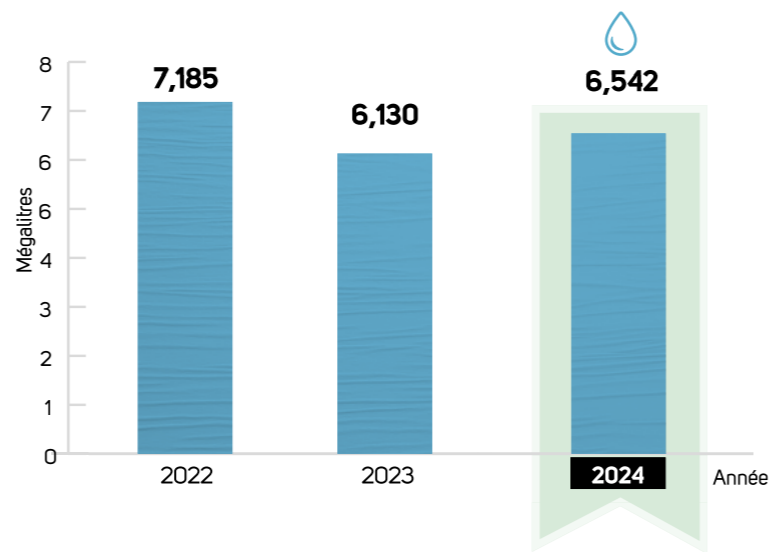
³³ Autres types d'eau dont le niveau de solides dissous totaux est supérieur à 1 000 mg/L.

³⁴ La consommation d'eau dont il est question dans le paragraphe suivant se réfère : (1) pour les usines ayant l'usine à papier à l'intérieur (Castelnuovo di Garfagnana, Borgo a Mozzano, Porcari, Aranguren, Laval-sur-Vologne) à la consommation pour l'usage industriel uniquement. Pour ces dernières, il n'a pas été possible de collecter des données fiables sur la consommation à des fins civiles, qui a donc été exclue de ce décompte. Selon les informations disponibles, cette part s'élève à moins de 1 % du total des prélèvements. (2) pour les usines de Torre di Mosto, Altopascio, Avigliano, Artziniega, Blackmore Park et Niergesújfalu et les centres logistiques d'Altopascio et Saint-Dié-des-Vosges à la consommation d'eau totale (usages civils et industriels).

³⁵ Se réfère à la consommation totale en eau pour la production de papier.

CONSOMMATION EN EAU – SECTEUR SOIN DE LA PEAU

Bien que minime par rapport à la consommation totale d'eau pour la production de papier, l'Entreprise, notamment dans le secteur des soins de la peau, annonce en 2024 une croissance par rapport à l'année précédente, correspondant à l'évolution de la production. Grâce aux interventions effectuées pour minimiser la consommation d'eau, les consommations en eau spécifiques du secteur soin de la peau ont diminué de 1 % par rapport à 2023.



RECYCLAGE DE L'EAU

La réutilisation de l'eau engendre un moindre impact sur l'environnement, notamment :

- > réduction du prélèvement des ressources hydriques de la nappe ;
- > réduction du prélèvement des ressources hydriques en surface ;
- > constance et fiabilité de la ressource grâce à une production continue d'eau traitée ;
- > réduction du gaspillage des ressources naturelles.



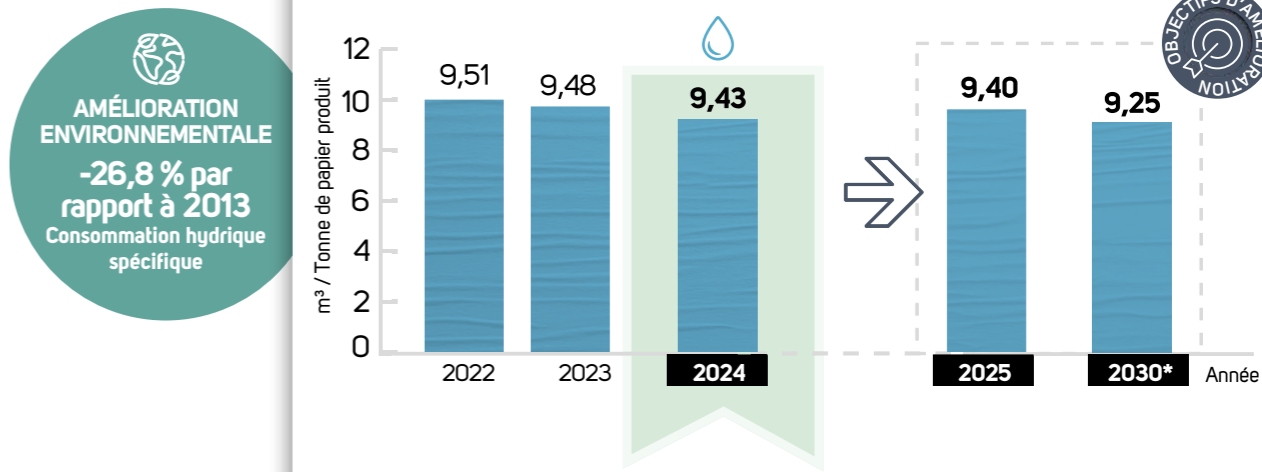
RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION

Lucart a mis en particulier sur la réduction de la consommation spécifique d'eau à des fins de production, avec l'objectif d'arriver à une consommation de 9,4 m³ d'eau par tonne de papier produite d'ici 2025 et de 9,25 m³ d'eau par tonne de papier produite d'ici 2030³⁶.

Par rapport à 2023, la consommation hydrique spécifique a encore diminué, avec une réduction de 0,5 %, s'élevant à 9,43 m³/t de papier, grâce à une politique de recyclage et d'usage rationnel de toutes les usines de production. Grâce à ce résultat, Lucart se rapproche de l'objectif d'amélioration fixé pour 2025.

La consommation hydrique spécifique a des valeurs bien en dessous des valeurs moyennes du secteur³⁷.

CONSOMMATION D'EAU SPÉCIFIQUE – SECTEUR PAPIER³⁸



BONNES PRATIQUES

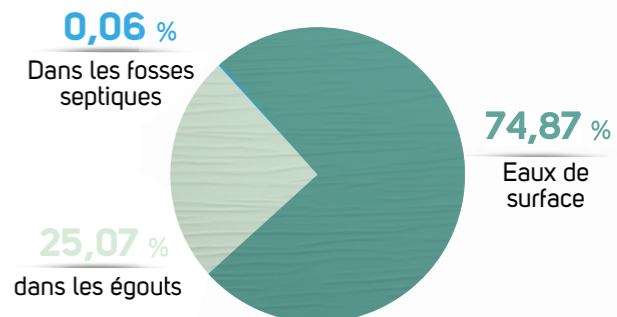


Au cours de l'année 2024, dans les usines de Borgo a Mozzano, Porcari, Castelnuovo di Garfagnana et Laval-sur-Vologne, des actions ont été mises en œuvre visant à récupérer une partie de l'eau traitée du dernier rejet pour la réintroduire dans le processus de production afin de remplacer l'intégration d'eau fraîche. Les actions susmentionnées ont permis respectivement :

- 3 % une réduction de 3 % de consommation hydrique spécifique par rapport à 2023 pour **Borgo a Mozzano**
- 3 % une réduction de 3 % de consommation hydrique spécifique par rapport à 2023 pour **Porcari**
- 8 % une réduction de 8 % de consommation hydrique spécifique par rapport à 2023 pour **Castelnuovo di Garfagnana**
- une récupération de **5 m³/t produite** pour **Laval-sur-Vologne**

> Évacuations d'eau³⁹

La plupart des usines de Lucart sont équipées de leurs propres stations d'épuration qui garantissent la qualité de l'eau rejetée dans les récepteurs dans les limites autorisées. Les principales évacuations d'eau se font surtout en eaux de surface ou dans les égouts, et dans une moindre mesure dans les fosses septiques.



³⁶ L'objectif d'amélioration à l'horizon 2030 a été recalibré sur la base de l'actualisation des tendances des ventes de produits finis et de la qualité des matières premières, en maintenant un objectif de réduction très ambitieux qui est bien supérieur aux moyennes du secteur, conforme aux meilleures technologies disponibles et qui représente une réduction de 28 % par rapport au début du programme d'amélioration en 2013.

³⁷ Selon le Rapport environnemental Assocarta 2020, la moyenne du secteur est d'environ 26 m³ par tonne de papier produite.

³⁸ La consommation hydrique spécifique est donnée par le rapport entre les m³ d'eau prélevés au niveau de l'usine à papier et les tonnes de papier produites par celle-ci. Les tonnes de papier transformé dans l'usine de transformation du papier ne sont pas prises en compte car elles ne sont pas pertinentes et la consommation en eau y est relative.

³⁹ Le total des évacuations d'eau pour l'année 2024 s'élève à 2 442 Ml (dont 1 829 Ml en eaux de surface, 612 Ml dans les égouts et 2 Ml dans les fosses septiques).

3.6 Ressources énergétiques

GRI 302-1
302-3
302-4

SDGs 

> Consommation totale d'énergie (directe et indirecte)

COMBUSTION STATIONNAIRE ET AUTOPRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE RENOUELABLE⁴⁰

		2022	2023	2024
Électricité achetée	GJ	622 774,49	590 361,45	622 173,03
Électricité achetée d'origine renouvelable	GJ	178 189,80	185 018,85	228 986,03
Gazole	GJ	110,01	185,83	202,51
Huile Combustible ⁴¹	GJ	4 208,23	3 180,67	3 547,06
Gaz naturel	GJ	4 010 529,76	3 794 092,00	3 887 292,88
Électricité produite par des sources renouvelables	GJ	4 706,64	13 794,32	19 292,65
Électricité produite par cogénération	GJ	919 513,95	860 191,94	883 481,72
Électricité cédée	GJ	-45 161,92	-31 485,81	-27 793,41
Total		4 597 167,21	4 370 128,46	4 504 714,72

COMBUSTION MOBILE

		2022	2023	2024
Gazole – mob. interne	GJ	13 984,52	14 141,84	14 007,20
GNL – mob. interne	GJ	1 744,85	1 191,20	1 723,02
Gazole – véhicules de fonction	GJ	7 984,94	8 200,43	8 778,82
Essence – véhicules de fonction	GJ	270,91	453,65	799,53
Total		23 889,51	23 987,12	25 308,57

Le bilan énergétique du Groupe – à des fins de processus – se compose de l'électricité achetée au réseau, du gazole et de l'huile combustible consommés à des fins industrielles, du gaz naturel acheté au réseau, de l'électricité produite à partir de sources renouvelables et de l'électricité vendue au réseau. L'électricité achetée concerne principalement les usines qui ne disposent pas d'une centrale de cogénération interne alimentée au gaz naturel.

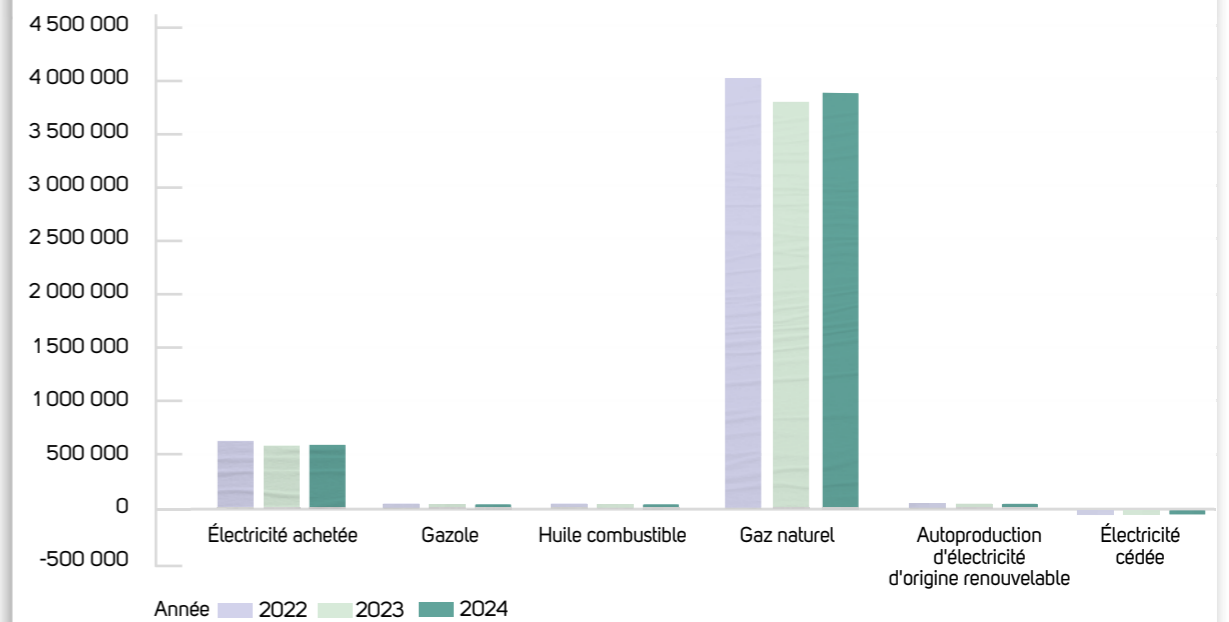
La consommation d'énergie liée à la mobilité interne (par exemple, les chariots élévateurs) et à la flotte de voitures de fonction est principalement représentée par la consommation de gazole, d'essence et de GNL.

En 2024, la consommation totale d'énergie – à des fins de processus – a montré une augmentation conforme aux tendances de la production. Les consommations spécifiques ont diminué par rapport à 2023 d'environ 2,12 %. Ceci est un signe de la voie vertueuse que l'entreprise a empruntée depuis longtemps pour renforcer son efficacité énergétique.

⁴⁰ L'électricité provenant de la cogénération n'est pas comptabilisée dans le total car elle est déjà incluse dans le « Gaz naturel ». L'électricité renouvelable achetée est une des composantes du total de l'électricité achetée.

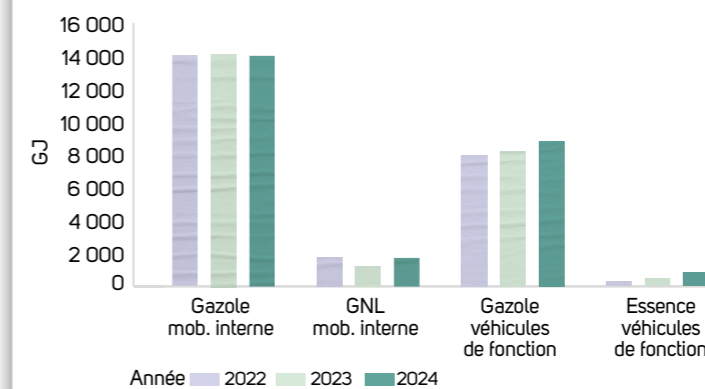
⁴¹ Consommation d'huile combustible est considérée uniquement pour l'usine d'Artziniega pour le chauffage des espaces.


CONSOMMATION D'ÉNERGIE (DIRECTE ET INDIRECTE) (GJ)*



* Consommation d'énergie au niveau des processus industriels : directe (combustion stationnaire et autoproduction d'électricité à partir de sources renouvelables) et indirecte (achat d'électricité)

COMBUSTION MOBILE (GJ)





AMÉLIORATION ENVIRONNEMENTALE

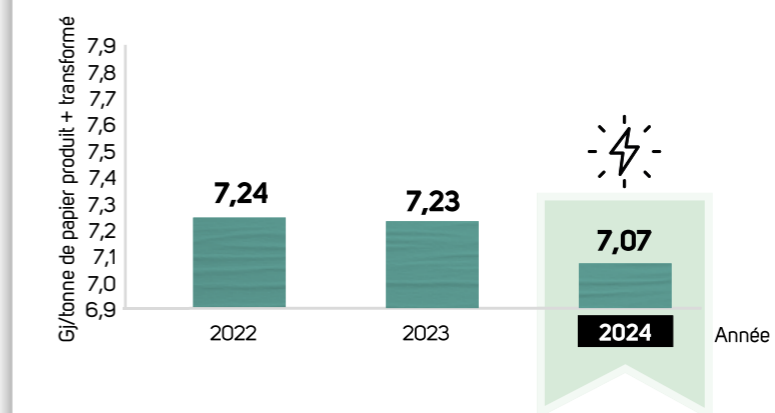
-2,12 %
intensité énergétique par rapport à 2023

-21 %
intensité énergétique par rapport à 2014

+24 %
d'électricité achetée de sources renouvelables par rapport à 2023

+40 %
d'électricité autoproduite de sources renouvelables par rapport à 2023

CONSOMMATION D'ÉNERGIE SPÉCIFIQUE (INTENSITÉ)⁴²



⁴² La consommation d'énergie spécifique est calculée selon le rapport entre la consommation énergétique totale – à des fins de processus – et les tonnes de papier produit et transformé dans les usines du Groupe.

> L'efficacité énergétique dans les processus de production

L'importante consommation d'énergie, typique du secteur du papier, est due principalement aux besoins nécessaires au fonctionnement des machines à papier.

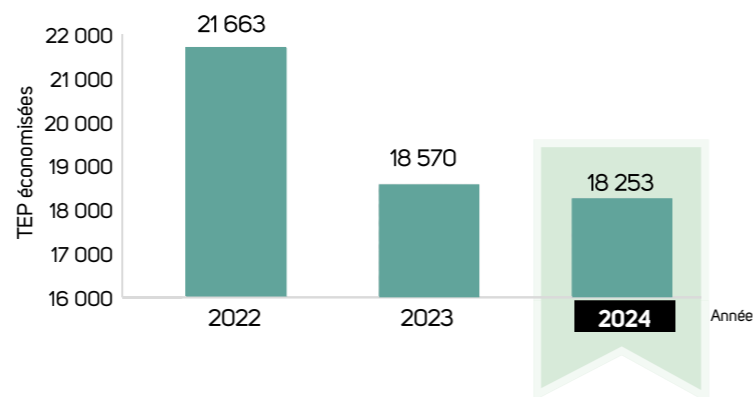
L'un des objectifs de Lucart est d'améliorer constamment l'efficacité énergétique de ses processus de production.

TEP ÉCONOMISÉES DE SOURCE PRIMAIRE AVEC COGÉNÉRATION RENDEMENT ÉLEVÉ

Lucart a été l'un des premiers groupes papetiers européens à miser sur la technique de l'autoproduction d'énergie électrique et thermique grâce à des centrales de cogénération à haut rendement alimentées au gaz méthane, qui comptent aujourd'hui une puissance électrique globale de 32,5 MWe correspondant à une puissance thermique globale de 92 MWt.

Dans le cycle de production, l'énergie thermique est indispensable pour les phases de séchage du papier, de sorte que l'utilisation simultanée de l'énergie électrique et thermique signifie que le fonctionnement des usines dans des conditions optimales permet un rendement global élevé (en moyenne autour de 85 %), ce qui se traduit par des avantages considérables en termes d'économies de sources primaires, représentées ci-dessous et exprimées en tonnes d'équivalent pétrole économisées.

TEP ÉCONOMIE DE SOURCE PRIMAIRE AVEC COGÉNÉRATION RENDEMENT ÉLEVÉ



On observe que la tendance illustrée est superposable à celle de la production du Groupe, le régime de fonctionnement de la cogénération étant étroitement corrélé.

CENTRES DE DONNÉES DURABLES

Depuis 2021, Lucart a transféré ses centres de données internes, situés dans les usines de Borgo a Mozzano et Porcari, au centre de données TIM à Acilia (Rome), certifié ISO 27001 pour le système de gestion de la sécurité de l'information.

Le transfert, en plus d'améliorer les performances et les niveaux de sécurité, a permis de faire des économies d'énergie et d'émissions de CO₂.

En effet, le centre de données à Acilia est alimenté exclusivement par des sources renouvelables. Par rapport à l'utilisation de centres de données internes, la capacité computationnelle a doublé et la consommation d'énergie a diminué de 50 %. Aujourd'hui, environ 80 % de la capacité computationnelle du Groupe est alimentée par des énergies renouvelables.

- 44 tCO₂e/an
émissions évitées grâce à l'adoption du nouveau centre de données

SOURCES RENOUEVABLES

L'entreprise accompagne également son engagement environnemental par l'utilisation de plus en plus significative de sources d'énergie renouvelables.

Plus précisément, nous signalons les deux systèmes photovoltaïques installés, un dans l'usine d'Avigliano (actif depuis 2013) et un second récemment activé dans l'usine de Borgo a Mozzano (actif depuis décembre 2022) qui ont permis d'éviter pour 2024 l'émission dans l'atmosphère de 2 679 tCO₂e⁴³. Les centrales photovoltaïques des usines d'Avigliano et de Borgo a Mozzano ont encore été agrandies en 2023 et ont été encore agrandies, ce qui renforce le parcours de Lucart vers la réduction de son impact environnemental. L'usine de Diecimo a été officiellement raccordée en mai 2024, tandis que l'usine d'Avigliano est en attente de raccordement officiel⁴⁴.

Depuis 2021, Lucart s'est engagé sur la voie de l'achat d'électricité verte (garanties d'origine). En 2024, cet engagement a été renforcé par l'achat d'électricité certifiée de sources renouvelables. Pour l'année de 2024, nous signalons donc qu'environ 37 % de l'électricité totale achetée par l'entreprise a été d'origine renouvelable⁴⁵.



⁴³ Source « AIB European Residual Mix 2023 IT » pour l'usine d'Avigliano ; pour Borgo a Mozzano, le calcul de tCO₂e a été effectué en utilisant le facteur d'émission spécifique référé à l'autoproduction d'électricité. (Méthode de calcul des émissions évitées grâce à l'autoproduction d'électricité à partir de sources renouvelables : basée sur la localisation).

⁴⁴ La puissance finale pour l'installation photovoltaïque d'Avigliano est estimée à 981,96 kWc + 1 971,81 kWc = 2 953,77 kWc, ce qui correspond à une prévision de production annuelle – une fois entièrement opérationnelle – égale à 3 192,07 MWh. La puissance finale pour l'installation photovoltaïque de Borgo a Mozzano est estimée à 2 421,21 kWc + 1 551,54 kWc = 3 972,75 kWc, ce qui correspond à une prévision de production annuelle égale à environ 4 314,32 MWh.

⁴⁵ 14 159 MWh achetés avec PPA stipulé avec Plenitude et 15 000 MWh achetés avec garanties d'origine de la part de Lucart S.p.A ; 27 407 MWh achetés avec garanties d'origine de la part de Lucart SAS ; 1 548 MWh achetés avec garanties d'origine de la part de Lucart Hygiene Ltd. ; 5 512 MWh achetés avec garanties d'origine de la part de Lucart Tissue & Soap.

3.7 Émissions dans l'atmosphère

GRI 305-1
305-2
305-4
305-5

SDGs 

Les émissions atmosphériques dans une usine de production de papier représentent une nécessité pour la continuité du processus, mais une utilisation efficace de l'énergie, une utilisation rationnelle des matières premières et la présence de systèmes de réduction des polluants technologiquement avancés qui répondent aux meilleures technologies disponibles (MTD), permettent d'obtenir des résultats significatifs du point de vue de la réduction des impacts environnementaux.



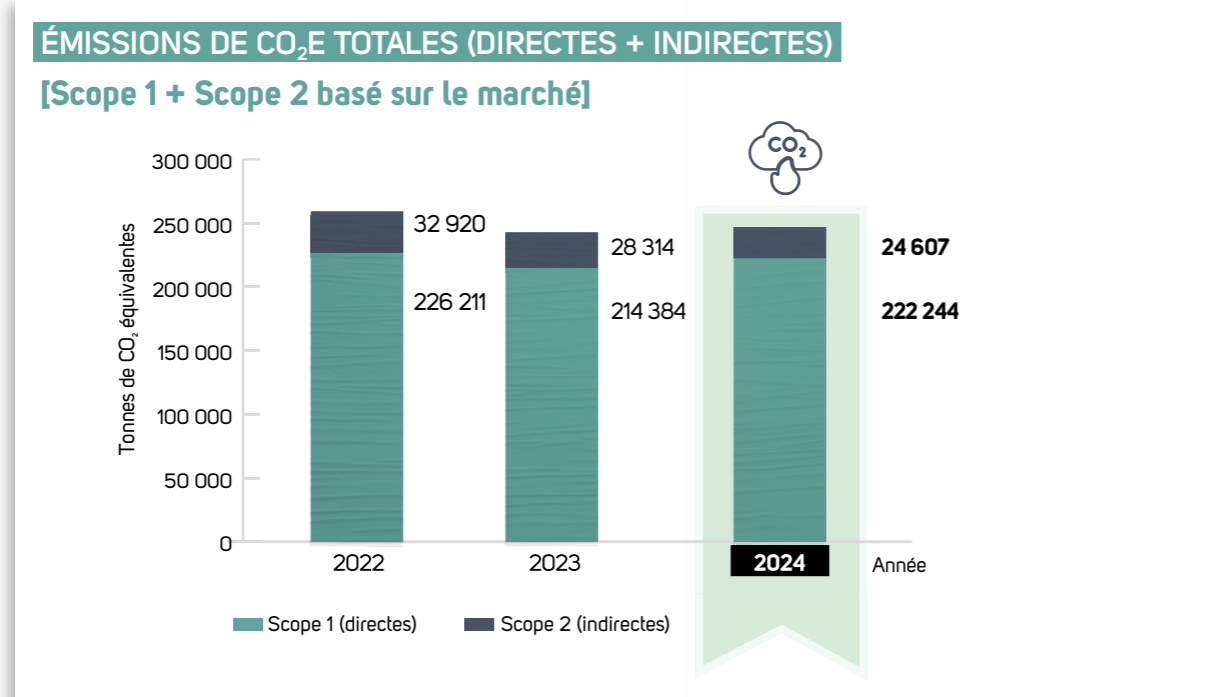
Les principales sources d'émissions dans l'atmosphère sont les centrales usines de cogénération, les installations de séchage du papier, les installations de dessiccation des boues ainsi que les points d'aspiration dans les zones de production pour sauvegarder la santé et la sécurité des travailleurs.

Tous les systèmes d'émission atmosphériques sont gérés conformément aux Autorisations Environnementales Intégrées (AEI) délivrées par les autorités compétentes et, le cas échéant, constamment surveillées par des Systèmes appropriés de Surveillance Continue des Émissions (SSCE).

Les installations de combustion utilisent du gaz naturel, qui est le combustible fossile ayant le moins d'impact sur l'environnement à la fois en termes d'efficacité énergétique et parce qu'il évite la libération de composés secondaires polluants tels que SO₂ et H₂S.

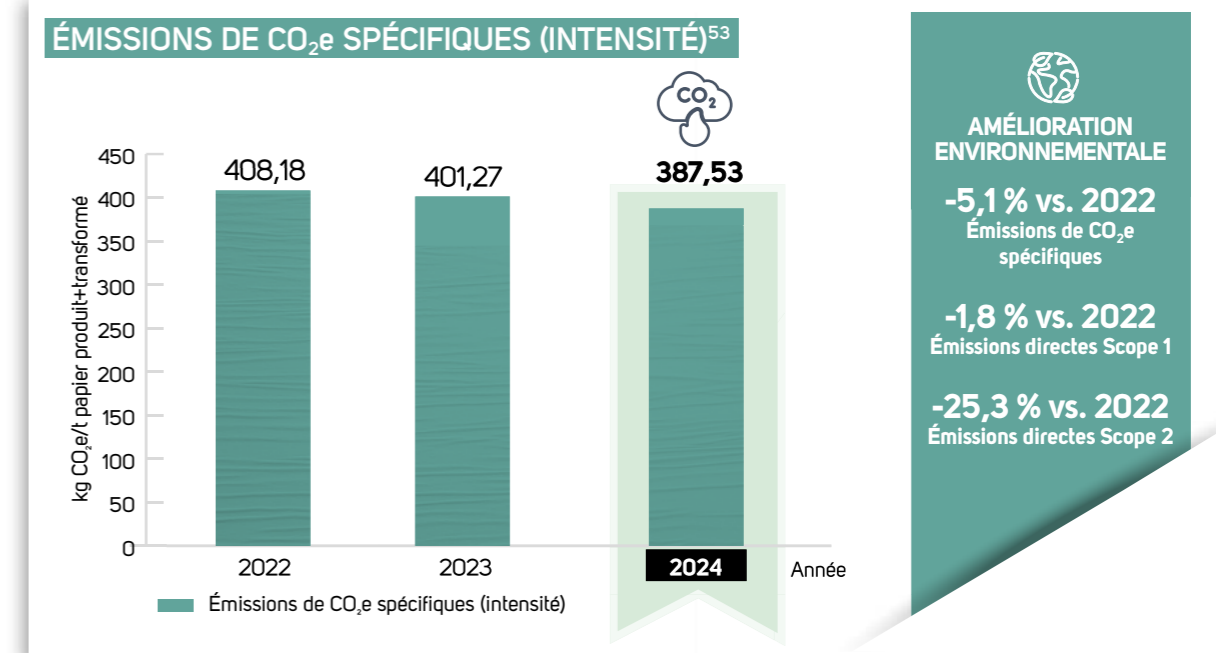
> Émissions de CO₂e

Le graphique suivant montre les émissions directes et indirectes de CO₂e produites par Lucart en 2024. Selon les règles de comptabilisation prévues par le protocole GHG⁴⁶, les émissions directes GHG (Scope 1)



sont toutes les émissions de CO₂e provenant des actifs détenus par l'entreprise ou que l'entreprise contrôle de manière opérationnelle. Dans le calcul spécifique au contexte Lucart, les émissions directes provenant exclusivement de la combustion de combustibles (principalement du gaz naturel et une petite proportion de gazole/huile combustible) à usage industriel et de la combustion pour mobilité interne et relative à la flotte de l'entreprise ont été prises en compte. Les émissions indirectes de GHG (Scope 2) sont les émissions de CO₂e provenant de l'achat d'électricité au réseau national.⁴⁷

Les émissions directes provenant de la combustion dans les usines de production (Scope 1) ont été calculées conformément au système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (European Union Emissions Trading Scheme – EU ETS), qui réglemente les émissions de CO₂ en Europe pour les secteurs industriels caractérisés par les émissions majeures^{48,49}. Les émissions de Scope 1 provenant des usines non soumises au système ETS ont été estimées à l'aide de coefficients de conversion appropriés pour les différents types de combustibles consommés⁵⁰. Les émissions de Scope 1 liées à la mobilité sous le contrôle direct de Lucart ont également été calculées à l'aide de facteurs de conversion spécifiques⁵¹. En revanche, pour le calcul des émissions indirectes de Scope 2 on a adopté la méthodologie basée sur le marché⁵².



ENGAGEMENT À LA SBTi

Début 2024, Lucart a rejoint l'initiative Science Based Target (SBTi) dans le but de développer d'ici fin 2025 une stratégie de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre basée sur les dernières preuves scientifiques et validée par un organisme tiers.

⁴⁶ WBCSD and WRI, « The Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard – revised edition » (2004).

⁴⁷ Le calcul des émissions liées à l'achat d'électricité (Scope 2) à partir des réseaux de distribution peut être effectué selon deux approches différentes. **Basée sur la localisation** : cette méthodologie de calcul des émissions implique l'utilisation de facteurs d'émission moyens relatifs à des bouquets énergétiques nationaux spécifiques pour la production d'électricité. **Basée sur le marché** : cette approche prévoit l'utilisation de facteurs d'émission définis sur une base contractuelle avec le fournisseur d'électricité. En l'absence d'instruments contractuels spécifiques, le facteur d'émission relatif au mélange résiduel du fournisseur d'électricité est utilisé, après suppression de la composante liée aux systèmes de traçabilité de l'énergie, tels que les Garanties d'Origine (GO) ou d'autres systèmes de certification des énergies renouvelables (Renewable Energy Certificate System – RECS). Les facteurs d'émission moyens nationaux utilisés par l'approche basée sur la localisation sont généralement inférieurs à ceux correspondants, calculés sur la base des mélanges résiduels requis par la méthodologie basée sur le marché.

⁴⁸ Directive UE EUTS 2003/87/CE et modifications ultérieures.

⁴⁹ Pour les usines soumises à l'ETS, les tonnes de CO₂e correspondent à celles déclarées à l'organisme national (pour l'Italie : le MISE, Ministère des entreprises et du Made in Italy) et validées par un organisme de certification tiers. Elles ont été corrigées par un facteur de correction approprié pour inclure tous les GHG et pas seulement le CO₂.

⁵⁰ DEFRA, 2024 (Diesel-average biofuel blend ; fuel oil et Natural Gas).

⁵¹ DEFRA, 2024 (Diesel-average biofuel blend et LNG).

⁵² Les émissions de Scope 2 basées sur le marché 2024 ont été calculées avec les coefficients de mélange résiduels (AIB European Residual Mix 2023). Les émissions de Scope 2 calculées selon la méthode basée sur la localisation 2024 s'élèvent à 21 998,55 tCO₂e pour le même périmètre. Pour ce calcul, les facteurs d'émission des mélanges nationaux ont été utilisés (par souci de cohérence, la source suivante a été utilisée : AIB European Residual Mix 2023). Les valeurs de 2023 ont été alignées sur les facteurs de conversion actualisés de l'AIB.

⁵³ Le numérateur correspond à la somme des émissions de Scope 1 et Scope 2 basées sur le marché. Le dénominateur est la somme du papier produit et transformé dans les usines du Groupe. Les productions du secteur soin de la peau ne sont pas insérées dans le dénominateur.

3.8 Logistique

> Mobilité durable

En 2024 également, le projet « **Mobilité durable : transfert de matières premières de la route au rail** » présenté en 2015, dont l'objectif est d'utiliser le réseau ferroviaire pour réduire significativement le transport routier de matières premières et de produits finis. Le projet concerne l'usine de Borgo a Mozzano, qui dispose d'une gare de triage interne déjà utilisée depuis des années, et l'usine de Castelnuovo di Garfagnana.

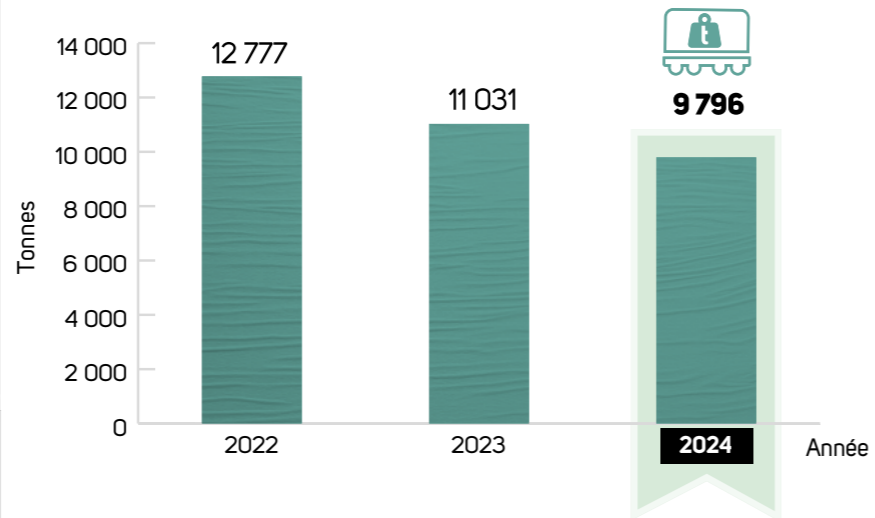
Lucart a signé un accord en avril 2019 avec la mairie de Castelnuovo di Garfagnana, avec la Région Toscane et avec RFI pour la restauration de la gare. Les travaux sont actuellement en cours.

Le nombre de tonnes de produits finis (y compris les produits semi-finis) transportés au cours de l'année écoulée a été affecté par la détérioration de la qualité du service offert, ce qui a incité l'Entreprise à recourir davantage au transport traditionnel afin de pouvoir garantir les livraisons à temps aux clients. Cependant, le transport par train a permis d'éviter l'émission de **420 tCO₂e** dans l'atmosphère au cours de 2024.

Le calcul inclut les tonnes de produit fini livré par réseau ferroviaire à partir d'une plate-forme externe.



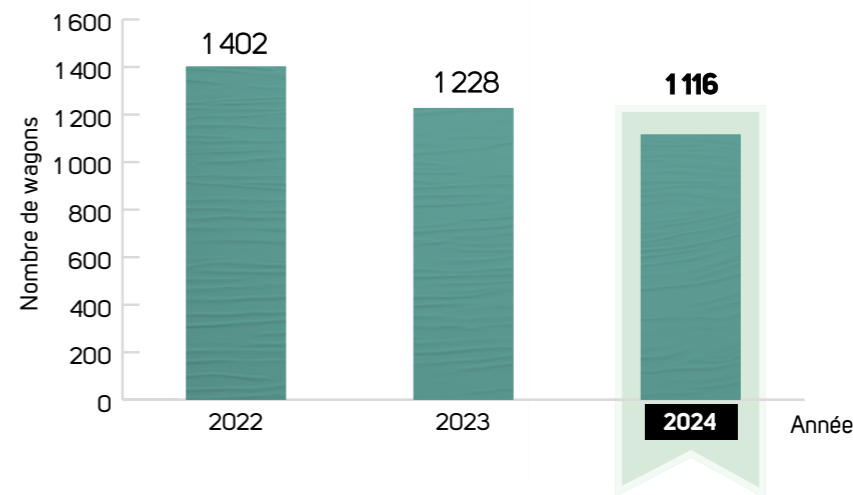
TONNES TRANSPORTÉES PAR TRANSPORT FERROVIAIRE (t)



AMÉLIORATION ENVIRONNEMENTALE
-420 tCO₂e
émissions évitées en 2024



TOTAL WAGONS EMPLOYÉS (n)



OBJECTIFS D'AMÉLIORATION
MISE À ZÉRO
des émissions de particules

BONNES PRATIQUES



RÉDUCTION de 95 % de tCO₂e pour le transport de marchandises depuis et vers le Centre logistique d'Altopascio.

En 2023, l'Entreprise a lancé un nouveau projet visant à remplacer le GNL (gaz naturel liquide) par le BIO-GNL (gaz naturel liquide généré par le processus de récupération du lisier de porc et des sous-produits animaux) en coopération avec le fournisseur de services de navette vers et depuis le Centre logistique d'Altopascio. L'année dernière, le projet s'est poursuivi et 100 % des trajets vers et depuis le HUB d'Altopascio ont été effectués avec des véhicules fonctionnant au BIO-GNL. Ces déplacements ont permis d'éviter l'émission de 137,5 tCO₂e (BIO-GNL par rapport à EURO VI).

3.9 Gestion des déchets

GRI 306-3
306-4
306-5

Les déchets d'une installation de production de papier sont constitués principalement des déchets du pulpeur et des boues de l'usine à papier, provenant directement du processus de production du papier et de la récupération des eaux de processus.

D'autres déchets sont issus des activités de transformation du papier (déchets d'emballages) et des activités auxiliaires (principalement l'entretien et la logistique interne).

SDGs 

BONNES PRATIQUES



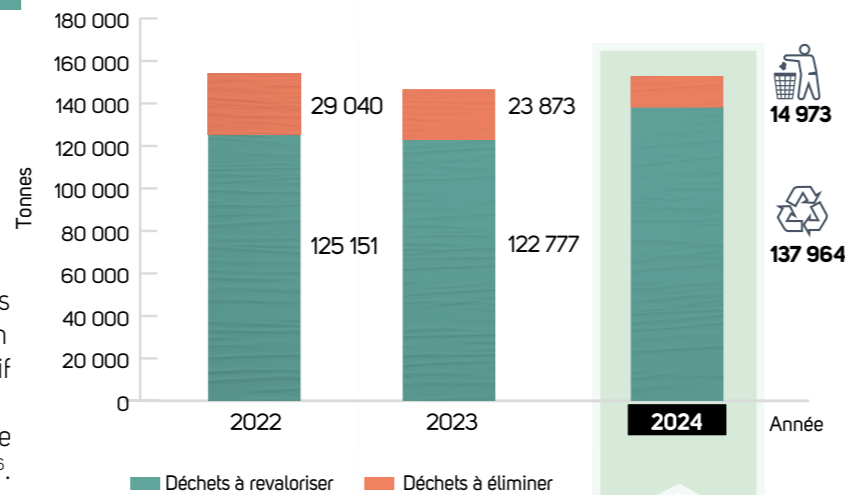
À partir de 2023, le Groupe a constitué le **Comité de Gestion et de Développement circulaire** afin d'identifier les modalités les plus vertueuses de gestion des résidus et des déchets générés dans les usines ainsi que des modalités les plus vertueuses de gestion de l'eau.

Le comité est composé de EHS Manager, CEO, CFO, COO, CTO, Sustainability Program Sr. Advisor, Chief Sustainable Supply Officer, Group Waste and Water Management & Strategic Project Engineer, Plant manager Borgo a Mozzano et Porcari.

Le comité est informé de la gestion des déchets et des résidus industriels et de la ressource en eau ; il surveille l'avancement de nouveaux projets de recherche ou industriels visant à maximiser la récupération des déchets, à valoriser les résidus en tant que sous-produits et à réduire la consommation spécifique de la ressource en eau ; il examine les dynamiques du marché et les changements réglementaires connexes, conformément aux stratégies de développement circulaire de l'Entreprise.

DÉCHETS PRODUITS⁵⁴

Par rapport à 2024, la production de déchets par tonne de papier produite enregistre une baisse de 1%. En 2024, nous signalons une augmentation de +7,8% du pourcentage de déchets destinés à la revalorisation (égal à 90,2%⁵⁵). L'objectif d'amélioration de la part des déchets destinés à être valorisés est donc atteint⁵⁶.



⁵⁴ Veuillez noter que les déchets sont exprimés tels quets et non à valeur sèche.

⁵⁵ Dans le calcul des déchets destinés aux opérations de revalorisation – par souci de cohérence avec les méthodes de surveillance interne de l'entreprise –, la part des déchets destinés aux opérations de revalorisation énergétique (R1) a également été prise en compte. L'inclusion de l'opération R1 dans les opérations d'élimination, comme l'exige le GRI 306-4,5, montre également une augmentation des déchets destinés à la revalorisation par Lucart en 2024 de +8,5% (87,0% de déchets destinés à la revalorisation de matière au cours de l'année du compte rendu ; en 2023, selon le GRI 306-4,5, le pourcentage est de 80,1%).

⁵⁶ Il convient de noter que le résultat de 2024 (qui dépasse l'objectif) est le résultat d'une contingence liée aux espaces de dépôt sur des installations de récupération acquis avec difficulté ; l'atteinte de l'objectif de 2030 implique la consolidation des éléments actuels et la recherche de nouvelles solutions afin de limiter les fluctuations sur le résultat obtenu que nous ne pouvons pas exclure pour les années à venir.



BEST PERFORMANCE

Dans l'usine de Borgo a Mozzano :
nous signalons une importante augmentation des déchets provenant du pulpeur et des boues destinées aux opérations de revalorisation

96 % net 2024
par rapport à
74 % en 2023

nous signalons qu'en 2024, seulement 1% des boues ont été destinées aux opérations d'élimination

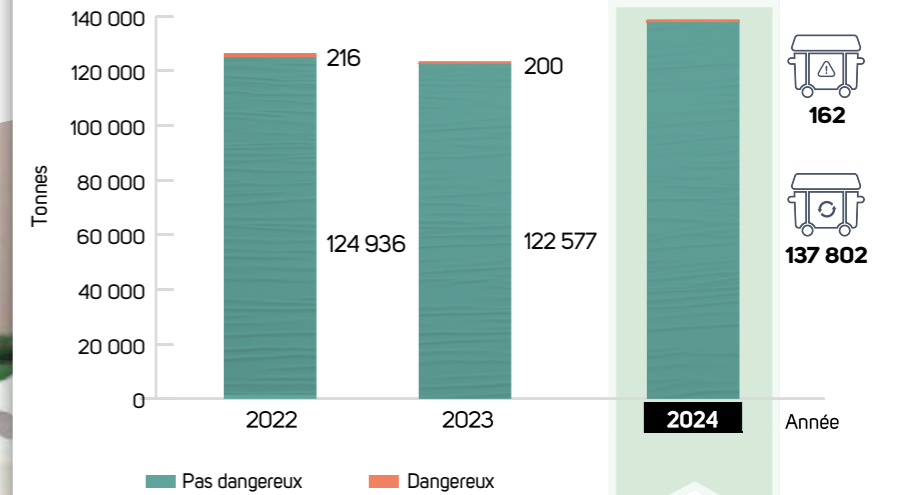
Dans l'usine de Porcari :

nous signalons une ultérieure augmentation des déchets provenant du pulpeur et des boues destinées aux opérations de revalorisation

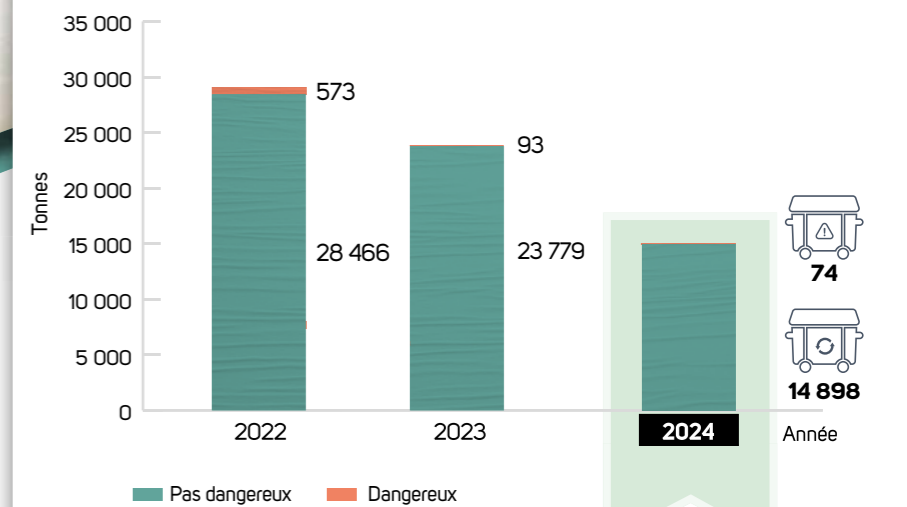
94 % en 2024
par rapport à
86 % en 2023

nous signalons qu'en 2024, seulement 4,7% des boues ont été destinées aux opérations d'élimination

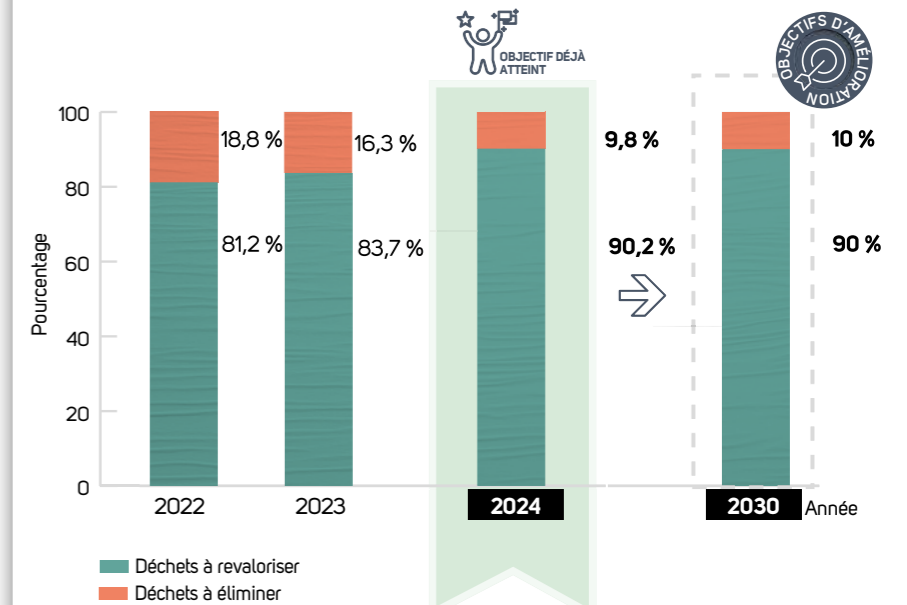
DÉCHETS À REVALORISER



DÉCHETS À ÉLIMINER



DÉCHETS PRODUITS - OBJECTIFS D'AMÉLIORATION



> Déchets produits par catégorie

Catégorie et composition des déchets	Déchets produits	Déchets à revaloriser	Déchets à revaloriser (sauf R1) ⁵⁷	Déchets à éliminer	Déchets à éliminer (R1 compris) ⁵⁷
03 Déchets provenant de la transformation du bois et de la production de panneaux, meubles, pâte à papier, papier et carton	143 535,9	129 868,4	124 979,7	13 667,5	18 556,2
07 Déchets provenant des processus chimiques organiques	118,7	43,4	43,4	75,3	75,3
08 Déchets provenant de la production, formulation, fourniture et usage de revêtements (peintures, vernis et émail vitrifié), adhésifs, colles et encres d'impression	862,9	19,6	19,6	843,3	843,3
10 Déchets provenant de processus thermiques	0,4	0,0	0,0	0,4	0,4
12 Déchets provenant du façonnage et du traitement physique et mécanique de surface des métaux et du plastique	573,9	554,9	554,9	19,0	19,0
13 Huiles usagées et restes de combustibles liquides	24,9	18,5	18,5	6,4	6,4
14 Solvants organiques, réfrigérants et propulseurs	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0
15 Déchets d'emballage, absorbants, chiffons, matériaux filtrants et équipements de protection	5 001,8	4 975,1	4 948,0	26,7	53,9
16 déchets non spécifiés ailleurs	154,0	95,5	95,5	58,5	58,5
17 Déchets provenant des activités de construction et démolition	484,2	471,9	471,9	12,3	12,3
19 Déchets provenant des installations de traitement des déchets, des installations de traitement des eaux usées hors site, ainsi que de la purification de l'eau et de sa préparation à des fins industrielles	99,7	99,7	99,7	0,0	0,0
20 Déchets urbains (déchets ménagers et comparables provenant d'activités commerciales et industrielles ainsi que d'institutions), y compris les déchets du tri sélectif	2 079,6	1 816,4	1 774,6	263,2	305,0
TOTAL	152 936,2	137 963,6	133 006,0	14 972,6	19 930,3
		90,2 %	87,0 %	9,8 %	13,0 %

⁵⁷ Selon les nécessités du GRI 306 – 4,5.

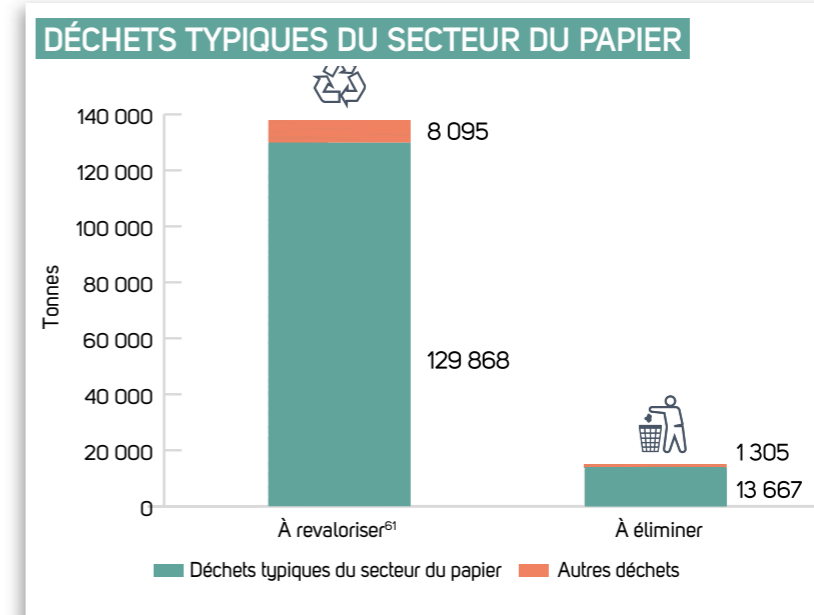
⁵⁸ Selon les nécessités du GRI 306 – 4,5.

> Détail de la gestion fin de vie des déchets produits au niveau du Groupe :

Opération Revalorisation (R) ou Élimination (D)	% par rapport au total des déchets générés
R1 Utilisation principalement comme combustible ou autre moyen pour produire de l'énergie	3,24 %
R3 Recyclage/revalorisation des substances organiques non utilisées comme solvants (dont les opérations de compostage et autres transformations biologiques)	44,41 %
R4 Recyclage/revalorisation des métaux et des composés métalliques	0,16 %
R5 Recyclage/revalorisation d'autres substances inorganiques	0,97 %
R9 Régénération ou autre réutilisation des huiles	0,003 %
R10 Épandage sur le sol au profit de l'agriculture	6,94 %
R12 Échange de déchets pour les soumettre à l'une des opérations mentionnées de R1 à R11	0,62 %
R13 Stockage des déchets pour les soumettre à l'une des opérations indiquées aux points R1 à R12 (hors stockage temporaire, avant collecte, sur le site de production)	33,87 %
D5 Mise en décharge spécialement aménagée (ex : en alvéoles étanches, séparées, couvertes ou isolées les unes des autres et de l'environnement)	6,78 %
D9 Traitement physique et chimique non spécifié ailleurs dans la présente annexe, aboutissant à des composés ou mélanges finaux éliminés selon l'un des procédés mentionnés aux points D1 à D12 (ex. : évaporation, séchage, calcination, etc.)	0,73 %
D10 Combustion au sol	0,0001 %
D13 Regroupement préliminaire avant l'une des opérations mentionnées aux points D1 à D12	1,25 %
D15 Stockage préliminaire avant l'une des opérations mentionnées aux points D1 à D14 (hors stockage temporaire, avant collecte, sur le site de production)	1,03 %

> Déchets typiques du secteur du papier

	Total des déchets produits	Déchets à revaloriser	Déchets à revaloriser (sauf R1) ⁵⁹	Déchets à éliminer	Déchets à éliminer (R1 compris) ⁶⁰
Déchets typiques du secteur du papier	143 536	129 868	124 980	13 667	18 556
Autres déchets	9 400	8 095	8 026	1 305	1 374
TOTAL	152 936	137 964	133 006	14 973	19 930



Les déchets typiques du secteur papetier sont ceux identifiés par les deux premiers chiffres 03 du Catalogue Européen des Déchets (CED) dans la Décision 2000/532/CE de la Commission européenne, avec modifications et ajouts ultérieurs.


















⁵⁹ Selon les nécessités du GRI 306 – 4,5.

⁶⁰ Selon les nécessités du GRI 306 – 4,5.

⁶¹ Dans le calcul des déchets destinés aux opérations de revalorisation – par souci de cohérence avec les méthodes de surveillance interne de l'entreprise –, la part des déchets destinés aux opérations de revalorisation énergétique (R1) a également été prise en compte.

3.10 Bilan quantitatif final

GRI 302-3

	Unité de mesure	2022	2023	2024	ODD	
PRODUCTION TOTALE						
	Usine à papier	t	355 905	343 237	361 827	
	Transformation du papier	t	278 943	261 591	275 152	
RESSOURCES HYDRIQUES						
	Eau par tonne de papier produit	m³/t	9,51	9,48	9,43	
RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES						
	Intensité énergétique	Gj/t	7,24	7,23	7,07	
ÉMISSIONS DANS L'ATMOSPHÈRE						
	Intensité émissions de CO₂e	Kg CO ₂ e/t	408,18	403,75	387,32	
DÉCHETS						
	Déchets produits par tonne de papier produit	t/t	0,243	0,242	0,240	
	Pourcentage de déchets à éliminer sur le total des déchets produits	%	18,80	16,28	9,79	 
	Pourcentage de déchets à éliminer sur le total des déchets produits (R1 compris) ⁶²	%	22,78	19,87	13,03	
TRANSPORT FERROVIAIRE						
	Total tonnes transportées par transport ferroviaire	t	12 777	11 031	9 796	 
SECTEUR SOIN DE LA PEAU						
	Production totale	t	7 358	6 323	6 829	
	Consommation totale d'eau	m³	7 185	6 130	6 542	
	Consommation spécifique d'eau	m³/t	0,98	0,97	0,96	

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

⁶² Selon standard GRI 306-4,5.

Note méthodologique

Pour la vingtième année consécutive, Lucart présente son Rapport de Développement Durable afin de clarifier les informations économiques, environnementales et sociales et les objectifs d'amélioration de l'Entreprise auprès de toutes ses parties prenantes de référence.

GRI 2-2
2-3
2-4

Ce Rapport de Développement Durable a été rédigé sur une base volontaire. Il est publié chaque année et réalisé conformément aux normes GRI (Global Reporting Initiative).

Dans le présent rapport de durabilité, toutes les modifications ou révisions des informations quantitatives et qualitatives par rapport aux rapports précédents sont spécifiquement décrites dans les sections thématiques dédiées.

La période de rapport analysée couvre la période comprise entre le **1^{er} janvier 2024** et le **31 décembre 2024**. La liste ponctuelle des normes GRI présentes dans le texte est résumée au sein de l'index à la fin du document.

Le Rapport prend en considération Lucart S.p.A. et les sociétés suivantes que celle-ci contrôle : Lucart SAS, Lucart Tissue & Soap S.L.U., Lucart Deutschland GmbH, Lucart Kft., Lucart Hygiene Ltd. et Circular Shield D.o.o. Le Rapport fait référence à l'**ensemble des sociétés** sous le nom de **Groupe** ou Groupe Lucart. La période de rapport et les entreprises mentionnées dans le Rapport de Développement Durable coïncident avec la période de rapport et les entreprises mentionnées dans les états financiers consolidés de la société mère Pasfin S.p.A.

Le texte met en évidence lorsqu'une donnée est liée au Groupe ou à une ou plusieurs sociétés faisant partie de Lucart.

Le Rapport contient des informations de caractère qualitatif et quantitatif concernant les thèmes considérés comme « matériels » pour Lucart et ses parties prenantes, et identifiés à travers la réalisation d'une analyse de matérialité. Les données ont été calculées de façon ponctuelle selon les résultats de la comptabilité générale et des autres systèmes d'information utilisés. Plus précisément, les données et informations contenues dans le document ont été recueillies par les représentants des départements impliqués de l'entreprise, via des formulaires de collecte de données remplis avec des données extraites des systèmes informatiques ou d'autres instruments de travail utilisés par les Sociétés.

Les données relatives aux périodes précédentes (2022 et 2023) sont rapportées – lorsqu'elles sont disponibles – dans le Rapport à des fins de comparaison, afin de permettre aux parties prenantes d'évaluer l'avancement des activités dans le temps. Pour garantir la fiabilité des données, on a évité le plus possible d'avoir recours à des estimations et limitations de périmètre, qui, en cas de présence, sont opportunément indiquées et fondées sur les meilleures méthodes disponibles.

Ce document a été préparé par l'équipe Communication Groupe et par l'équipe Durabilité, qui a recueilli les données reportées en impliquant toutes les fonctions de direction pertinentes.

Le présent Rapport de Développement Durable a été soumis à l'approbation du Conseil d'administration de Lucart le 19 mai 2025. Afin d'améliorer l'efficacité du processus de rapport et de garantir la fiabilité des informations communiquées à toutes les parties prenantes, le Rapport de Développement Durable 2024 a fait l'objet d'un examen limité mené par PricewaterhouseCoopers Business Services S.r.l. Cette activité s'est conclue par la publication du « Rapport de la société de révision indépendante sur le bilan de durabilité 2024 ». Le compte rendu, rapporté dans la dernière section de ce document, décrit les principes adoptés, les activités réalisées et les conclusions connexes.

Pour plus d'informations sur les données, vous pouvez contacter l'adresse e-mail suivante : communication@lucartgroup.com

Analyse des impacts liés aux sujets matériels

Sujet matériel	Impacts	Périmètre
Recherche, développement et innovation	Contribution à la création de nouvelles opportunités de recyclage des matériaux	Communauté locale Clients et consommateurs finaux Partenaires stratégiques pour la circularité
Lutte contre les changements climatiques	Contribution directe et indirecte contre les changements climatiques par l'émission des gaz à effet de serre	Communauté locale Actionnaires et financeurs Fournisseurs
	Pollution de l'air	Communauté locale
Satisfaction des clients et des consommateurs finaux	Distribution de richesse et de valeur sur le territoire	Clients et consommateurs finaux
Soutien des communautés locales	Amélioration du contexte socio-économique local pour des opportunités d'emplois de qualité	Communauté locale
	Soutien de l'économie locale	Communauté locale
	Distribution de richesse et de valeur sur le territoire	Communauté locale
Approvisionnement responsable des ressources le long de la chaîne	Domages causés à la communauté locale par des activités susceptibles de générer des conflits sur l'utilisation des ressources telles que le sol et l'eau, l'appauvrissement du paysage, la pollution, etc.	Communauté locale
	Consommation/appauvrissement de ressources matérielles	Communauté locale
Durabilité de produit et de processus	Production d'impacts négatifs le long de la chaîne de fourniture	Fournisseurs
	Consommation de ressources énergétiques non renouvelables	Communauté locale
	Contribution à la création de nouvelles opportunités de recyclage des matériaux	Communauté locale
	Consommation de ressources énergétiques renouvelables	Communauté locale
	Compétition dans l'utilisation de l'eau	Communauté locale
	Appauvrissement de l'eau	Communauté locale
	Production de déchets	Communauté locale
Santé et sécurité des travailleurs	Pollution des sols et des eaux	Communauté locale
	Atteinte à la sécurité des travailleurs – accidents	Salariés
Intégrité et durabilité des activités	Atteinte à la santé des travailleurs – maladies professionnelles	Salariés
	Développement d'une société plus éthique	Communauté locale Salariés Fournisseurs
	Amélioration du contexte socio-économique local pour des opportunités d'emplois de qualité	Communauté locale Salariés Fournisseurs
	Distribution de richesse et de valeur sur le territoire	Communauté locale Salariés Fournisseurs
Développement et gestion du capital humain	Développement des compétences	Salariés
	Développement d'une société plus inclusive	Salariés Communauté locale
Sécurité du produit	Production d'impacts négatifs le long de la chaîne de fourniture	Clients et consommateurs finaux Communauté locale (dans la filière)
	Atteinte à la santé et sécurité des clients	Clients et consommateurs finaux

Index du contenu GRI

Déclaration d'utilisation Lucart a rédigé un rapport conforme aux normes GRI pour la période allant du 01/01/2024 au 31/12/2024

GRI 1 utilisé GRI 1: Fondation 2021

Normes universelles GRI Non applicable

Sujet / Norme GRI	Information	Page	Exigence omise	Motivation	Explication
INFORMATIONS GÉNÉRALES					
2-1	Détails sur l'organisation	22-27, 55			
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	131			
2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	131			
2-4	Reformulations d'informations	131			
2-5	Assurance externe	137			
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	6, 7, 28-45			
2-7	Employés	76, 77			
2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	76			
2-9	Structure et composition de la gouvernance	55-56			
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	55			
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	55			
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la gestion des impacts	17, 55-56, 60-65			
2-13	Délégation de la responsabilités de la gestion des impacts	17, 55-56, 60-65			
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	55			
2-15	Conflits d'intérêts	57			
2-16	Communication des préoccupations majeures	57			
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	55			
2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Aucune procédure formelle d'évaluation des performances de l'organe de gouvernance le plus élevé n'a été mise en place à ce jour			

Sujet / Norme GRI	Information	Page	Exigence omise	Motivation	Explication
2-19	Politiques de rémunération				Aucune politique formalisée sur la rémunération des organes de gouvernance et des autres dirigeants n'a été mise en place à ce jour
2-20	Processus de détermination de la rémunération				Aucune procédure formelle de détermination de la rétribution n'a été mise en place à ce jour
2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	73			
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	2, 10			
2-23	Engagements politiques	58, 68			
2-24	Intégration des engagements politiques	8, 9, 12-16, 46-54, 56			
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	17, 60-65			
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	98, 99			
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations				Au cours de la période considérée, aucun cas significatif de non-conformité n'est à déplorer et aucune pénalité n'a été payée pour non-conformité aux lois et règlements.
2-28	Adhésions à des associations	93-95			
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	17-19, 69-72			
2-30	Négociations collectives	92			

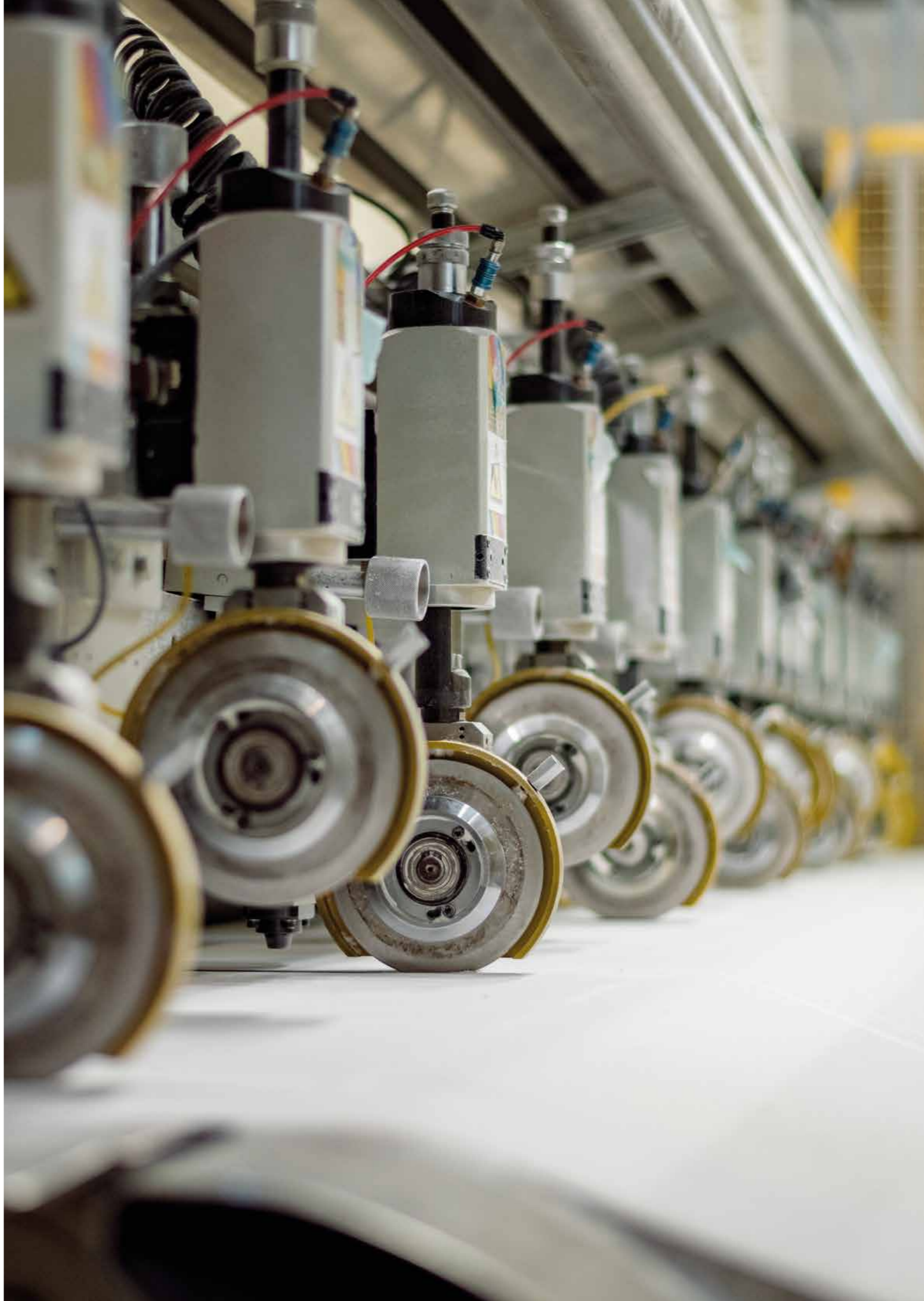
GRI 2 :
Informativa
Generale
2021

THÈMES PERTINENTS					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	17-19, 131		
	3-2	Liste des thèmes pertinents	18		
Sécurité du produit					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3	Gestion des thèmes pertinents	69-71, 86-90		
GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs 2016	416-2	Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé			Au cours de la période considérée, aucun cas significatif de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé n'est à déplorer
GRI 417 : Commercialisation et étiquetage 2016	417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et les services, et l'étiquetage			Les informations figurant sur l'étiquetage des produits sont conformes à la législation nationale en vigueur
	417-3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing			Au cours de la période considérée, aucun cas significatif de non-conformité concernant les communications de marketing n'est à déplorer
GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016	418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients			Au cours de la période considérée, aucun cas de violation de la confidentialité des clients n'est à déplorer

Sujet / Norme GRI	Information	Page	Exigence omise	Motivation	Explication
Intégrité et durabilité des activités					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	57-59			
GRI 201 : Performances économiques 2016	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	7			
GRI 202 : Présence sur le marché 2016	202-2 Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	77			
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	205-2 Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	82			
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	86-97			
Santé et sécurité des travailleurs					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	83-85			
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de gestion de la santé et sécurité au travail	83			
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	84			
	403-3 Services de santé au travail	83			
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	84			
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	84			
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	85			
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	85			
403-9 Accidents de travail	84				

Sujet / Norme GRI	Information	Page	Exigence omise	Motivation	Explication
Lutte contre les changements climatiques					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	16, 106, 122, 123			
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1)	122, 123			
	305-2 Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)	122, 123			
	305-4 Intensité des émissions de GES	122, 123			
	305-5 Réduction des émissions de GES	122, 123			
Développement et gestion du capital humain					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	26-75			
GRI 401 : Emploi 2016	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	80,81			
	401-3 Congé parental	82			
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	82			
	404-2 Programmes de mise à jour des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	73			
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	73			
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	55, 56			
GRI 406 : Lutte contre la discrimination 2016	406-1 Cas de discrimination et mesures correctives prises	Au cours de la période considérée, aucun cas de discrimination n'a été signalé			
Approvisionnement responsable des ressources le long de la chaîne					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	91			
GRI 204 : Pratiques d'achats 2016	204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	111			
Recherche, développement et innovation					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3 Gestion des thèmes pertinents	48-54			

Sujet / Norme GRI	Information	Page	Exigence omise	Motivation	Explication
Durabilité de produit et de processus					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3	Gestion des thèmes pertinents			106-130
GRI 301 : Matières 2016	301-1	Matières utilisées par poids ou par volume			109-113
	301-2	Matières recyclées utilisées			7, 109-113
GRI 302 : Énergie 2016	302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation			118-121
	302-3	Intensité énergétique			119
	302-4	Réduction de la consommation énergétique			119
GRI 303 : Eau et effluents 2018	303-1	Interaction avec l'eau en tant que ressource partagée			114-117
	303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau			48-54, 114-117
	303-3	Prélèvement d'eau			114
	303-4	Rejet d'eau			117
GRI 306 : Déchets 2020	306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets			48-54, 126
	306-3	Déchets générés			126-129
	306-4	Déchets non destinés à l'élimination			126-129
	306-5	Déchets destinés à l'élimination			126-129
	Satisfaction des clients et des consommateurs finaux				
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3	Gestion des thèmes pertinents			86-90
Sostegno alla comunità locale					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3	Gestion des thèmes pertinents			92
GRI 413 : Communautés locales 2016	413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement			92



Independent auditor's report on sustainability reporting

To the board of directors of Lucart SpA

We have undertaken a limited assurance engagement on the Sustainability Report of Lucart SpA (hereinafter the "Company") and of its subsidiaries Lucart SAS, Lucart Tissue & Soap SLU, Lucart Deutschland GmbH, Lucart Kft, Lucart Higiene Ltd and Circular Shield Doo, (hereinafter also the "Group" or "Lucart Group") for the year ended 31 December 2024.

Responsibilities of the directors for the Sustainability Report

The directors of Lucart SpA are responsible for the preparation of the Sustainability Report in accordance with the "Global Reporting Initiative Sustainability Reporting Standards" issued by GRI - Global Reporting Initiative (the "GRI Standards"), as illustrated in the "Methodological note" section of the Sustainability Report.

The directors are also responsible for such internal control as they determine is necessary to enable the preparation of a Sustainability Report that is free from material misstatement, whether due to fraud or error.

The directors are also responsible for defining the sustainability performance targets of the Lucart Group as well as for identifying its stakeholders and material topics to be reported on.

Auditor's Independence and Quality Management

We are independent in accordance with the principles of ethics and independence set out in the Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards) (IESBA Code) issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, which is founded on fundamental principles of integrity, objectivity, professional competence and due care, confidentiality and professional behaviour.

Our firm applies International Standard on Quality Management 1 (ISQM Italia 1), which requires the firm to design, implement and operate a system of quality management including policies or procedures regarding compliance with ethical requirements, professional standards and applicable legal and regulatory requirements.

PricewaterhouseCoopers Business Services Srl

Società a responsabilità limitata a socio unico
Sede legale: Milano 20145 Piazza Tre Torri 2 Tel. 02 725091 Cap. Soc. Euro 100.000,00 i.v. - C.F. e P.IVA e Reg. Imprese Milano Monza Brianza Lodi 06234620968 - Altri Uffici: **Bari** 70122 Via Abate Gimma 72 Tel. 080 5640311 Fax 080 5640349 - **Bologna** 40124 Via Luigi Carlo Farini 12 Tel. 051 6186211 - **Bolzano** 39100 Via Alessandro Volta 13A Tel. 0471 066650 - **Brescia** 25121 Viale Duca d'Aosta 28 Tel. 030 3697501 - **Cagliari** 09125 Viale Diaz 29 Tel. 070 6848774 - **Firenze** 50121 Viale Gramsci 15 Tel. 055 2482811 Fax 055 2482899 - **Genova** 16121 Piazza Piccapietra 9 Tel. 010 29041 - **Napoli** 80121 Via dei Mille 16 Tel. 081 36181 - **Padova** 35138 Via Vicenza 4 Tel. 049 873431 Fax 049 8734399 | Rubano 35030 Via Belle Putte 36 - **Palermo** 90141 Via Marchese Ugo 60 Tel. 091 6256313 Fax 091 7829221 | 90139 Via Roma 457 Tel. 091 6752111 - **Parma** 43121 Viale Tanara 20/A Tel. 0521 275911 Fax 0521 781844 - **Pescara** 65127 Piazza Ettore Troilo 8 - **Roma** 00154 Largo Fochetti 29 Tel. 06 6920731 - **Torino** 10122 Corso Palestro 10 Tel. 011 5773211 Fax 011 5773299 - **Trento** 38121 Viale della Costituzione 33 Tel. 0461 237004 Fax 0461 239077 | 38121 Via Adalberto Libera 13 - **Treviso** 31100 Viale Felissent 90 Tel. 0422 315711 Fax 0422 315798 - **Trieste** 34125 Via Cesare Battisti 18 Tel. 040 3480781 Fax 040 364737 - **Verona** 37135 Via Francia 21/C Tel. 045 8263001

Società soggetta all'attività di direzione e coordinamento della PricewaterhouseCoopers Italia Srl
www.pwc.com/it

Auditor's Responsibilities

Our responsibility is to express a limited assurance conclusion, based on the procedures we have performed, regarding the compliance of the Sustainability Report with the requirements of the GRI Standards. We conducted our work in accordance with "International Standard on Assurance Engagements ISAE 3000 (Revised) - Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information" (hereinafter also "ISAE 3000 Revised") issued by the International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB) for limited assurance engagements. That standard requires that we plan and perform procedures to obtain limited assurance about whether the Sustainability Report is free from material misstatement.

Therefore, the procedures performed were less in extent than those performed in a reasonable assurance engagement conducted in accordance with ISAE 3000 Revised and, consequently, do not provide us with a sufficient level of assurance that we have become aware of all significant facts and circumstances that might be identified in a reasonable assurance engagement. The procedures performed on the Sustainability Report were based on our professional judgement and included inquiries, mainly of personnel of the Company responsible for the preparation of the information presented in the Sustainability Report, inspection of documents, recalculations and other procedures designed to obtain evidence considered useful.

In detail, we performed the following procedures:

1. analysis of the process of definition of the material topics reported on in the Sustainability Report, with reference to the method applied in the analysis and understanding of the Company's environment, the identification, assessment and prioritisation of the actual and potential impacts, and the internal validation of the results of the process;
2. comparison of the financial data and information reported in the "Lucart at a glance" section of the Sustainability Report with the data and information included in the consolidated financial statements of the parent company Pasfin SpA;
3. understanding of the processes underlying the generation, collection and management of significant qualitative and quantitative information included in the Sustainability Report.

In detail, we held meetings and interviews with the management personnel of Lucart SpA and we performed limited analyses of documentary evidence, to gather information about the processes and procedures for the collection, aggregation, processing and submission of non-financial data and information to the function responsible for the preparation of the Sustainability Report.

Moreover, for material information, considering the activities and characteristics of the Group:

- at a parent company level:
 - a. with reference to the qualitative information presented in the Sustainability Report, we carried out interviews and obtained supporting documentation to verify its consistency with available evidence;
 - b. with reference to quantitative information, we performed both analytical procedures and limited tests to verify, on a sample basis, the accuracy of data aggregation;
- for the companies Lucart SpA (plant of Borgo a Mozzano – Diecimo) and Lucart SAS, which we selected on the basis of their activities, their contribution to performance indicators at a consolidated level and their location, we carried out discussions with the persons in charge and obtained documentary evidence, on a sample basis, regarding the correct application of the procedures and calculation methods applied for the indicators.

Limited Assurance Conclusion

Based on the procedures performed, nothing has come to our attention that causes us to believe that the Sustainability Report of the Lucart Group for the year ended 31 December 2024 is not prepared, in all material respects, in accordance with the requirements of the GRI Standards as illustrated in the "Methodological note" section of the Sustainability Report.

Rome, 20 May 2025

PricewaterhouseCoopers Business Services Srl

Signed by

Francesco Candelise
(Partner)

This report has been translated into English from the Italian original solely for the convenience of international readers. We have not examined the translation of the Sustainability Report referred to in this report.


LUCART S.P.A.
SIÈGE ADMINISTRATIF ET SOCIAL :

Via Ciarpi, 77
I - 55016 Porcari (Lucca)
Tel. +39 0583 21 40
Fax +39 0583 29 90 51

USINES ET BUREAUX COMMERCIAUX :

55016 **PORCARI** (Lucca)
Via Ciarpi, 77
Tel. +39 0583 21 40

55023 **BORGO A MOZZANO** (Lucca)
Z.I. Diecimo
Tel. +39 0583 83 701

30020 **TORRE DI MOSTO** (Venezia)
Via G. Galilei, 4 -Z.I.
Tel. +39 0421 31 28 11

55032 **CASTELNUOVO DI GARFAGNANA** (Lucca)
Via E. Fermi, 13
Tel. +39 0583 64 01

85021 **AVIGLIANO** (Potenza)
Loc. Serra Ventaruli
Tel. +39 0971 70 31 11

CENTRO LOGISTICO:

55011 **ALTOPASCIO** (Lucca)
Via del Palazzaccio, 56
Tel. +39 0583 83 701


LUCART SAS
USINE :

F - 88600 Laval-sur-Vologne
10, Rue Maurice Mougeot BP35
Tel. +33 (0)3 29 55 78 78
Fax +33 (0)3 29 55 78 76

CENTRE LOGISTIQUE :

F- 88100 Saint-Dié-des-Vosges
12, Rue Pierre Mendes France
ZI Hellieule 4


LUCART KFT.

HU - 2536 Nyergesújfalu
Iparos utca 1
Tel. +36 33 428 128 // +36 33 428 129
Fax: +36 33 428 130


LUCART TISSUE & SOAP S.L.U.

E - 48850 Aranguren (Bizkaia)
Nicolás María Urgoiti s/n
Tel. +34 946 670 000
Fax +34 946 390 985

E - 014474 - Artziniega (Alaval)
Barrio Barretaguren 12
Tel. +34 945 398 100


LUCART DEUTSCHLAND GMBH

DE - 60487 Frankfurt
Tilsiter Straße 1


LUCART HYGIENE LTD.

UK - WR8 OEF Worcester
Blackmore Park Rd, Hanley Swan
Tel. +44 (0) 1684 893 797

www.lucartgroup.com

Ce document est la propriété de Lucart. Toute reproduction, complète ou partielle, est interdite sauf en cas d'accord écrit préalable.

Graphismes

© Corberi Saporì Editori Sas

Photographies

© Giorgio Leone
© O-Zone
© Osvaldo Domenici

Impression

Pacini Editore Srl

L'équipe Communication d'Entreprise et l'équipe Développement durable, qui ont supervisé la rédaction de ce document, remercient toutes les personnes qui ont activement collaboré à sa rédaction et celles qui ont participé avec sympathie et disponibilité à la réalisation des photographies.

Document imprimé sur papier recyclé
"Oikos extra white"



Nous construisons un avenir durable, pas à pas.

Depuis toujours, notre sens des responsabilités
guide nos choix, car nous savons que la confiance
se mérite jour après jour.

www.lucartgroup.com

 LUCART
PROFESSIONAL

 Velo

 FATO

 Tenderly

 Grazie
EcoNatural

 Tutto

 Smile

 LUCART
SHARING THE FUTURE